



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



MAZARS
Tour EXALTIS
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

RCI Banque S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

RCI Banque S.A.

15 rue d'Uzès 75002 PARIS

KPMG SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
KPMG S.A., société d'expertise comptable et de
commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre
des experts comptables de Paris sous len° 14-30080101 et
rattachée à la Compagnie régionale des commissaires
aux comptes de Versailles et du Centre.
RCS NANTERRE

Mazars
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux
Comptes à Directoire et Conseil de Surveillance
61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie
Capital social de 8 320 000 euros – RCS Nanterre N°
784 824 153



KPMG S.A
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



MAZARS
Tour EXALTIS
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

RCI Banque S.A.

Société Anonyme au capital de 100 000 000 euros
15 rue d'Uzès 75002 Paris
RCS : Paris 306 523 358

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société RCI Banque S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société RCI Banque S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité des comptes et de l'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus

importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Appréciation du risque de crédit et dépréciations afférentes

Risque identifié RCI Banque S.A. constitue des dépréciations pour couvrir les risques de pertes résultant de l'incapacité de ses clients à faire face à leurs engagements financiers. En conformité avec la norme IFRS 9 « Instruments financiers », RCI Banque S.A. calcule des dépréciations sur pertes de crédit attendues sur les actifs sains (bucket 1), sur les actifs dont le risque s'est dégradé depuis la comptabilisation initiale (bucket 2) et sur les actifs défaillants (bucket 3), tel que décrit dans la note 3. E) des états financiers consolidés.

Nous considérons que les dépréciations pour pertes de crédit attendues sur les opérations avec la clientèle finale et au réseau de concessionnaires constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance à l'actif du bilan du groupe, de l'utilisation de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul et du recours important au jugement par la direction.

Les modalités d'estimation des dépréciations prennent en compte le contexte macro-économique incertain qui se traduit notamment par le retour de l'inflation et la hausse des taux, ces modalités sont décrites dans la note 2 « Faits marquants » des états financiers.

Les dépréciations déterminées en application d'IFRS 9 sont détaillées dans la note 7 des annexes aux comptes consolidés et s'élèvent au 31 décembre 2022 à 1 141 millions d'euros pour un encours de 51 155 millions d'euros de valeur brute.

Notre réponse Avec l'appui de nos équipes spécialisées, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les méthodologies appliquées pour déterminer les paramètres utilisés dans le modèle de dépréciation et leur correcte insertion opérationnelle dans les systèmes d'information ;
- Evaluer les contrôles clés mis en place pour valider les changements de paramètres et les hypothèses clés qui soutiennent le calcul de dépréciations pour pertes de crédit attendues ;
- Apprécier les ajustements de dépréciation à dire d'expert calculés au niveau local et au niveau Groupe et examiner la documentation sous-tendant les dépréciations complémentaires constituées ;
- Apprécier les hypothèses utilisées dans la détermination des modèles de Forward-Looking, notamment la pondération des différents scénarii retenue, et la gouvernance sous-tendant le choix des pondérations ;
- Examiner le processus mis en place pour s'assurer de l'exhaustivité et de la qualité des données utilisées pour la détermination des dépréciations ;
- Tester la qualité des interfaces applicatives informatiques qui supportent le calcul et la comptabilisation des dépréciations pour pertes de crédit attendues ;

- Apprécier le processus de classification des actifs par catégorie ;
 - Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours de crédits à la clientèle finale et au réseau de concessionnaires, et des dépréciations du risque de crédit d'un exercice à l'autre ;
 - Examiner la conformité des informations publiées dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés au regard des règles comptables applicables.
-

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société RCI Banque S.A. Par l'assemblée générale du 22 mai 2014 pour le cabinet KPMG SA et du 29 avril 2020 pour le cabinet MAZARS.

Au 31 décembre 2022, le cabinet KPMG SA était dans la 9ème année de sa mission sans interruption et le cabinet MAZARS dans la 3ème année de sa mission.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle

conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité des comptes et de l'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des

lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité des comptes et de l'audit

Nous remettons au comité des comptes et de l'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité des comptes et de l'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité des comptes et de l'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité des comptes et de l'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes,

Paris La Défense, le 7 mars 2023

KPMG SA

MAZARS

Ulrich SARFATI

Associé

Anne VEAUTE

Associée



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 Décembre 2022

Le groupe a décidé de modifier le nom de sa marque commerciale à « Mobilize Financial Services ».

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	3
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	7
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	8
1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS	8
2. FAITS MARQUANTS.....	8
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	15
A) Evolutions des principes comptables.....	15
B) Principes de consolidation.....	17
C) Présentation des états financiers.....	18
D) Estimations et jugements.....	18
E) Prêts et créances sur la clientèle et contrats de « Location Financement ».....	19
F) Les contrats de « location opérationnelle » (IFRS 16), côté bailleur.....	26
G) Les contrats de « location opérationnelle » (IFRS 16), côté preneur.....	26
H) Opérations entre le groupe Mobilize Financial Services et l'alliance Renault - Nissan.....	27
I) Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres.....	27
J) Immobilisations (IAS16 / IAS36).....	28
K) Impôts sur les résultats (IAS12).....	28
L) Engagements de retraite et assimilés (IAS19).....	28
M) Conversion des comptes des sociétés étrangères.....	29
N) Conversion des transactions en monnaie étrangère.....	30
O) Les passifs financiers.....	30
P) Emissions structurées et dérivés incorporés.....	30
Q) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture.....	31
R) Secteurs opérationnels (IFRS 8).....	32
S) Assurance.....	33
T) Tableau des flux de trésorerie.....	35
4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	36
5. REFINANCEMENT	38
6. EXIGENCES REGLEMENTAIRES	38
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....	39
FILIALES ET SUCCURSALES DU GROUPE.....	79
A) Liste des sociétés consolidées et des succursales à l'étranger.....	79
B) Filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives.....	81
C) Entreprises associées et co-entreprises significatives.....	83
D) Restrictions importantes.....	84

BILAN CONSOLIDE

ACTIF - En millions d'euros	Notes	12/2022	12/2021
Caisse et Banques centrales	2	5 874	6 745
Instruments dérivés de couverture	3	434	147
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (**)	4	521	837
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4	119	137
Prêts et créances au coût amorti sur les établissements de crédit	5	1 690	1 294
Prêts et créances au coût amorti sur la clientèle	6 et 7	48 631	44 074
Actifs d'impôts courants	8	41	21
Actifs d'impôts différés	8	220	179
Créances fiscales hors impôts courants	8	125	112
Comptes de régularisation et actifs divers	8	1 041	957
Actifs non courants destinés à être cédés		19	
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	9	66	146
Opérations de location opérationnelle	6 et 7	1 383	1 344
Immobilisations corporelles et incorporelles	10	123	94
Goodwill	11	137	149
TOTAL ACTIF		60 424	56 236

PASSIF - En millions d'euros	Notes	12/2022	12/2021
Banques centrales	12.1	3 715	3 738
Instruments dérivés de couverture	3	351	44
Dettes envers les établissements de crédit	12.2	2 012	1 997
Dettes envers la clientèle	12.3	25 473	22 030
Dettes représentées par un titre	12.4	18 108	17 971
Passifs d'impôts courants	14	108	136
Passifs d'impôts différés	14	818	670
Dettes fiscales hors impôts courants	14	25	21
Comptes de régularisation et passifs divers	14	2 004	1 916
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés		1	
Provisions	15	188	162
Provisions techniques des contrats d'assurance	15	425	436
Dettes subordonnées	17	886	893
Capitaux propres		6 310	6 222
- Dont capitaux propres part du groupe		6 309	6 208
Capital souscrit et réserves liées		814	814
Réserves consolidées et autres		4 993	4 950
Gains ou pertes latents		(198)	(402)
Résultat de l'exercice		700	846
- Dont capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle		1	14
TOTAL PASSIF		60 424	56 236

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	12/2022	12/2021
Intérêts et produits assimilés	25	2 152	1 766
Intérêts et charges assimilés	26	(883)	(599)
Commissions (Produits)	27	679	639
Commissions (Charges)	27	(311)	(282)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	28	69	8
Produits des autres activités	29	1 023	1 091
Charges des autres activités	29	(684)	(795)
PRODUIT NET BANCAIRE		2 045	1 828
Charges générales d'exploitation	30	(622)	(556)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(20)	(20)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 403	1 252
Coût du risque	31	(195)	(62)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 208	1 190
Part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises (2)	9	(127)	19
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés			
Résultat sur exposition inflation (3)		(31)	(14)
Variation de valeur des écarts d'acquisition			(1)
RESULTAT AVANT IMPOTS (4)		1 050	1 194
Impôts sur les bénéfices	32	(330)	(328)
RESULTAT NET		720	866
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		20	20
Dont part du groupe		700	846
Nombre d'actions		1 000 000	1 000 000
Résultat net par action (1) et en euros		700,12	846,42
Résultat net dilué par action et en euros		700,12	846,42

(1) Résultat net - Part des actionnaires de la société mère rapportée au nombre d'actions

(2) La valeur de mise en équivalence de RN SF B.V a été intégralement dépréciée au 31 décembre 2022 du fait des incertitudes sur la recouvrabilité de cet actif, représentant un impact négatif sur la part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises de 119 millions d'euros sur la période. Est également incluse l'impact de l'hyperinflation Turque pour un montant -6 millions d'euros.

(3) Hyperinflation Argentine

(4) Dont résultat net des activités abandonnées pour - 1 millions d'euros

ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En millions d'euros	12/2022	12/2021
RESULTAT NET	720	866
Réévaluation du passif net au titre des avantages postérieur à l'emploi	11	8
<i>Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>	<i>11</i>	<i>8</i>
Opérations de couverture de flux de trésorerie	199	47
Variation de JV des actifs financiers	(8)	(3)
Différences de conversion	(1)	53
Autres gains et pertes latents		(0)
<i>Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>	<i>190</i>	<i>97</i>
Autres éléments du résultat global	201	105
RESULTAT GLOBAL	921	971
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	17	27
Dont part des actionnaires de la société mère	904	944

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En millions d'euros	Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Réserves consolidées (3)	Ecarts de conversion (3)	Gains ou pertes latents ou différés (4)	Résultat net (Part des actionnaires de la société mère)	Capitaux propres (Part des actionnaires de la société mère)	Capitaux propres (Part des part. ne donnant pas le contrôle)	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 décembre 2020	100	714	5 159	(454)	(46)	787	6 260	13	6 273
Affectation du résultat de l'exercice précédent			787			(787)			
Capitaux propres au 1 janvier 2021	100	714	5 946	(454)	(46)		6 260	13	6 273
Variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres					35		35	9	44
Réévaluation du passif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi.					8		8		8
Différences de conversion				55			55	(2)	53
Résultat de la période avant affectation						846	846	20	866
Résultat global de la période				55	43	846	944	27	971
Effet des variations de périmètre, stocks options et autres			1				1		1
Distribution de l'exercice			(1 000)				(1 000)	(20)	(1 020)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle			3				3	(6)	(3)
Capitaux propres au 31 décembre 2021	100	714	4 950	(399)	(3)	846	6 208	14	6 222
Affectation du résultat de l'exercice précédent			846			(846)			
Capitaux propres au 1 janvier 2022	100	714	5 796	(399)	(3)		6 208	14	6 222
Variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres					194		194	(3)	191
Réévaluation du passif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi.					11		11		11
Différences de conversion				(1)			(1)		(1)
Résultat de la période avant affectation						700	700	20	720
Résultat global de la période				(1)	205	700	904	17	921
Effet des variations de périmètre, stocks options et autres			(11)				(11)		(11)
Distribution de l'exercice (5)			(800)				(800)	(12)	(812)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle			8				8	(18)	(10)
Capitaux propres au 31 décembre 2022	100	714	4 993	(400)	202	700	6 309	1	6 310

- (1) Le capital social de RCI Banque S.A de 100 millions d'euros est composé de 1 000 000 actions ordinaires de 100 euros entièrement libérées – 999 999 actions ordinaires étant détenues par Renault s.a.s.
- (2) Les réserves liées au capital comprennent les primes d'émission de la société mère.
- (3) La variation des écarts de conversion constatée au 31 décembre 2022 concerne principalement l'Argentine, le Brésil, la Colombie, l'Inde, le Maroc, la Pologne, le Royaume-Uni, la Russie, la Suisse et la Turquie. Au 31 décembre 2021, il concernait l'Argentine, le Brésil, la Colombie, la Corée du sud, l'Inde, le Maroc, la Turquie, le Royaume-Uni, la République Tchèque et la Suisse.
- (4) Comprend notamment la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et des instruments de dettes pour 209 M€ et les écarts actuariels IAS 19 pour -7 M€ à fin décembre 2022.
- (5) Distribution à l'actionnaire Renault d'un dividende sur le résultat 2021 de 800 M€.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	700	846
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	19	19
Dotations nettes aux provisions	112	(89)
Part dans les résultats des entreprises associées et des coentreprises	127	(19)
Produits et charges d'impôts différés	42	62
Pertes et gains nets des activités d'investissement	(11)	5
Résultat net - Part des participations ne donnant pas le contrôle	20	20
Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)	(80)	13
Capacité d'autofinancement	929	857
Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)	172	(222)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements	402	(212)
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	107	1 289
- Encaissements / décaissements liés aux créances sur établissements de crédit	5	165
- Encaissements / décaissements liés aux dettes sur établissements de crédit	102	1 124
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(1 258)	2 774
- Encaissements / décaissements liés aux créances sur la clientèle	(4 953)	2 525
- Encaissements / décaissements liés aux dettes sur la clientèle	3 695	249
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	557	(3 998)
- Encaissements / décaissements liés au portefeuille de titres de placements	285	(71)
- Encaissements / décaissements liés aux dettes représentées par des titres	397	(3 914)
- Encaissements / décaissements liés aux valeurs à l'encaissement	(125)	(13)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	11	(57)
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(583)	8
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	519	642
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(15)	(101)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(53)	(15)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(68)	(116)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(819)	(1 020)
- Dividendes versés	(812)	(1 020)
- Var. de trésorerie provenant d'opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle	(7)	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	(819)	(1 020)
Effet des var. des taux de change et de périmètre sur la trésorerie et équivalents (D)	(46)	88
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (A+ B+C+D)	(414)	(406)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :	7 705	8 111
- Caisse, Banques centrales (actif et passif)	6 729	7 289
- Comptes (actif et passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	976	822
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :	7 291	7 705
- Caisse, Banques centrales (actif et passif)	5 836	6 729
- Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit	1 638	1 236
- Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(183)	(260)
Variation de la trésorerie nette (1) (2)	(414)	(406)

(1) Les règles de détermination de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont présentées au §. 3.S

(2) Variation générée par les activités destinées à être cédées est jugé non significatif

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

RCI Banque S.A, société mère du groupe, est une société anonyme à conseil d'administration, au capital de 100 000 000 euros entièrement libéré, entreprise soumise à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires des établissements de crédit, et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° SIREN 306 523 358.

Le siège social de RCI Banque S.A est situé au 15, rue d'Uzès 75002 Paris, France.

RCI Banque S.A a pour principale activité le financement des marques de l'Alliance.

Les états financiers consolidés du groupe Mobilize Financial Services au 31 décembre portent sur la Société et ses filiales, et sur les intérêts du groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint.

1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS

Les comptes consolidés condensés du groupe Mobilize Financial Services au 31 décembre 2022, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 février 2023 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 19 mai 2023.

Les comptes consolidés du groupe Mobilize Financial Services, pour l'année 2021, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 février 2022 et approuvés à l'Assemblée Générale mixte du 20 mai 2022. Il a été décidé de verser aux actionnaires un dividende de 800 M€ sur le résultat 2021.

Les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

2. FAITS MARQUANTS

Changement de nom commercial « Mobilize Financial Services »

Afin de renforcer ses liens avec Mobilize, la branche mobilité du Groupe Renault, et de bénéficier d'une marque forte partout dans le monde, le groupe a décidé de modifier le nom de sa marque commerciale « RCI Bank and Services ». Celle-ci est devenue « Mobilize Financial Services ».

Ce changement n'impacte en rien le nom de la société qui reste RCI Banque S.A.

Guerre en Ukraine

Le conflit en Ukraine et les sanctions économiques et commerciales décidées progressivement à l'encontre de la Russie ainsi que les contre-sanctions décidées par la Russie ont impacté l'activité du groupe au cours de l'année 2022. Les domaines concernés incluent principalement la sécurité des employés, le risque d'incapacité de financement en Russie, le risque de cyberattaque et de défaillance des systèmes d'information.

Le groupe Mobilize Financial Services a des investissements à la fois en Russie et en Ukraine.

Le groupe Mobilize Financial Services se conforme strictement à la réglementation en vigueur et a mis en œuvre avec diligence les mesures nécessaires pour se conformer aux sanctions internationales.

Compte tenu du mode de fonctionnement de la banque dans ces deux pays, l'exposition du bilan à la Russie et à l'Ukraine est limitée.

En Ukraine :

RCI Banque S.A. détient à 100% une filiale non consolidée. Le groupe n'a aucune exposition de prêt avec cette société.

L'investissement net de RCI Banque S.A. est limité à la part de capital de cette filiale (0,3 M€) qui a été intégralement provisionné au cours de l'année 2022.

En Russie :

La principale exposition en Russie provient de l'investissement dans RN Bank, une entité auto-financée dans laquelle le groupe détient 30 % des intérêts économiques à travers la holding RN SF B.V. qui est consolidée par mise en équivalence. Dans l'attente de la cession de notre participation et en raison des incertitudes sur la recouvrabilité de cet actif, les titres de participation dans RN SF B.V. ont fait l'objet d'une provision pour la totalité de leur valeur au 31 décembre 2022. L'impact négatif s'élève à 119 millions d'euros au résultat. L'évolution du cours du rouble fait ressortir une réserve de change de -16 millions d'euros à fin décembre en cette devise.

Le groupe détient également 100 % de RNL Leasing, une société de leasing consolidée en intégration globale. La contribution de RNL leasing aux capitaux propres du groupe est peu significative (0,6 millions d'euros) et les prêts d'actionnaire de 1,5 milliards de roubles (équivalents à 19 millions d'euros) sont éliminés dans le cadre du traitement des opérations intragroupes. Le 11 octobre 2022, un contrat relatif à la cession de RNL Leasing a été signé (en attente de l'autorisation des autorités Russes). En conséquence, les actifs et passifs de RNL Leasing sont reclassés dans les rubriques « actifs/passifs non courants destinés à être cédés » dans les états financiers consolidés du groupe Mobilize Financial Services conformément à IFRS 5. L'actifs non courants destinés à être cédés représente 22 M€ à fin 2022 avec une dépréciation de 3M€ qui a été comptabilisée représentant la différence entre le prix de vente et la créance détenue. Le taux de clôture KRUB utilisé à fin 2022 est 76,85 et le taux moyen (compte de résultat) utilisé est 72,17.

Le groupe Mobilize Financial Services a entrepris des démarches pour se désengager de ses investissements en Russie.

Nouvelle émission de Fonds communs de titrisation

Sur le marché de la titrisation le groupe a placé courant mai une opération pour environ 700 millions d'euros adossées à des prêts automobiles accordés par sa filiale française DIAC (dont 650 millions d'euros de titres senior et environ 50 millions d'euros de titres subordonnés).

Le groupe Mobilize Financial Services a également émis sa première titrisation en Espagne, permettant la création de 1,1 milliards d'euros de titres Senior entièrement retenus par le groupe. Ce nouveau programme renforce la réserve de liquidité du groupe à travers l'augmentation et la diversification des actifs éligibles aux opérations de politique monétaire de la BCE.

Entrées de périmètre

En 2022, deux nouvelles entités du groupe Bipi (Bipi Mobility Netherlands B.V. et Bipi Mobility UK Limited) sont entrées dans le périmètre de consolidation en intégration globale.

La présence de CEO du groupe Mobilize Financial Services dans le conseil d'administration de Mobility Trader Holding GmbH implique que le groupe a une influence notable. L'entité Mobility Trader Holding GmbH dans laquelle le groupe détient 4,97% est consolidé par la méthode mise en équivalence.

Selon l'article 19 de CRR, l'entité doit être consolidée si le total de bilan et hors-bilan est dépassé 10 M€. En conséquence, quatre entités (RCI Finance SK S.r.O ; RCI Lizing d.o.o ; RCI Usluge d.o.o ; RCI Insurance Service Korea Co.Ltd), auparavant non consolidées, sont entrées en consolidation en intégration globale avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

Crise sanitaire Covid-19 :

Lors de la crise covid 19, les moratoires « covid-19 » ont été appliqués dans le cadre des définitions de l'EBA et selon les situations de chaque pays. Compte tenu de leur non-renouvellement courant 2021, le groupe Mobilize Financial Services n'a plus d'encours soumis à des moratoires actifs à fin décembre 2022.

A noter : Le groupe Mobilize Financial Services n'est pas concerné par l'octroi de prêts garantis par l'État (PGE).

Coût du risque

La norme IFRS 9 introduit dans le calcul des pertes attendues liées au risque de crédit (ECL) la notion de forward-looking. À travers cette notion, de nouvelles exigences en termes de suivi et de mesure du risque de crédit sont introduites avec le recours à des données prospectives, notamment de type macroéconomique. Les principes de calcul des provisions pour risque de crédit sont décrits dans la section 4.3.3.5 de l'annexe aux comptes annuels 2022.

Le coût du risque à fin décembre 2022 s'établit à 195 M€ (0,44% des actifs productifs moyens APM) dont 210 M€ sur les financements clientèle (0,55% des APM) et une reprise de 21 M€ sur les financements réseau (-0,35% APM).

En comparaison avec l'année 2021 (coût du risque 62 M€ 0,14% APM), le coût du risque à fin décembre 2022 a augmenté de 130 M€. Cette évolution s'explique principalement par :

- Une augmentation, sur l'année 2022, des dépréciations pour les créances clientèle (note 7) de 116 M€ contre une baisse de 4 M€ sur l'année 2021. Cet écart s'explique principalement par :
 - la variation des taux de couverture sur les créances dépréciées : en décembre 2022 le taux de couverture global des créances clientèle s'établit à 2,7% en hausse de 0,2 points par rapport à décembre 2021.
 - la variation des encours clientèle augmente de 966 M€ sur l'année 2022. En 2021, ils avaient diminué de 84 M€.
- L'augmentation du taux de couverture global est principalement liée à : 1) la mise à jour des paramètres de calcul IFRS9 et plus particulièrement de la Loss Given Default pour la France et le Brésil au premier semestre 2022, qui avaient été figés en octobre 2021 2) de l'impact de la mise à jour des provisions forward-looking 3) la mise en place d'un ajustement pour le risque Inflation sur les portefeuilles Grand Public, et d'un ajustement sur les clients fragiles.

Sur le réseau de concessionnaires, le coût du risque est constitué d'une reprise de provisions pour dépréciation de 21M€.

L'ajustement « forward-looking » compris dans ces chiffres intègre une composante macro-économique et une composante collective.

Sur la clientèle l'ajustement « forward-looking » est en dotation de 37 M€ :

- 37 M€ d'augmentation au titre de la mise à jour de la composante macro-économique, pour laquelle des modèles internes de stress des paramètres PD et LGD ont été utilisés dans certains pays (notamment la France, l'Allemagne et l'Italie)
- 0,1 M€ de reprise au titre de la provision collective sur les acteurs économiques dont les secteurs sont les plus touchés par la crise du Covid.

Sur le réseau l'ajustement « forward-looking » est en reprise de 24 M€.

La proportion de créances clientèle en défaut est légèrement baissée à 2,4% en diminution de 0,1 point par rapport à décembre 2021.

La ventilation des opérations avec la clientèle et les provisions associées à chaque classe IFRS9 sont détaillées en notes 7.

Hypothèses significatives pour les calculs de pertes attendues IFRS 9 :

Elles sont proches de celles retenues au cours de l'exercice 2022, auxquelles s'ajoutent l'effet défavorable prévisible sur le montant des provisions de l'application de la nouvelle définition du défaut pour le périmètre traité en méthode avancé.

Forward-looking

La provision « forward-looking » est composée d'une provision statistique et d'une provision d'expertise sectorielle.

Evolutions des paramètres de calcul du forward-looking statistique en 2022 :

Mobilize Financial Services (MFS) ne disposait pas dans le passé de modèles internes afin d'effectuer les projections des paramètres de risque de crédit tels que la PD (Probabilité de Défaut) et la LGD (Loss Given Default) nécessaires au calcul des provisions IFRS9 forward-looking. A la place étaient utilisés des benchmarks fournis par l'EBA

(European Banking Authority) dans le cadre des exercices de Stress-Tests bancaires menés tous les 2 ans sous la supervision de la BCE (Banque Central Européenne). Les benchmarks ainsi utilisés dataient du dernier exercice de stress-testing (1er trimestre 2021).

Dans le cadre du SREP (Supervisory review and evaluation process), la BCE a toutefois demandé à MFS, de disposer de modèles internes. MFS a par conséquent développé des modèles internes (sur les portefeuilles où cela était possible, c'est-à-dire disposant d'une volumétrie et d'une qualité de données suffisante) et a utilisé ces modèles pour le calcul des provisions forward-looking statistiques en 2022. Des proxys ont été mis en place pour les portefeuilles ne disposant pas de modèles internes (Exemple de proxys utilisés : Moyenne des résultats des portefeuilles disposant de modèles internes pour les portefeuilles ne disposant pas de modèles internes).

La provision statistique est basée sur 3 scénarios :

- Scénario « Stability » : Stabilité pendant 3 ans des paramètres de provisions des pertes attendues (ECL : Expected Credit Losses), sur la base des derniers paramètres de risque disponibles ;
- Scénario « Baseline » : Utilisation des paramètres de stress issus de modèles internes développés en 2022. Les projections sont basées sur des données macro-économiques utilisées pour l'ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process) de l'institution datant de 09/2022 (à l'exception du Brésil où les données macro-économiques utilisées datent de 02/2022). Cela permet ainsi de stresser les PD et LGD, et donc les ECL (Expected Credit Losses) sur les portefeuilles disposant de modèles.
- Scénario « Adverse » : Approche similaire au scénario « Baseline » mais avec une utilisation de données macro-économiques dégradées amenant à des ECL plus élevés.

Les différents scénarios sont ensuite pondérés pour tenir compte des dernières projections macro-économiques à date de l'OCDE (PIB, Taux de chômage et inflation) et ainsi calculer une provision forward looking statistique (Montant de la provision obtenue par différence avec les provisions comptables IFRS 9 du scénario stability).

Entre décembre 2021 et décembre 2022, les scénarios macro-économiques de l'OCDE retenus pour les pondérations ont évolué négativement compte tenu de l'évolution de l'environnement économique :

- L'OCDE a revu à la baisse les prévisions de PIB sur 2022 et 2023 sur la majorité de pays. Sur 2022 les prévisions ont été abaissées de -1,6 points sur la France, -2,3 points sur l'Allemagne, -0,9 point sur l'Espagne et sur l'Italie et -0,3 point sur le Royaume-Uni. A l'inverse, au Brésil la prévision s'est améliorée de 1,3 points. Sur 2023 la dégradation des prévisions de PIB a été la plus marquée sur les pays suivants : -1,5 points sur la France, environ -2,5 points sur l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni et -0,9 sur le Brésil.
- Les prévisions de chômage sur 2022 et 2023 sont très légèrement favorables dans la majorité des pays. Stable en France, Royaume-Uni, Allemagne et Italie, avec une variation entre -0,7 et +0,4 entre sur 2022 et 2023. L'OCDE prévoit une amélioration en Espagne de 1,3 points en 2022 et -0,7 sur 2023. Au Brésil, l'OCDE prévoit une baisse de plus de 3 points sur les 2 années.
- En ce qui concerne l'inflation, la majorité des pays a connu une très forte inflation en 2022 (Supérieur à 8 points sauf la France à 5,9%). En 2023, l'inflation prévue par l'OCDE pour l'ensemble des pays se situe entre 4,8% (Espagne) et 8,8 % (Brésil).

Depuis la crise du Covid-19, la provision forward-looking intègre également une provision sectorielle et a donc 2 composantes, une provision statistique et une provision sectorielle. Le calcul est réalisé après retraitement dans la provision statistique des provisions sectorielles pour ne pas avoir de doubles provisions sur les encours.

Forward-Looking - Approche sectorielle

Le forward-looking sectoriel regroupe les particuliers travaillant pour un employeur se situant dans des secteurs à risque.

De la même manière qu'au 31 décembre 2021, l'estimation de la provision forward-looking a été complétée sur des segments de clientèle Grand Public et Corporate jugés plus particulièrement impactés par la crise. En l'absence de retards de paiement matérialisés, les segments concernés ont été maintenus dans leur bucket d'origine.

S'agissant des expositions Grand Public, les clients France et du Royaume-Uni employés dans des secteurs d'activité risqués ont fait l'objet d'un ajustement amenant le taux de couverture à celui du Stage 2 de chaque secteur considéré. Cet ajustement porte sur 869 M€ d'encours.

Quant aux expositions Corporate sur des clients opérant dans des secteurs d'activité particulièrement affectés par la crise mais pour lesquels une analyse individuelle n'était pas envisageable, là aussi l'ajustement réalisé a consisté à porter le taux de provisionnement au taux constaté sur les encours des mêmes segments comptabilisés en bucket 2. Les encours Corporate concernés s'élèvent à 1 046M€.

Depuis fin 2020, les principaux secteurs d'activité touchés par la crise Covid-19 (hôtellerie, restauration, transport de passagers, etc.) ont fait l'objet d'une couverture additionnelle en appliquant le taux de couverture des encours B2, aux expositions B1. Ils ont été ponctuellement complétés de quelques secteurs propres à certains pays. La provision au bilan résultant de cet ajustement représente 46,9 M€ à fin décembre 2022 contre 47 M€ à fin décembre 2021.

Forward-looking – Approche statistique

Du fait de l'utilisation des modèles internes dans le calcul du forward-looking statistique, le scénario Baseline est devenu le scénario avec des projections des données macro-économiques les plus en ligne avec celles de l'OCDE (datant de novembre 2022).

Compte tenu de la forte volatilité observée au cours des dernières années (covid en 2019, confinements, guerre en Ukraine, crise des semi-conducteurs) et des changements macro-économiques observés en 2022 (accélération de l'inflation), la probabilité d'occurrence du scénario « Stability » a été considérée comme relativement faible. Il reste donc comme un scénario potentiel mais le poids de ce scénario a été réduit par rapport aux exercices précédents afin notamment d'obtenir une meilleure représentativité du scénario « Baseline » étant donné son alignement avec les projections de l'OCDE de novembre 2022.

Ainsi, par rapport aux pondérations du 31 décembre 2021, le groupe Mobilize Financial Services a ainsi décidé, dans la majorité des pays, de réduire le poids du scénario Stabilité et d'augmenter le poids du scénario « Baseline ».

	FL Scenario Poids - Decembre 2021			FL Scenario Poids - Decembre 2022			2022 vs 2021		
	stability	Baseline	Adverse	stability	Baseline	Adverse	stability	Baseline	Adverse
France	0.75	0.05	0.20	0.10	0.65	0.25	-0.65	0.60	0.05
Germany	0.75	0.10	0.15	0.10	0.60	0.30	-0.65	0.50	0.15
Italy	0.70	0.05	0.25	0.10	0.65	0.25	-0.60	0.60	0.00
UK	0.70	0.05	0.25	0.10	0.65	0.25	-0.60	0.60	0.00
Brazil	0.50	0.10	0.40	0.55	0.10	0.35	0.05	0.00	-0.05
Spain	0.70	0.05	0.25	0.10	0.65	0.25	-0.60	0.60	0.00
Korea	0.65	0.20	0.15	0.10	0.65	0.25	-0.55	0.45	0.10
Hors G7 (ECLAT)	0.75	0.05	0.20	0.10	0.65	0.25	-0.65	0.60	0.05

- Activité financement clientèle : les scénarios « Stability » de l'ensemble des pays hors Brésil ont été diminués à 10% afin de prendre en compte l'utilisation des modèles internes et un scénario baseline plus en phase avec les dernières données économiques. Sur le Brésil, la pondération a été maintenue à 55% comme sur l'exercice précédent afin de prendre en compte la volatilité des données macroéconomiques du pays ces dernières années (instabilité non capturée par le scénario baseline).

Les scénarios « Baseline » étant les plus en ligne avec les prévisions macro-économiques de l'OCDE ont été pondérés à 65%, seules exceptions, l'Allemagne et le Brésil. L'Allemagne avec un scénario « Baseline » pondéré à 60% afin de tenir compte d'un décalage entre les prévisions de croissance du PIB dans ce scénario et la décroissance prévue par l'OCDE.

La macroéconomie Allemand affiche un PIB supérieur et une inflation inférieure à celle récente de l'OCDE, le risque est un peu plus élevé et nous proposons d'avoir un poids plus élevé du scénario défavorable à 30%. Le Brésil comme vu précédemment où le scénario « baseline » a été pondéré à 10% du fait de l'incertitude économique observée. Nous pouvons observer une très forte volatilité sur le PIB et le taux de chômage au cours des dernières années au Brésil. La politique du nouveau gouvernement formé en 01/2023 apporte également une incertitude supplémentaire sur les résultats de la politique économique et la réaction potentielle des marchés financiers.

Les scénarios Adverse ont été pondérés à 25% (hors Allemagne à 30% et Brésil à 35%).

- Activité financement réseaux : La pondération de chacun des scénarios a été alignée avec les pondérations observées sur l'activité de financement clientèle l'exception du Brésil où le « Baseline » a été pondéré à 10% et l'« Adverse » à 40 en ligne avec la mise à jour précédente de Juin 2022.

Réseau	FL Scenario Poids - Decembre 2021			FL Scenario Poids - Decembre 2022			2022 vs 2021		
	stability	Basellne	Adverse	stability	Basellne	Adverse	stability	Basellne	Adverse
France	0.65	0.05	0.30	0.10	0.65	0.25	-0.55	0.60	-0.05
Germany	0.70	0.05	0.25	0.10	0.60	0.30	-0.60	0.55	0.05
Italy	0.55	0.05	0.40	0.10	0.65	0.25	-0.45	0.60	-0.15
UK	0.65	0.05	0.30	0.10	0.65	0.25	-0.55	0.60	-0.05
Brazil	0.50	0.05	0.45	0.55	0.05	0.40	0.05	0.00	-0.05
Spain	0.55	0.05	0.40	0.10	0.65	0.25	-0.45	0.60	-0.15
Korea							0.00	0.00	0.00
Hors G7 (ECLAT)	0.65	0.05	0.30	0.10	0.65	0.25	-0.55	0.60	-0.05

Suite à ces changements de pondérations, la provision de forward-looking statistique s'établit à 101,2 M€ contre 87,6 M€ en décembre 2021.

Sensibilité du forward-looking statistique versus décembre 2021 :

L'application d'une pondération de 100 % au scenario « Stability » reviendrait à calculer les ECL sans application de stress et conduirait à une réduction de la provision statistique de 87,6 M€.

L'application d'une pondération de 100 % au scenario « Baseline » conduirait à une réduction de 45,7 M€ de la dépréciation statistique.

L'application d'une pondération de 100 % au scenario adverse conduirait à une augmentation de 172,2 M€ de cette dépréciation.

Les provisions statistique et sectorielle s'établissent à 147,9 MEUR contre 134,8 MEUR en décembre 2021

En millions d'euros	Clientèle			Réseau			Total 12/2022
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	
France	28,8	16,8	1,2	1,0	0,0	0,0	47,9
Brésil	1,2	1,7	2,3	0,1	0,0		5,4
Italie	7,7	9,1	0,8	(0,0)	(0,0)	0,1	17,7
Espagne	10,9	6,4	1,6			0,1	18,9
Maroc	6,0	2,0	0,6	0,0	(0,0)	0,0	8,7
Royaume-Uni	9,5	2,7	0,3				12,5
Allemagne	7,3	6,2	0,9			0,0	14,4
Colombie	1,9	4,1	0,4			0,0	6,5
Portugal	1,8	0,8	0,0	0,0	(0,0)	0,0	2,7
Autriche	3,0	0,6	0,0	0,0			3,6
Pologne	2,2	1,2	0,2	0,0	(0,0)	0,0	3,6
Rep. Tchèque	0,7	0,1	0,0	0,0			0,8
Autres	2,0	2,9	0,4	0,1	(0,0)		5,4
Total	83,1	54,6	8,8	1,2	0,0	0,2	147,9

En millions d'euros	Clientèle			Réseau			Total 12/2021
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	
France	27,3	5,8	5,6	9,5	0,4	0,0	48,6
Brésil	3,6	6,0	2,2	1,3	0,2		13,3
Italie	5,8	2,5	2,0	2,0	0,4	0,4	13,0
Espagne	4,3	2,9	2,1	2,7	0,8	0,1	12,9
Maroc	5,8	1,3	1,4	1,1	0,3	0,1	9,9
Royaume-Uni	4,9	1,7	0,7	0,4	0,0		7,7
Allemagne	3,2	2,1	0,8	1,0	0,1	0,0	7,2
Colombie	3,1	0,8	0,7	0,1	0,1	0,0	4,7
Portugal	3,2	0,2	0,1	1,0	0,0	0,0	4,5
Autriche	2,2	0,3	0,1	0,4	0,0		3,0
Pologne	1,5	0,3	0,3	0,6		0,1	2,8
Rep. Tchèque	0,9	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	1,1
Autres	1,9	1,5	0,5	1,7	0,5	0,0	6,1
Total	67,5	25,5	16,5	21,9	2,8	0,7	134,8

Provisions d'expertise (ajustements complémentaires hors modèle)

Un ajustement d'expert des provisions peut être éventuellement apporté au niveau local en cas de nécessité. L'expert peut ajuster l'allocation dans les buckets 1 et 2 d'une exposition ainsi que l'ECL calculée s'il a des informations complémentaires. Ces ajustements doivent être justifiés et sont classés en six catégories : Moratoires & Clients fragiles, Inflation, Loueurs, Individuel, Paramètres de risque IFRS9, Autres.

Clients fragiles

Le risque de crédit spécifique sur les clients ayant bénéficié de reports ou de différés d'échéances pendant la crise Covid-19 est à présent évalué comme faible ou nul, l'ensemble des clients ayant repris le remboursement de leur prêt depuis plus d'un an. Cependant, en Italie où une part importante du portefeuille a pu bénéficier de moratoires de paiement, une expertise a été conservée sur la base d'un screening de la qualité des contreparties par un Crédit Bureau.

Le stock de cette expertise représente encore à fin décembre 2022 une provision de 5,3 M€ contre 31,9 M€ à fin 2021 sur l'ensemble des pays concernés.

En outre, le dispositif sur les clients fragiles a été étendu et renforcé en 2022 pour permettre la détection précoce des clients Grand Public susceptibles d'être en difficulté, à travers des arbres de décision ou des scores spécifiques à chaque pays. Les clients en bucket 1 qui se sont vus ainsi attribuer un grade de sévérité moyen ou élevé ont alors été couverts au taux du bucket 2.

Le stock de cette expertise complémentaire représente à fin décembre 2022 une provision de 17,4 M€ contre 9,1 M€ à fin 2021 (uniquement sur l'Espagne en 2021).

Inflation

Sur les portefeuilles Grand Public, un ajustement lié à une dégradation de la solvabilité des clients qui voient le coût de la vie impacté par l'inflation a été généralisé fin 2022. La méthodologie utilisée pour calibrer cet ajustement consiste à estimer quelle part du portefeuille en bucket 1 serait susceptible de basculer en bucket 2 en stressant les éléments de coût de la vie, et de couvrir cette partie du portefeuille en bucket 1 sur la base du taux de provisionnement du bucket 2.

Le stock de cette expertise Inflation représente à fin décembre 2022 une provision de 42,7 M€ contre 3,9 M€ à fin 2021. En 2021, l'expertise inflation portait sur le UK qui visait à apprécier l'impact du Brexit.

Il a été vérifié que ce montant ne se recoupait pas avec le forward-looking.

Loueurs

Il s'agit d'expertises liées aux sociétés de location courte durée. Le stock de cette expertise représente 3,7 M€ à fin décembre 2022.

Individual

En cas d'ajustement hors modèle faisant suite à une revue individuelle de contreparties corporate (hors réseau), l'exposition saine est déclassée en B2.

L'application de la forbearance ne doit pas conduire à un déclassement systématique d'un bucket à un autre (et notamment du bucket 1 au bucket 2) mais il doit faire l'objet d'une analyse (sur base individuelle ou collective) des contreparties pour déterminer celles qui subissent une véritable dégradation de leur risque de crédit sur la durée de vie de l'actif de celles qui ne rencontrent que des « problèmes de liquidités temporaires ».

Ces expertises sont appliquées lors de revues individuelles d'entreprises réalisées à partir d'un seuil minimum d'encours. Elles représentent 20,5 M€ à fin décembre 2022, en reprise de 11,2 M€ par rapport à fin décembre 2021. Cette reprise est concentrée sur la France et s'explique par l'amélioration des indicateurs financiers des entreprises soumises à revue individuelle.

Paramètres Risque IFRS9

Ces expertises sont réalisées afin de couvrir des biais ou incertitudes sur les paramètres de risque. Elles peuvent également être appliquées pour anticiper des évolutions de paramètres ou des changements de modèles. Elles s'élèvent à 17,3 M€ à fin décembre 2022 contre 32,4 M€ à fin décembre 2021.

Autres

Les expertises de ce type sont celles qui n'ont pas été classées dans une des cinq autres catégories. Elles totalisent 3,5 M€ à fin décembre 2022.

Application de la nouvelle définition du défaut

Le groupe Mobilize Financial Services a finalisé en 2021 son projet de mise en conformité à la nouvelle définition du défaut concernant les pays en méthode avancée (France, Italie, Espagne, Allemagne, Royaume Uni et Corée du Sud) et concernant les pays en méthode standard (Brésil et pays hors G7).

Les paramètres de provisionnement (probabilité de défaut, évaluation de la perte encourue en cas de défaut d'une contrepartie) sont établis aujourd'hui selon les modalités applicables au nouveau défaut (reconstitution des historiques de calcul, compteur de « days past due » adapté etc). Le paramètre de la perte encourue en cas de défaut d'une contrepartie est mis à jour en rythme mensuel pour tous les pays depuis juin 2022.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers du groupe Mobilize Financial Services arrêtés au 31 décembre 2022 ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2022 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

A) Evolutions des principes comptables

Le groupe Mobilize Financial Services applique les normes et amendements parus au Journal Officiel de l'Union européenne d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2022.

➤ Nouveaux textes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2022

Amendement IAS 16	Produits générés avant l'utilisation prévue
Amendement IFRS 3	Mise à jour de la référence au cadre conceptuel
Amendement IAS 37	Coûts à prendre en compte pour déterminer si le contrat est déficitaire

Améliorations annuelles (cycle 2018-2020)	Processus annuel d'amélioration des normes
---	--

L'application de ces amendements à compter du 1er janvier 2022 est sans effet significatif sur les états financiers du groupe.

➤ **Nouveaux textes non appliqués par anticipation par le groupe**

Amendement IAS 1	Information sur les méthodes comptables significatives	1er janvier 2023
Amendement IAS 8	Définition des estimations comptables	1er janvier 2023
IFRS 17 et amendements	Contrats d'assurance	1er janvier 2023
Amendement IFRS 17	Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives	1er janvier 2023
Amendement IAS 12	Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction	1er janvier 2023

Le groupe Mobilize Financial Services n'anticipe à ce stade aucun impact significatif sur les comptes consolidés du fait de l'application des amendements à IAS 1, IAS 8 et IAS 12.

La norme IFRS 17 – Contrats d'assurance, publiée le 18 mai 2017 et modifiée par les amendements du 25 juin 2020, énonce les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir pour les contrats d'assurance. Elle remplace la norme IFRS 4 - Contrats d'assurance et sera applicable au titre des exercices débutant à compter du 1er janvier 2023.

IFRS 17 s'applique principalement dans le groupe Mobilize Financial Services aux contrats d'assurance-crédit émis et aux accords de réassurance contractés par les sociétés RCI Life et RCI Insurance. Les contrats seront désormais évalués selon le modèle général (dit « building blocks approach ») comprenant : (1) les estimations des flux de trésorerie futurs actualisés suivant l'approche dite « ascendante » qui consiste à déterminer les taux d'actualisation en ajustant une courbe de taux sans risque pour tenir compte des caractéristiques de liquidité du portefeuille de contrats d'assurance, (2) un ajustement pour le risque non financier appliqué suivant la méthode des niveaux de confiance et (3) la marge sur services contractuels. La marge sur services contractuels sera reconnue en compte de résultat en fonction des unités de couverture fournies sur la période, c'est-à-dire en fonction de l'amortissement du crédit assuré. Le groupe Mobilize Financial Services prévoit que l'application rétrospective modifiée à partir du 1er janvier 2023 de la norme IFRS 17 aura un effet positif sur les capitaux propres de l'ordre de 130 millions d'euros au 1er janvier 2022, date de la transition. En date de transition, et en application d'IFRS 17, le montant des provisions techniques sur contrats d'assurance net du montant des actifs de réassurance est estimé aux alentours de 129 millions d'euros et le stock de marge sur services contractuels est estimé aux alentours de 332 millions d'euros aux bornes du groupe Mobilize Financial Services. Aucun contrat onéreux n'a été recensé dans le portefeuille en date de transition. Le calcul de l'impact de l'application d'IFRS 17 sur le compte de résultat 2022 est en cours de finalisation.

➤ **Autres normes et amendements non encore adoptés par l'Union Européenne**

Amendement IAS 1	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants.	1er janvier 2023
Amendement IFRS 16	Passif de location dans le cadre d'une cession-bail	1er janvier 2024

Le groupe Mobilize Financial Services est en train d'analyser les impacts potentiels mais à ce stade n'anticipe aucun impact significatif sur les comptes consolidés du fait de l'application de ces amendements.

➤ **Interprétation de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des « Targeted Long Term Refinancing Operations » (IFRS 9 et IAS 20)**

La décision de l'IFRS IC visant à clarifier l'analyse et la comptabilisation des transactions TLTRO III a été rendue définitive en mars 2022. Cette décision s'applique aux tirages TLTRO III auxquels le groupe Mobilize Financial Services a choisi d'appliquer IFRS 9. Plus de détails sont fournis sur ces transactions dans la Note 12.

➤ **Hyperinflation en Turquie**

La Turquie a été identifiée le 16 mars 2022 par l'International Practices Task Force (IPTF) du « Center for Audit Quality » comme un pays à considérer comme étant en hyperinflation pour l'établissement des comptes de l'exercice 2022.

L'entité ORFIN Finansman Anonim Sirketi mise en équivalence est en monnaie fonctionnelle locale et a appliqué le retraitement de l'hyperinflation au 31 décembre 2022. Son effet sur la contribution aux comptes du groupe Mobilize Financial Services est jugé non significatif.

B) Principes de consolidation

Périmètre et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées au sens d'IFRS 10 (entreprises associées ou contrôle conjoint – co-entreprises), directement ou indirectement, par le groupe (filiales et succursales).

Les actifs titrisés de Diac SA, de RCI FS Ltd, des succursales italienne, espagnole et allemande pour lesquels le groupe Mobilize Financial Services a conservé la majorité des risques et avantages, sont maintenus à l'actif du bilan. En effet, le groupe garde le contrôle, selon IFRS 10, sur les véhicules fonds commun de titrisation-FCT qu'il crée dans le cadre de ses titrisations car il garde les parts les plus risquées. Ce sont elles qui déterminent qui a le pouvoir dans le véhicule fonds commun de titrisation-FCT. Ainsi, ayant le contrôle, le groupe peut consolider et éliminer les opérations réciproques ; tout en conservant les créances cédées. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe. En parallèle, les emprunts obligataires émis par le Fonds sont intégrés au passif du bilan du groupe ainsi que les charges y afférentes.

Ainsi, lors de la titrisation, le groupe ne décomptabilise pas les créances titrisées car le véhicule (fonds commun de titrisation-FCT), qui gère la titrisation, reste sous le contrôle du groupe Mobilize Financial Services. Le paragraphe 3.2.4 IFRS9, vient appuyer cette absence de dé-comptabilisation des créances cédées dans le cadre des programmes de titrisation.

A noter que dans le cadre du business model de « collecte », dans le cadre de la politique comptable et de seuils pratiqués par le groupe, les cessions de créances via la titrisation sont les cessions peu fréquentes mais significatives. Ces cessions de créances via la titrisation ne remettent pas en cause le business model de « collecte » appliqué à ces portefeuilles.

Les entreprises associées et co-entreprises sont comptabilisées par mise en équivalence (IFRS 11).

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées.

Les sociétés consolidées par le groupe Mobilize Financial Services sont principalement les sociétés de financement des ventes de véhicules Renault, Nissan, Dacia, Samsung et Datsun ainsi que les sociétés de service associées.

Coût d'acquisition des titres et goodwill

Les goodwill sont évalués, à la date d'acquisition, comme étant l'excédent entre :

- Le total de la contrepartie transférée évaluée à la juste valeur ainsi que le montant éventuel d'une participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise

et

- Le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs.

Les frais connexes à l'acquisition comme les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de conseil, juridiques, comptables, de valorisation et autres honoraires professionnels ou de conseil, sont enregistrés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont encourus et les services reçus.

Les coûts d'émission de titres d'emprunt ou de capitaux propres sont eux comptabilisés selon IAS 32 et IFRS9.

Si le regroupement d'entreprises génère un goodwill négatif, celui-ci est enregistré immédiatement en résultat.

Un test de dépréciation est effectué, au minimum une fois par an et dès que survient un indice de perte de valeur, en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est fondée sur une approche de marché, elle est déterminée par l'utilisation de multiples pour chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie, constituées d'entités juridiques ou de regroupement d'entités juridiques dans un même pays. Un taux d'actualisation unique est utilisé pour l'ensemble des UGT testées, composé du taux sans risque à 10 ans augmenté de la prime de risque moyenne du secteur dans lequel ces dernières évoluent.

L'horizon des données prévisionnelles relatives au résultat est de 1 an.

Les goodwill sont donc évalués à leur coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Le cas échéant, une dépréciation est inscrite au compte de résultat.

Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (achats/cessions) sont comptabilisées comme des transactions en capital. La différence entre la rémunération reçue ou versée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle cédées ou rachetées est reconnue directement en capitaux propres.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le groupe a consenti des engagements de rachat de participations sur les filiales consolidées par intégration globale détenues par des actionnaires minoritaires. Ces engagements de rachat correspondent pour le groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi en estimant le prix de rachat éventuel que le groupe Mobilize Financial Services aurait à payer aux participations ne donnant pas le contrôle si ces dernières étaient exercées, en tenant compte notamment des résultats futurs du portefeuille de financement existant à la date de clôture et en référence aux dispositions définies dans les contrats de coopération.

Conformément aux dispositions prévues par la norme IAS32, le groupe a enregistré un passif au titre des options de vente vendues aux participations ne donnant pas le contrôle des entités contrôlées de manière exclusive, pour un montant total de 186 millions d'euros au 31 décembre 2022, contre 168 millions d'euros au 31 décembre 2021. Ce passif est comptabilisé initialement pour la valeur actualisée du prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des participations ne donnant pas le contrôle sous-jacent aux options et pour le solde en diminution des capitaux propres - part des actionnaires de la société mère. L'obligation d'enregistrer un passif alors même que les options de vente ne sont pas exercées conduit, par cohérence, à retenir initialement le même traitement comptable que celui appliqué aux augmentations de pourcentage d'intérêts dans les sociétés contrôlées.

A l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont extournées ; si le rachat est effectué, le montant constaté en passif est annulé en contrepartie du décaissement de trésorerie lié au rachat de la participation ne donnant pas le contrôle.

Le détail des filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives sont détaillées en note B.

C) Présentation des états financiers

Les états de synthèse sont établis sur la base du format proposé par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) dans sa recommandation n° 2017-02 du 14 juin 2017 relative au format des comptes consolidés des établissements du secteur bancaire établis selon les normes comptables internationales.

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.

D) Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, le groupe Mobilize Financial Services doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le groupe Mobilize Financial Services revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer

des estimations actuelles. La valeur recouvrable des créances sur la clientèle et les provisions sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

Ces estimations sont prises en compte dans chacune des notes correspondantes.

Des modifications ont été apportées aux jugements et hypothèses retenus par rapport à décembre 2021 concernant :

- Le forward looking pour lequel des modèles internes ont été utilisés pour déterminer certains paramètres de calcul ;
- Les ajustements d'ECL passés en complément des ECL issus des modèles de calcul pour prendre en compte le contexte d'arrêt particulier en lien avec la situation macro-économique."

Mis à part les points ci-dessus, les principales zones de jugement et d'estimation pour l'établissement des comptes consolidés restent identiques.

E) Prêts et créances sur la clientèle et contrats de « Location Financement »

Principe d'évaluation (hors dépréciation) et de présentation des prêts et créances sur la clientèle

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des « prêts et créances émis par l'entreprise ». A ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable, jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau dans le cadre de campagnes promotionnelles, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Les contrats de « Location Financement » identifiés selon les règles décrites au point F sont comptabilisés en substance comme des créances de financement des ventes.

A noter que lorsque les commissions sont rattachées à un contrat de financement crédit ou location financière, l'évaluation des commissions se fait actuariellement en fonction du TIE du contrat. L'étalement de ces commissions se fait sur la durée de vie du contrat. En effet, ces commissions sont directement liées à l'établissement du contrat et sont donc traitées comme des coûts marginaux selon IFRS 9.

Lorsque les commissions sont en « stand alone », elles ne sont pas rattachées à un contrat de financement. Ces commissions sont comptabilisées en application d'IFRS 15. Elles sont reconnues en résultat lorsque l'obligation de performance est remplie c'est-à-dire soit à un instant précis soit à l'avancement (cf. Note 27).

Les résultats des opérations de revente de véhicules à l'issue des contrats de location financière sont classés parmi les « Produits (et charges) net(te)s des autres activités ».

Ainsi, les plus et moins-values sur revente de véhicules relatives aux contrats sains, les flux de provisions pour risques sur valeurs résiduelles ainsi que les plus et moins-values sur véhicules dégagées à l'occasion de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes sont classés dans les "Autres produits d'exploitation bancaire" et "Autres charges d'exploitation bancaire".

Dégradation significative du risque (définition du bucketting) :

Chaque prêt ou créance, en date d'arrêt, est classé dans une catégorie de risque selon qu'il a subi ou non de détérioration significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale. De cette classification dépend le niveau de la provision pour perte de valeur attendue à comptabiliser pour chaque instrument :

- Bucket 1 : aucune dégradation ou dégradation non significative du risque de crédit depuis l'origination ;

- Bucket 2 : dégradation significative du risque de crédit depuis l'origination ou contrepartie financière non investment grade
- Bucket 3 : détérioration telle que la perte est avérée (catégorie du défaut).

Cette segmentation des encours par niveau de risque, induite par la norme IFRS 9, est intégrée dans les processus de suivi et de gestion des risques de crédit des entités du groupe et implémentée dans les systèmes opérationnels.

La date d'origination est définie au niveau de chaque prêt ou créance et non pas au niveau de la contrepartie (e.g. date d'entrée en relation).

La date d'origination est définie comme suit

- pour les engagements de financement irrévocables, la date d'origination est la date de signature de l'engagement ou pour les engagements de financement Réseau la date de dernière revue des limites
- pour les encours de crédits classiques, de location financière ou opérationnelle, la date d'origination est la date de son passage en gestion, i.e. date à laquelle l'engagement de financement est extourné et la créance enregistrée au bilan.
- pour les encours « comptes uniques » de crédit Réseau, la date d'origination correspondra à la date de dernier passage en solde débiteur.
- pour les titres, la date d'origination correspond à la date d'achat.

Identification et analyse du risque de crédit

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe Mobilize Financial Services:

- Une notation groupe pour les emprunteurs « Réseau », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement),
- Une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie,
- Pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des filiales et des types de financement concernés.

De ce fait, la dégradation significative du risque de crédit s'apprécie au niveau de la transaction, c'est-à-dire au niveau du contrat de financement (activité financement Clientèle particuliers et entreprises) ou de la ligne de financement (activité Financement Réseau). Pour les portefeuilles en notation IRB-A, largement majoritaire dans le groupe, un déclassement du bucket 1 vers le bucket 2 est effectué en fonction de la dégradation de la notation de la transaction par rapport à l'origination.

Exemple : si le rating d'une transaction s'est dégradé de x crans à la date de reporting vs la date d'origination, nous déclassons du bucket 1 vers le bucket 2 la transaction concernée.

Le nombre de crans "x" est déterminé selon le portefeuille considéré.

La note de crédit n'est pas projetée sur la durée de vie de la transaction, ni sur 12 mois.

Les contrats restructurés (forborne) sont également déclassés en bucket 2.

Pour les portefeuilles en méthode standard (non notés), le déclassement du bucket 1 en bucket 2 s'effectue en fonction d'arbres de décision différents entre les activités Clientèle et Réseau, tenant compte entre autres de la présence d'impayés et des restructurations de contrats (forborne).

Les portefeuilles sont découpés en quatre segments sur lesquels sont développés des scores de comportement : Grand Public, Entreprises, Très Grandes Entreprises (France uniquement), Réseau

Les variables de score sont spécifiques à chaque pays et à chaque segment :

- Critères qualitatifs : forme juridique de l'entreprise, âge de l'entreprise, type de véhicule Véhicule Neuf/Véhicule Occasion, pourcentage d'apport comptant, état civil, mode d'habitation, profession...
- Critères quantitatifs : durée de l'impayé en cours, durée écoulée depuis le dernier impayé régularisé, exposition, durée initiale de financement, ratios bilantiels usuels.

Encours restructurés

Le groupe Mobilize Financial Services applique, pour l'identification des encours restructurés, la définition de l'European Banking Authority (EBA) donnée dans son ITS (Implementing Technical Standards) 2013/03 rev1 du 24.07.2014.

La restructuration de crédit (ou Forbearance) consiste dans la mise en place de concessions envers un client emprunteur qui rencontre ou est sur le point de rencontrer des difficultés financières pour honorer ses engagements.

Elle désigne ainsi les cas :

- de modification des clauses et des conditions d'un contrat afin de redonner au client en difficulté financière la possibilité d'honorer ses engagements (exemple : changement du nombre d'échéances, report de la date d'échéance, changement du montant des échéances, changement du taux client),
- de refinancement total ou partiel d'un engagement d'une contrepartie en difficulté (au lieu de le résilier), qui n'aurait pas eu lieu si le client n'avait pas connu de difficultés financières.

La classification d'un contrat en encours restructurés est indépendante du provisionnement (par exemple un contrat qui sera restructuré et retournera en encours sain n'aura pas de provisions et sera pourtant qualifié d'encours restructuré durant la période probatoire).

Sont exclues des créances restructurées, les créances dont les caractéristiques ont été renégociées commercialement avec des contreparties ne présentant pas de difficultés financières.

L'encours restructuré se définit au niveau du contrat (« facility ») qui est restructuré, et non au niveau du tiers (pas de principe de contagion).

Les difficultés financières s'appréhendent en revanche au niveau du client.

Les conditions de sortie d'un contrat des encours restructurés sont cumulatives et sont les suivantes :

- Le contrat est considéré comme performant (sain ou incidenté) et l'analyse de la situation du client confirme qu'il a recouvré sa solvabilité et sa capacité à honorer ses engagements,
- Un minimum de 2 ans de période probatoire s'est écoulé depuis que le contrat restructuré est revenu en encours performant,
- Des remboursements réguliers et significatifs ont été effectués par le client au cours, à minima, de la moitié de la période probatoire,
- Aucune des expositions du client ne présente d'impayés de plus de 30 jours à la fin de la période probatoire.

Si un contrat sorti des encours restructurés bénéficie à nouveau de mesures de restructuration (extension de durée, etc.) ou s'il présente des impayés de plus de 30 jours, il doit être reclassé en encours restructuré.

Dépréciation pour risque de crédit

Selon la norme IFRS 9, il n'est plus nécessaire qu'un fait générateur intervienne pour constater une dépréciation comme c'était le cas sous IAS 39 (« incurred loss »). Ainsi, tous les instruments financiers entrant dans le champ de la norme se voient affecter une dépréciation pour pertes attendues dès l'origine (à l'exception de ceux originés ou acquis en présence d'un événement de défaut) :

- A l'origine, l'instrument est affecté d'une perte de valeur représentant les pertes attendues à 12 mois (Bucket 1).
- En cas de détérioration significative du risque de crédit depuis l'origine, l'instrument est alors affecté d'une perte de valeur représentant les pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Définition de l'Expected Credit Loss

La norme IFRS9 définit l'ECL comme l'espérance de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Cette espérance constituera le montant de la provision allouée à une facilité ou à un portefeuille.

Pour calculer les ECL, la norme exige d'utiliser les informations internes et externes pertinentes (validées) et raisonnablement disponibles, afin de faire des estimations de perte prospectives / forward-looking, qui incluent les événements passés, les conditions actuelles et les prévisions d'événements futurs et de conditions économiques.

Formule générique de l'ECL

Sur la base des éléments susmentionnés, la formule de calcul de l'ECL utilisée par le groupe Mobilize Financial

Services peut être présentée de manière générique comme suit :

$$ECL_{\text{Maturité}} = \sum_{i=1}^{M \text{ mois}} EAD_i * PD_i^9 * ELBE_0^9 * \frac{1}{(1+r)^{t/12}}$$

Avec :

- ✓ M = maturité
- ✓ EAD_i = exposition attendue au moment de l'entrée en défaut l'année considérée (en prenant en compte les remboursements anticipés éventuels)
- ✓ PD_i^9 = probabilité de faire défaut durant l'année considérée
- ✓ $ELBE_0^9$ = meilleure estimation de la perte en cas de défaut de la facilité
- ✓ t = taux d'actualisation

Chacun de ses paramètres fait l'objet d'un calibrage dédié.

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et elles représentent les insuffisances de flux de trésorerie pour la durée de vie qui surviendraient advenant une défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie attendue de l'instrument financier est inférieure à 12 mois), pondérées par la probabilité qu'il y ait défaillance. Par conséquent l'ECL à un an (12-month ECL) se déduit de la formule ci-dessus en se restreignant à mesurer des paramètres sur les 12 mois suivants.

Il apparaît donc que, pour les contrats dont la maturité est inférieure à 12 mois, la provision est identique que l'opération soit classée en Bucket 1 ou en Bucket 2. Pour le groupe Mobilize Financial Services cela a notamment un impact sur le périmètre Réseau puisqu'il s'agit principalement de financements court-terme.

Probabilité de défaut – PD :

Le groupe Mobilize Financial Services capitalise sur les dispositifs bâlois pour calculer ses paramètres IFRS 9.

Meilleure estimation de la perte en cas de défaut – ELBE9 IFRS 9 :

La norme IFRS 9 ne comporte aucune mention spécifique concernant la période d'observation et de collecte de données historiques utilisées pour le calcul des paramètres LGD. Il est par conséquent possible, pour les pays concernés, d'utiliser les estimations de LGD telles que déterminées dans l'environnement prudentiel en approche IRB comme point de départ (des ajustements sont réalisés si nécessaires).

Lors de la comptabilisation initiale :

La norme précise que les pertes attendues doivent être actualisées à la date de reporting au taux d'intérêt effectif (TIE) de l'actif (ou une estimation approximative de ce taux déterminé lors de la comptabilisation initiale).

Compte tenu de la structure générique des contrats du groupe Mobilize Financial Services, le choix a été fait de déterminer le TIE comme étant le taux du contrat.

Perspective prospective – forward-looking :

La norme IFRS 9 introduit dans le calcul des pertes attendues liées au risque de crédit (ECL) la notion de forward-looking. À travers cette notion, de nouvelles exigences en termes de suivi et de mesure du risque de crédit sont introduites avec le recours aux données prospectives, notamment de type macroéconomique.

L'intégration du forward-looking n'a pas pour objectif de déterminer une marge de prudence sur le montant des provisions. Il s'agit essentiellement de tenir compte du fait que les observations passées ne reflètent pas nécessairement les anticipations futures et par conséquent des ajustements sont nécessaires par rapport à un montant de provision déterminé sur base de paramètres calibrés exclusivement sur base historique. Ces ajustements du montant de provision peuvent se faire à la hausse comme à la baisse et doivent être dûment documentés.

La méthodologie du groupe Mobilize Financial Services repose sur une approche multi-scénario (3 scénarii). Pour chaque scénario des PD et LGD sont déterminés afin de calculer les pertes attendues pour chacun.

Des indicateurs macroéconomiques (PIB, taux long terme, ...) et éléments sectoriels sont utilisés pour associer une probabilité d'occurrence à chaque scénario et ainsi obtenir le montant final du forward-looking. Les projections

macro-économiques sont utilisées pour l'ensemble des contrats en portefeuille, indépendamment du produit (crédit, location financière, location opérationnelle).

Dans le groupe la provision forward-looking couvre deux composantes :

- La provision statistique qui tient compte de scénarios macro-économiques et appliquée à l'ensemble des encours Clientèle et Réseau
- La provision sectorielle pour la Clientèle Corporate dont l'objet est de couvrir les secteurs identifiés comme fragilisés (notamment durant la crise Covid-19).

Définition du défaut utilisée chez le groupe Mobilize Financial Services

Critères de passage en défaut pour le secteur de la clientèle de particulier et entreprise (Retail):

- Critère quantitatif : le seuil absolu et le seuil relatif sont dépassés depuis plus de 90 jours consécutifs.
- ou
- Critère qualitatif : Unlikelihood To Pay (UTP) : signes d'une probable absence de paiement. A savoir :
 - il existe un ou plusieurs impayés depuis 3 mois au moins (en application des règles de comptage du retard conforme à nouveau défaut),
 - ou la situation financière dégradée de la contrepartie se traduit par un risque de non recouvrement. En particulier, en cas de procédures de surendettement, de redressement judiciaire, règlement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal international.
 - ou il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Les critères quantitatifs de passage en défaut sont :

a) seuil de matérialité absolu (SA)

- La valeur du seuil absolu a été fixée par le régulateur à 500 EUR pour les encours « Non Retail »

La valeur du seuil absolu est à comparer avec l'ensemble de tous les impayés non techniques du client (single obligor) au jour du calcul.

Le seuil est considéré comme atteint si : $\sum (\text{Impayés non techniques } J) \text{ du client} > SA$

Ce calcul de l'ensemble des impayés non techniques du client doit être réalisé sur une base quotidienne.

Valeur du seuil en devise hors Euro :

Pour les pays hors zone Euro, le seuil absolu doit correspondre à l'équivalent des 100 et 500 EUR en monnaie nationale.

Les taux de change appliqués dans le groupe Mobilize Financial Services sont toujours ceux utilisés par Renault.

b) La valeur du seuil relatif a été fixée par la BCE à 1%.

La valeur du seuil relatif de 1% est à comparer avec le ratio Somme de tous les impayés du client au jour J sur la Somme des Montants de l'encours bilan (y compris impayés) du client au jour J.

Ce calcul doit être réalisé sur une base quotidienne pour les impayés ainsi que pour les encours bilan.

Le seuil est considéré comme atteint si :

$$\left(\frac{\sum (\text{Impayés } J) \text{ Client}}{\sum (\text{Encours Bilan } J) \text{ Client}} \right) > SR$$

L'encours Bilan du client sera calculé de la manière suivante :

ENCOURS =

+ Encours à échoir restant dû

– Encours créditeurs

- Reliquat du dépôt de garantie
- + ICNE
- + Solde exigible Comptabilisé à la Facturation (principal)
- + Solde exigible Comptabilisé à la Facturation (frais de recouvrement)
- + Solde exigible Comptabilisé à la Facturation (IR)
- + Solde non exigible (principal)

La définition du défaut pour les concessionnaires repose sur la présence d'au moins un des critères de défaut suivants, commun à l'ensemble du périmètre RCI :

Défaut:

1. Comptage des jours de retard
2. Impossibilité de payer :
 - une abstention
 - Procédure judiciaire et contentieuse
 - Anomalies d'audit des stocks
 - Fraude
 - Autres indications d'improbabilité de paiement (cf. comme détaillé ci-dessous)
 - Contagion
 - Fin de contrat financier
3. Liquidation judiciaire
4. Déchéance du terme

Pour le secteur retail et pour le secteur concessionnaire, sont exclus des créances en défaut :

- les créances litigieuses: créances faisant l'objet d'un refus de paiement de la part du client suite à contestation de l'interprétation des clauses du contrat (si la situation financière du client n'apparaît pas compromise),
- les clients à conditions de paiement négociables si et seulement si, il n'y a aucun doute sur le recouvrement,
- les créances sur lesquelles ne pèse qu'un risque pays: une créance ne doit pas être considérée comme douteuse du seul fait de l'existence d'un risque pays.

Les opérations de prêt au jour le jour avec la Banque Centrale figurent dans la rubrique « Caisse, Banques Centrales ».

Règles de passage en pertes (write-off)

Le traitement des write-offs est précisé dans la norme IFRS 9 §5.4.4 : la valeur brute comptable d'un actif financier est réduite lorsqu'il n'y a pas d'attente raisonnable de rétablissement. Les filiales du groupe Mobilize Financial Services doivent sortir du bilan les encours par la contrepartie d'un compte de perte, et reprendre la dépréciation associée, lorsque le caractère irrécouvrable des créances est confirmé et donc au plus tard lorsque ses droits en tant que créancier sont éteints.

En particulier, les créances deviennent irrécouvrables et donc sorties du bilan s'il s'agit :

- de créances ayant fait l'objet d'abandons de créances négociés avec le client notamment dans le cadre d'un plan de redressement
- de créances prescrites
- de créances ayant fait l'objet d'un jugement légal défavorable (résultat négatif des poursuites engagées ou de l'action d'un contentieux)
- de créances envers un client disparu.

Transferts de bucket (informations complémentaires)

En complément des éléments déjà présentés dans la section « Identification et analyse du risque de crédit », les conditions retenues pour le retour en bucket 1 des transactions précédemment classées en bucket 2 sont les suivantes :

- pour les portefeuilles retail et réseau, notés en IRB-A, le retour en bucket 1 se fait lorsque le rating de la transaction s'est amélioré.
- pour les portefeuilles Clientèle en approche standard non notés, le retour en bucket 1 s'opère douze mois après la date de régularisation du dernier impayé.
- pour les portefeuilles Réseau en approche standard, le retour en bucket 1 s'opère au travers de l'amélioration du statut risque du tiers.

De plus le retour en bucket 2 des instruments classés en bucket 3 s'opère lorsque le client a remboursé l'intégralité de ses impayés et qu'il ne rencontre plus de critère de défaut.

Pour l'activité Clientèle, l'apurement des impayés du client permet le retour de bucket 3 à bucket 2.

Pour l'activité Réseau, les lignes de financement originées lorsque le client était en défaut (POCI) restent en bucket 3. En cas de retour sain, les nouvelles expositions suivent ce statut.

Dépréciation des valeurs résiduelles

Le groupe Mobilize Financial Services assure un suivi systématique et régulier des valeurs de revente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée / kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- a) la valeur économique du contrat : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimés aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat ;
- b) la valeur comptable inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur).

La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

F) Les contrats de « location opérationnelle » (IFRS 16), côté bailleur

En application de la norme IFRS 16, le groupe Mobilize Financial Services opère une distinction entre les contrats de « location financement » et les contrats de « location opérationnelle », côté bailleur.

Le principe général conduisant le groupe Mobilize Financial Services à qualifier ses contrats de location en « location opérationnelle » est toujours celui du « non-transfert » des risques et avantages inhérents à la propriété. Ainsi, les contrats qui prévoient que le véhicule loué soit repris en fin de contrat par une entité du groupe Mobilize Financial Services sont qualifiés de contrat de « location opérationnelle », la majorité des risques et avantages n'étant pas transféré à un tiers extérieur au groupe. La qualification de location opérationnelle des contrats comportant un engagement de reprise par le groupe Mobilize Financial Services tient également compte de la durée estimée de ces contrats. Celle-ci est très inférieure à la durée de vie économique des véhicules, estimée par le Groupe Renault à sept ou huit ans selon le type de véhicule, ce qui conduit l'ensemble des contrats assortis de cet engagement à être considérés comme des contrats de location opérationnelle.

La qualification en location opérationnelle des locations de batteries de véhicules électriques se justifie par la conservation par le groupe Mobilize Financial Services des risques et avantages commerciaux inhérents à la propriété tout au long de la durée de vie automobile des batteries fixée de 8 à 10 ans, durée bien plus longue que les contrats de location.

Les contrats de « location opérationnelle » sont comptabilisés en immobilisations données en location et font apparaître au bilan les immobilisations en valeur brute, desquelles sont déduits les amortissements et auxquelles s'ajoutent les créances de loyer et les coûts de transactions restant à étaler. Les loyers et les amortissements sont comptabilisés de manière distincte au compte de résultat dans les produits (et charges) net(te)s des autres activités. Les amortissements s'effectuent hors valeur résiduelle et sont rapportés au résultat de manière linéaire comme les coûts de transactions. L'évaluation du risque de contrepartie et l'appréciation du risque sur les valeurs résiduelles ne sont pas remises en cause par cette classification.

Les résultats des opérations de revente de véhicules à l'issue des contrats de location opérationnelle sont classés parmi les « Produits (et charges) net(te)s des autres activités ».

G) Les contrats de « location opérationnelle » (IFRS 16), côté preneur

En application de la norme IFRS 16, tous les contrats de location sont comptabilisés au bilan par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien pris en location, en contrepartie d'une dette locative, correspondant à la valeur actualisée des loyers à décaisser sur la durée raisonnablement certaine du contrat qualifié de location. La durée du contrat de location correspond à la période non résiliable pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser le bien loué, à laquelle s'ajoutent les options de renouvellement que le groupe a la certitude raisonnable d'exercer.

Le droit d'utilisation engendre des charges d'amortissement alors que l'existence d'une dette génère des charges financières.

Le groupe a par ailleurs opté pour l'exemption des contrats de faible valeur et de courte durée. En effet, le groupe Mobilize Financial Services n'applique IFRS 16 que sur ses contrats de location jugés significatifs. Ces contrats sont majoritairement représentés par des locations immobilières significatives présentes dans certaines filiales et des contrats de locations de véhicule détenus uniquement par sa filiale Bipi.

En effet, courant 2021, le groupe a acquis Bipi, une plateforme proposant des offres d'abonnement automobile ; « Car subscription ». Bipi, à travers des partenariats avec de loueurs longue durée, choisit des véhicules à mettre dans sa propre vitrine. Cette entité prend en location auprès de ces loueurs des véhicules pour une durée minimum de 24 mois et maximum 36 mois (Bipi paie donc un loyer mensuel aux loueurs y compris de services) sans aucun engagement de valeur résiduelle et retourne les véhicules aux loueurs à la fin de la durée contractuelle.

Par la suite, Bipi donne en location ces véhicules (à travers sa plateforme) aux clients finaux avec un mark-up qui dépend de la durée du contrat et donc de la flexibilité laissée aux clients (c'est-à-dire 3 mois jusqu'à un maximum de 36 mois) et s'occupe de la remise en location.

Au vu de cette nouvelle activité significative, le groupe Mobilize Financial Services a activé ses contrats mobiliers sous IFRS 16. Ce sont les seuls contrats mobiliers jugés significatifs et ils représentent à fin décembre :

Droit d'utilisation net (cf. Note 10) : 20,6 M€

Dette locative (cf. Note 14) : 20,6 M€

H) Opérations entre le groupe Mobilize Financial Services et l'alliance Renault - Nissan

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale si ces modalités peuvent être démontrées.

Le groupe Mobilize Financial Services contribue à conquérir et fidéliser les clients des marques de l'alliance Renault-Nissan en apportant une offre de financements et de services intégrée à leur politique commerciale.

Les principaux indicateurs et flux entre les deux entités sont les suivants :

L'aide à la vente

Au 31 décembre 2022, le groupe Mobilize financial Services a assuré 18 232 millions d'euros de nouveaux financements (cartes incluses) contre 17 832 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Relations avec le réseau de concessionnaires

Le groupe Mobilize Financial Services agit en partenaire financier afin de maintenir et s'assurer de la bonne santé financière des réseaux de distribution de l'alliance Renault-Nissan.

Au 31 décembre 2022, les financements réseaux nets de dépréciations s'élèvent à 10 429 millions d'euros contre 6 770 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2022, 489 millions d'euros sont des financements directement consentis à des filiales ou succursales du Groupe Renault contre 505 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2022, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant qu'apporteur d'affaires, une rémunération de 764 millions d'euros contre 837 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Relations avec les constructeurs

Le groupe Mobilize Financial Services règle les véhicules livrés aux concessionnaires dont il assure le financement. A l'inverse, en fin de contrat, le groupe Mobilize Financial Services est réglé par le Groupe Renault du montant des engagements de reprise des véhicules dont ce dernier s'est porté garant. Ces opérations génèrent d'importants flux de trésorerie entre les deux groupes.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe Mobilize Financial Services. Au 31 décembre 2022, cette participation s'élève à 357 millions d'euros contre 338 millions d'euros au 31 décembre 2021.

I) Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres

Le portefeuille de titres de RCI Banque S.A est classé suivant les catégories d'actifs financiers fixées par la norme IFRS 9.

Titres évalués en juste valeur par résultat (JVP&L)

Les OPCVM et les FCP (parts de fonds) sont réputés non SPPI et sont donc valorisés à la juste valeur par résultat.

Les titres de sociétés ni contrôlées ni sous influence notable rentrent également dans cette catégorie dont l'évaluation se fait par le résultat.

La juste valeur de ces actifs financiers est déterminée en priorité par référence au prix de marché, ou, à défaut, sur la base de méthodes de valorisation non basées sur des données de marché.

Titres évalués en juste valeur par capitaux propres (JVOCI)

Cette catégorie regroupe les titres qui sont gérés dans le cadre d'un modèle de gestion de collecte et vente et passent les tests SPPI chez le groupe Mobilize Financial Services. Il s'agit de :

- Les instruments de dettes :

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (intérêts courus inclus), les variations de valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées en réserve de réévaluation directement dans les capitaux propres. La dépréciation de ce type de titre suit les modèles préconisés par la norme IFRS 9 en fonction des ECL.

J) Immobilisations (IAS16 / IAS36)

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminuées du cumul des amortissements et des pertes de valeur le cas échéant.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amortis linéairement sur les durées estimées d'utilisation suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| - Constructions | 15 à 30 ans |
| - Autres immobilisations corporelles | 4 à 8 ans |

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels amortis linéairement sur trois ans.

K) Impôts sur les résultats (IAS12)

Les retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les normes IAS, ainsi que les reports d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable. Une différence temporaire est également constatée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Selon la méthode du report variable retenue par le groupe Mobilize Financial Services, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires. Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu à hauteur des impôts de distribution dont le versement est anticipé par le groupe.

L) Engagements de retraite et assimilés (IAS19)

Les régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent : France, Suisse, Royaume-Uni, Corée du sud, Italie et Autriche.

Présentation des régimes

Le groupe Mobilize Financial Services a recours à différents types de régimes de retraite et avantages assimilés :

Régimes à prestations définies :

Ces régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent :

- Les indemnités de fin de carrière (France),
- Les compléments de retraites : les principaux pays ayant recours à ce type de régime sont le Royaume-Uni et la Suisse.
- Les régimes légaux d'épargne : c'est le cas de l'Italie.

Les régimes à prestations définies sont parfois couverts par des fonds. Ces derniers font périodiquement l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants. La valeur de ces fonds, lorsqu'ils existent, est déduite du passif.

Les filiales du groupe Mobilize Financial Services qui ont recours à des fonds de pension externes sont RCI Financial Services Ltd et RCI Finance SA.

Régimes à cotisations définies :

Le groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux ou privés chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Ces régimes libèrent l'employeur de toutes obligations ultérieures, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Les paiements du groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils se rapportent.

Méthode d'évaluation des passifs relatifs aux régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie et d'une durée correspondant à la durée moyenne estimée du régime évalué.

Les écarts actuariels résultant de révisions des hypothèses de calcul et des ajustements liés à l'expérience sont enregistrés en autres éléments du résultat global.

La charge nette de l'exercice, correspondant au coût des services rendus éventuellement majorée du coût des services passés, au coût lié à la désactualisation des provisions diminuées de la rentabilité des actifs du régime est constatée en résultat dans les charges de personnel.

Les détails par pays sont présentés dans les notes au bilan.

M) Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation du groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement leur monnaie locale. Dans les cas où la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie différente de la monnaie locale, c'est cette monnaie qui est retenue.

Les comptes des sociétés étrangères du groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, leurs comptes étant ensuite convertis dans la monnaie de présentation du groupe de la manière suivante :

- les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période ; ce taux étant utilisé comme une valeur approchée du cours applicable aux transactions sous-jacentes, sauf cas de fluctuations significatives.
- l'écart de conversion est inclus dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat.

Les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et des passifs de l'entité acquise.

Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion sur ses actifs et passifs, constatées précédemment en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

Pour déterminer si un pays est en hyperinflation, le groupe se réfère à la liste publiée par l'*International Task Force* de l'AICPA (*American Institute of Certified Public Accountants*). L'Argentine et la Turquie dans lequel le groupe Mobilize Financial Services exerce une activité significative figurent sur cette liste. Le référentiel IFRS, IAS 29 « Informations financières dans les économies hyperinflationnistes », impose une réévaluation des états financiers de l'année au cours de laquelle apparaît la situation d'hyperinflation. Celui-ci impose des retraitements dans les comptes individuels des sociétés concernées de façon à permettre la diffusion d'une information homogène. Ces états financiers individuels retraités sont ensuite incorporés dans les comptes consolidés du groupe. La monnaie étant en situation d'hyperinflation, son cours de conversion se dévalue ; les retraitements opérés dans les comptes locaux neutralisent partiellement, dans les comptes consolidés, les impacts de cette dévaluation. Pour les sociétés argentines une réévaluation a été faite dans le compte de résultat en fonction de l'indicateur IPC. La contrepartie des retraitements de réévaluation liée à l'hyperinflation argentine est présentée en résultat sur exposition inflation. L'effet de l'entité Turquie sur la contribution aux comptes du groupe Mobilize Financial Services est jugé non significatif.

N) Conversion des transactions en monnaie étrangère

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de ces transactions.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat.

O) Les passifs financiers

Le groupe Mobilize Financial Services enregistre un passif financier constitué d'emprunts obligataires et assimilés, de titres de créances négociables, de titres émis dans le cadre des opérations de titrisation ainsi que de dettes auprès des établissements de crédit et de dépôts Epargne auprès de la clientèle.

Les éventuels frais d'émission et primes qui y sont rattachés sont étalés actuariellement selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'émission.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à la juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement.

Les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur sont comptabilisés selon les principes exposés dans les règles et méthodes comptables au point : Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture.

Les programmes d'émission du groupe à moyen et long terme ne présentent pas de clause qui pourrait conduire à une exigibilité anticipée de la dette.

P) Emissions structurées et dérivés incorporés

Les émissions structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont adossées à des instruments dérivés qui viennent neutraliser le dérivé sous-jacent de façon à obtenir un passif synthétique à taux révisable.

Les seuls dérivés incorporés identifiés dans le groupe Mobilize Financial Services correspondent à des sous-jacents contenus dans des émissions structurées. Lorsque les dérivés incorporés ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, ils sont évalués et comptabilisés séparément à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont alors comptabilisées en compte de résultat. Après extraction du dérivé, l'émission structurée (contrat hôte) est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

Les émissions structurées sont ainsi associées à des swaps dont la branche active présente des caractéristiques strictement identiques à celles du dérivé incorporé, assurant sur le plan économique une couverture efficace. Néanmoins, les dérivés incorporés séparés du contrat hôte et les swaps associés aux émissions structurées sont comptablement réputés détenus à des fins de transaction.

Q) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Risques

La gestion des risques financiers par le groupe Mobilize Financial Services (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est exposée au chapitre ‘Les risques financiers’ annexé au présent document.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe Mobilize Financial Services dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change et de taux. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu’instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers utilisés par le groupe Mobilize Financial Services peuvent être qualifiés de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de juste valeur des actifs et passifs couverts. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie associés à des actifs ou des passifs existants ou futurs. Le groupe Mobilize Financial Services applique les dispositions d’IFRS9 pour la désignation et le suivi de ses relations de couverture.

Évaluation

Les dérivés sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

Celle-ci correspond, en application de la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur », au prix qui serait reçu pour la vente d’un actif ou payé pour le transfert d’un passif lors d’une transaction normale entre participants de marché à la date d’évaluation. Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur d’un instrument financier représente le prix qui serait reçu pour la vente d’un actif ou payé pour le transfert d’un passif (valeur de sortie).

- La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de devises est déterminée par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture. Elle intègre par ailleurs la valorisation des effets « de base » des swaps de taux et change.
- Celle des dérivés de taux représente ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les plus ou moins-values latentes déterminées à partir des taux d’intérêts courants à la date de clôture.

Ajustement de crédit

Un ajustement comptable est constaté sur la valorisation des portefeuilles de dérivés de gré à gré à l’exclusion de ceux compensés en chambre au titre du risque de crédit des contreparties (ou CVA, Credit Valuation Adjustment) et du risque de crédit propre (ou DVA, Debit Valuation Adjustment).

L’exposition (EAD - Exposure At Default) est approximée par la valeur de marché (MTM) incrémentée ou diminuée d’un add-on, représentant le risque potentiel futur et en tenant compte des accords de compensation avec chaque contrepartie. Ce risque potentiel futur est estimé par utilisation de la méthode standard proposée par la réglementation bancaire française (règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 26 juin 2013 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d’investissement, article 274).

La perte en cas de défaut (LGD - Loss Given Default) est estimée par défaut à 60%.

La probabilité de défaut (PD) correspond à la probabilité de défaut associée aux CDS (Credit Default Swap) de chaque contrepartie. Dans certains pays, lorsque l’information n’est pas disponible, la probabilité de défaut est approchée avec celle du pays de la contrepartie.

Couverture de juste valeur

Le groupe Mobilize Financial Services a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de juste valeur (« fair value hedge ») à ses couvertures du risque de taux d'un passif à taux fixe par un swap ou cross currency swap receveur fixe / payeur variable.

Cette comptabilité de couverture est appliquée sur la base d'une documentation de la relation de couverture à la date de mise en place et des résultats des tests d'efficacité des couvertures de juste valeur qui sont réalisés à chaque arrêté.

Les variations de valeurs des dérivés de couverture de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Pour les passifs financiers couverts en juste valeur, seule la composante couverte est évaluée et comptabilisée à la juste valeur. Les variations de valeur de la composante couverte sont comptabilisées en résultat. La fraction non couverte de ces passifs est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

En cas d'arrêt anticipé de la relation de couverture, le dérivé de couverture est qualifié d'actif ou de passif détenu à des fins de transaction et l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti pour un montant égal à sa dernière évaluation en juste valeur.

Couverture de flux de trésorerie

Le groupe Mobilize Financial Services a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de flux de trésorerie (« cash-flow hedge ») dans les cas suivants :

- Couverture du risque de taux sur des passifs à taux variable par un swap receveur variable / payeur fixe ; permettant ainsi de les adosser aux actifs à taux fixe;
- Couverture du risque de taux sur des ensembles composés d'un passif à taux fixe et d'un swap payeur variable / receveur fixe par un swap payeur fixe receveur variable ;
- Couverture de flux futurs ou probables en devises.

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêté pour s'assurer de l'éligibilité des opérations concernées à la comptabilité de couverture. Le groupe calcule un ratio de couverture pour s'assurer que les nominaux des couvertures n'excèdent pas les nominaux couverts. En ce qui concerne le deuxième type de couverture, le test pratiqué consiste à s'assurer que l'exposition au risque de taux liée aux actifs financiers non dérivés est bien réduite par les flux liés aux instruments dérivés utilisés en couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation.

Opérations de transaction

On retrouve dans ce poste les opérations non éligibles à la comptabilité de couverture et les opérations de couverture de change pour lesquelles le groupe Mobilize Financial Services n'a pas souhaité appliquer la comptabilité de couverture.

Les variations de valeur de ces dérivés sont comptabilisées en compte de résultat.

R) Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Les informations sectorielles sont présentées dans les états financiers annuels, selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

Le groupe Mobilize Financial Services a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (Grand Public et Entreprises) et le Réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia, Samsung et Datsun. Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en termes de marketing de l'offre, de processus de gestion, de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux.

Conformément à la norme IFRS 8, la répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité Exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel » au sens de la norme IFRS 8.

Les contributions par marché sont ainsi analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats

du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Le comité exécutif ayant décidé depuis le 1er janvier 2009 de suivre les précédentes activités Grand Public et Entreprises de manière consolidée (marché « Clientèle »), la répartition des secteurs opérationnels demandée par IFRS 8 a suivi la même segmentation.

L'activité Réseau recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'alliance Renault-Nissan. L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau. Les résultats de chacun de ces deux segments de marché sont présentés séparément. Les activités de refinancement et de holding sont regroupées au sein des « Autres activités ».

Les activités de financements des ventes Renault, Nissan, Dacia, Samsung et Datsun sont regroupées.

Activité	Clientèle	Réseau
Crédit	✓	✓
Location Financière	✓	NA
Location Opérationnelle	✓	NA
Services	✓	NA

S) Assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidé.

Actifs dédiés à l'assurance :

L'objectif premier de la stratégie d'investissement du groupe est de protéger et préserver ses actifs, avec toutes les décisions d'investissement à faire conformément au principe de la « personne prudente », tout en recherchant un retour adéquat afin de s'assurer que les investissements sont faits dans le meilleur intérêt des assurés.

À cet égard, le portefeuille d'investissement des activités d'assurance peut être considérée comme gérée de manière conservatrice car il est largement composé d'obligations corporate, souveraines et supranationales, les prêts à terme ainsi que les dépôts à vue. À la suite de l'année précédente, le groupe a poursuivi la diversification de ses participations en obligations d'entreprises de qualité investment grade. (cf Note 4)

Il est à noter que les obligations et les prêts à terme sont détenus jusqu'à l'échéance conformément à la politique du groupe business model de « collecte ».

Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance :

- Provisions pour primes non acquises (assurance non vie) : Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées par contrat au prorata temporis journalier.
- Provisions mathématiques (assurance vie) : Elles sont destinées à couvrir les obligations futures (ou flux d'indemnisation) correspondant aux engagements donnés, ainsi que les coûts de gestion de ces contrats. Elles sont calculées par contrat au prorata temporis journalier.
- Provisions pour sinistres à payer : Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres déclarés non réglés à la clôture de l'exercice. Ces provisions sont calculées sur la base d'un fichier de sinistre reposant sur des règles de recouvrement.
- Provisions IBNR (Incurred But Not Reported) : Il s'agit des provisions relatives aux sinistres non encore déclarés, estimées sur une base statistique. Elles sont calculées selon une méthode actuarielle (méthode de Chain Ladder) dans laquelle le coût d'un sinistre est estimé en fonction d'une analyse statistique de l'historique des remboursements des précédents sinistres. L'historique de donnée est effectué avec une méthode de Best Estimate, auquel s'y ajoute une marge prudentielle calibrée. Ainsi, les provisions IBNR sont toujours suffisantes même en cas de scénario très défavorable.

Les garanties proposées couvrent le risque décès, l'invalidité, l'incapacité et la perte d'emploi dans le cadre d'une assurance emprunteur. Ces types de risques sont contrôlés par l'utilisation de tables de mortalité appropriées, par un contrôle statistique de la sinistralité sur les populations assurées et par un programme de réassurance.

Test de suffisance des passifs : Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs d'assurance sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Les principales hypothèses sur lesquelles sont basées la modélisation des cashflows futurs dans le test de suffisance des passifs d'assurances sont les suivantes :

- La fréquence des sinistres, correspondant aux taux de mortalité pour la garantie décès, aux taux d'incidence pour les garantie Incapacité de travail et chômage, à la fréquence de perte totale des véhicules pour les garanties de Pertes Financières.
- Le taux d'acceptation des sinistres qui reflète l'action de la gestion des sinistres sur l'éligibilité des sinistres déclarés à l'assureur.
- Le taux de rachat des contrats pour prendre en compte les fins de contrat avant le terme dus notamment aux remboursements anticipés des financements sous-jacents aux assurances qui leur sont attachées. Ce taux de rachat va impacter l'ensemble des cashflows futurs (primes, sinistres, frais...) en venant modifier leur probabilité d'occurrence.
- Les hypothèses de frais généraux exprimés sous forme de coûts variables par poste (administration, gestion des sinistres, financiers, production) et de coûts fixes pour refléter les coûts de structure des compagnies d'assurance.
- La courbe des taux d'intérêt utilisée pour l'actualisation des cashflows futurs. La courbe retenue est celle fournie trimestriellement par l'EIOPA.

A fin 2022, ce test de suffisance du passif n'a pas révélé d'anomalie.

Compte de résultat :

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le groupe sont présentés au compte de résultat sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Gestion du risque :

Le groupe a une gestion de « personne prudente » concernant les risques auxquels il pourrait être exposé dans ses activités d'assurance.

Risque de contrepartie

Comme précisé plus haut, les sociétés d'assurance n'investissent que dans des actifs (dépôt bancaires, obligations souveraines, supra ou agences ou obligations d'entreprises) de qualité investment grade à faible risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

Dans le cadre des calculs Solvabilité II, un scénario de choc de taux a +/- 100 bp est simulé. Au 31/12/2022, l'impact d'une hausse de 100 bp sur le portefeuille d'actifs se monte à -4,9 M€, soit 1.5% de la valeur du portefeuille. Il est toutefois important de souligner que les sociétés conservent systématiquement leurs actifs jusqu'à maturité.

Risque de liquidité

Les sociétés d'assurance n'ont pas de dettes financières. En effet, les principaux passifs financiers de la société découlent de dettes à court terme. L'exposition au risque de liquidité résulte principalement de la nécessité de régler les obligations futures relatives aux provisions techniques d'assurance (ces engagements vis-à-vis des clients sont à plus d'un an) et autres dettes tels que l'impôt sur le revenu et autres sommes dues. En ordre pour répondre à ces obligations, le groupe se fixe des critères très stricts d'analyse de liquidité basée sur un scénario de run-off des portefeuilles d'assurance réactualisé chaque trimestre et n'investit de surcroît que dans des actifs très liquides renforçant le profil de sécurité du groupe.

Aucune exposition aux actifs non liquides tels que les actions, l'immobilier, participations, actifs non cotés... n'est

faite.

Risque d'assurance / réassurance

Dans le cadre de notre évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA), le risque d'assurance a été classé en risque majeur en termes de probabilité d'occurrence et d'impact financier. Nous avons, donc, simulé sur 4 ans (2022-2025) l'impact d'une déviation à la hausse des hypothèses de sinistralité (PPI Death: +20%, PPI invalidité +20%; et PPI chômage : +50%; Gap: +30%). Ce choc entraîne une baisse de profitabilité de 10% sur la filiale assurance RCI Life et à 6% sur la filiale assurance RCI Insurance des résultats 2023-2025. Par ailleurs, le ratio de solvabilité resterait bien supérieur à 100% sur les deux sociétés (et au niveau des 200% de notre cible en ajustant à la baisse les dividendes versés).

De plus, le groupe ne s'appuie pas sur des refinancements externes pour les activités d'assurance.

T) Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte. Les activités opérationnelles sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe Mobilize Financial Services. Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique contrasté, le groupe Mobilize Financial Services maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité.

Liquidité

Le groupe Mobilize Financial Services porte une grande attention à la diversification de ses sources d'accès à la liquidité. Depuis le déclenchement de la crise financière, l'entreprise a largement diversifié ses sources de financement. Au-delà de la base historique d'investisseurs obligataires en euros, de nouvelles zones de distribution ont été exploitées avec succès.

L'extension à huit ans des maturités maximales émises en Euro a permis de toucher de nouveaux investisseurs à la recherche de duration. Par ailleurs le groupe accède aux marchés obligataires dans des devises multiples que ce soit pour financer les actifs européens ou pour accompagner son développement hors Europe.

Le recours au financement par titrisation, de format privé ou public, permet également d'élargir la base d'investisseurs.

Enfin, l'activité de collecte de dépôts, lancée en février 2012 vient compléter cette diversification et vient renforcer le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR).

Le pilotage du risque de liquidité du groupe Mobilize Financial Services prend en compte les recommandations de l'EBA relatives à l'Internal Liquidity Adequacy Assessment Process (ILAAP) et repose sur les éléments suivants :

- **Appétit pour le risque** : Cet élément est défini par le Comité des Risques du Conseil d'Administration.
- **Refinancement** : Le plan de financement est construit dans une optique de diversification d'accès à la liquidité, par produit, par devise et par maturité. Les besoins de financements font l'objet de recadrages réguliers qui permettent d'ajuster le plan de financement.
- **Réserve de liquidité** : L'entreprise vise à disposer en permanence d'une réserve de liquidité en adéquation avec l'appétit pour le risque de liquidité. La réserve de liquidité est constituée de lignes bancaires confirmées non tirées, de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire de la BCE ou de la Banque d'Angleterre, d'actifs hautement liquides (HQLA) et d'actifs financiers. Elle est revue chaque mois par le Comité Financier.
- **Prix de transfert** : Le refinancement des entités européennes du groupe est principalement assuré par la Trésorerie groupe qui centralise la gestion de la liquidité et mutualise les coûts. Les coûts de liquidité internes sont revus périodiquement par le Comité Financier et sont utilisés par les filiales commerciales pour la construction de leur tarification.
- **Scénarios de stress** : Le Comité Financier est informé chaque mois de l'horizon pendant lequel l'entreprise peut assurer la continuité de son activité en utilisant sa réserve de liquidité dans divers scénarios de stress. Les scénarios de stress comprennent des hypothèses de fuite des dépôts, de perte d'accès à de nouveaux financements, d'indisponibilité partielle de certains éléments de la réserve de liquidité ainsi que des prévisions de production de nouveaux crédits. Les hypothèses de fuite des dépôts stressée sont très conservatrices et font l'objet de backtestings réguliers.
- **Plan d'urgence** : Un plan d'urgence établi permet d'identifier les actions à mener en cas de stress sur la situation de liquidité.

Risque au titre de l'activité de crédit

Contrairement à une année 2021 marquée par la pandémie du Covid-19 et l'adaptation des processus d'acceptation et de recouvrement au contexte particulier, où il a été également organisé et planifié la fin des reports d'échéance dans tous les pays pour accompagner nos clients dans la poursuite du paiement de leur échéances de crédit et les aider à traverser cette période difficile, l'année 2022 a connu une certaine stabilité des processus.

La qualité du portefeuille Clientèle est globalement stable en 2022 : on constate que 2,4% des encours clientèle sont en défaut en décembre 2022, soit une légère baisse du taux de NPE par rapport à décembre 2021 à 2,52%, mais une

stabilité en valeur, avec des encours en défaut s'élevant à 979 M€ à fin décembre 2022, contre 989 M€ à fin 2021.

Des ajustements hors modèles ont été retenus. Certains ajustements couvrent des expositions ayant bénéficié de périodes sensibles de moratoires en 2020 – 2021, et d'autres ajustements des clients identifiés comme fragiles à l'aide le cas échéant de données externes (en Espagne, Italie, Portugal, Suisse, Autriche). L'approche visant à systématiser l'identification et le traitement des clients fragiles reste une démarche de fond. En outre, une expertise sur les clients Grand Public dont la solvabilité a été dégradée par l'inflation a été mise en place fin 2022. Elle consiste à stresser le reste à vivre des clients Grand Public, ce qui permet d'estimer la part des encours en Stage 1 qui sont susceptibles de se dégrader et pour lesquels le taux de couverture est alors augmenté au niveau de celui du Stage 2.

Le groupe Mobilize Financial Services conserve l'objectif de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et ses cibles de rentabilité.

Rentabilité

Le groupe Mobilize Financial Services revoit régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité.

Gouvernance

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des comités financiers mensuels.

Les comités de gestion pays suivent également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

Exposition au risque de crédit non commercial

Le risque de contrepartie financière résulte du placement des excédents de trésorerie, investis sous forme de dépôts bancaires à court terme auprès d'établissements bancaires de premier ordre, d'investissements dans des fonds monétaires, ou d'achats d'obligations (émises par des états, émetteurs supranationaux, agences gouvernementales ou des entreprises) dont la durée moyenne était inférieure à un an au 31 décembre 2022.

Tous ces investissements sont réalisés auprès de contreparties de qualité de crédit supérieure préalablement autorisés par le Comité Financier. Le groupe Mobilize Financial Services porte par ailleurs une attention particulière à la diversification des contreparties.

De plus, pour satisfaire aux exigences réglementaires résultant de la mise en application du ratio de liquidité à 30 jours Liquidity Coverage Ratio (LCR), le groupe Mobilize Financial Services investit dans des actifs liquides tels que définis dans l'Acte Délégué de la Commission Européenne. Ces actifs liquides sont principalement constitués de dépôts auprès de la Banque Centrale Européenne et de titres d'états ou supranationaux. La durée moyenne du portefeuille de titres était inférieure à un an.

En outre, RCI Banque S.A. a également investi dans un fonds dont les actifs sont constitués de titres de créances émis par des agences européennes, des états et des émetteurs supranationaux. Son exposition moyenne au risque de crédit est de six ans avec une limite à neuf ans. Le fonds vise une exposition nulle au risque de taux avec un maximum de deux ans.

Par ailleurs, les opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés peuvent exposer l'entreprise à un risque de contrepartie. En Europe, où le groupe est soumis à la réglementation EMIR, les dérivés font l'objet de techniques de mitigation du risque de contrepartie par échange de collatéral en bilatéral ou enregistrement en chambre de compensation. En dehors d'Europe, le groupe est attentif à la qualité de crédit des contreparties bancaires avec lesquelles il traite des dérivés.

Environnement macroéconomique

L'activité économique mondiale s'est contractée au deuxième trimestre 2022, principalement du fait de la guerre en Ukraine et par la baisse de l'activité en Chine en raison des restrictions découlant de sa politique zéro COVID. En dépit de quelques éléments favorables liés à la poursuite de l'allègement des tensions sur les chaînes d'approvisionnement, les risques à la baisse sur la croissance mondiale persistent.

Aux États-Unis, après la contraction de l'activité au premier semestre, la croissance devrait rester modérée sur les prochains trimestres. Le marché du travail demeure robuste avec un taux de chômage qui reste à des niveaux bas (3,5

% à fin décembre). L'inflation reste très élevée mais commence à montrer ses premiers signes de ralentissement (6,5% en décembre contre 7,1% en novembre, 7,8 % en octobre, 8,3% en août).

La persistance d'un marché du travail tendu et d'une inflation élevée a conduit la Fed à amorcer son cycle de resserrement monétaire à partir du mois de mars. La cible des taux des Fed Funds a ainsi été relevée de 425 bp pour atteindre 4,25-4,50% à fin décembre.

La BCE a augmenté son taux directeur de 250 bp au cours de l'année 2022, faisant passer le taux de dépôt marginal de -0,50% à 2,00%. Elle prévoit de relever encore les taux d'intérêt afin d'assurer le retour rapide de l'inflation à sa cible à moyen terme de 2%. La BCE a aussi précisé qu'elle entamera la réduction de son bilan à partir de début mars 2023 (le portefeuille du programme d'achats d'actifs « APP » sera réduit de 15 milliards d'euros par mois en moyenne jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2023, puis son rythme sera ajusté au fil du temps).

La Banque d'Angleterre (BoE), une des premières banques centrales à avoir enclenché le cycle de resserrement monétaire, a relevé son taux directeur à plusieurs reprises pour le porter à 3,50% contre 0,25% à fin 2021.

Les craintes de stagflation ont entraîné une forte volatilité sur les marchés financiers. En Europe, les rendements obligataires ont augmenté dans le sillage des taux américains. Le taux des obligations souveraines allemandes à dix ans a dépassé la barre des 2% pour s'établir à 2,57%, contre un niveau de -0,19% à fin 2021.

Suite à l'inflexion constatée sur le front de l'inflation aux Etats-Unis et en Europe, les actions et les obligations d'entreprise qui avaient souffert au deuxième et troisième trimestre ont commencé à rebondir en fin d'année. Après avoir touché un point bas à -25 % fin septembre, l'Euro Stoxx 50 termine l'année à 3793 sur un repli de -11,74%. Les spreads de crédit ont connu une évolution similaire : après un plus haut à 138bps en juillet, l'index IBOXX Corporate Bond Euro s'établit à 99 bps à fin décembre contre 61 bps à fin décembre 2021.

5. REFINANCEMENT

Le groupe a profité d'un contexte encore favorable en début d'année pour émettre 750 millions d'euros à 3,5 ans. Cette opération a attiré un livre d'ordre de plus de 4,5 milliards d'euros en provenance de plus de 180 souscripteurs. Le groupe a aussi fait son retour sur le marché suisse avec le placement d'un emprunt obligataire pour 110 millions de francs suisses à 3 ans. En juin, la banque a réalisé avec succès son premier emprunt obligataire vert pour 500 millions d'euros. Les fonds reçus serviront à financer ou refinancer des véhicules électriques et des infrastructures de recharge. Cette dernière transaction a démontré la volonté du groupe de favoriser la transition vers la mobilité électrique et la lutte contre le changement climatique. En septembre, dans des conditions de marché encore volatiles, une opération pour 650 millions d'euros a été réalisée sur une maturité de 6 ans. En novembre et dans un environnement de marché particulièrement favorable, une opération de 750 millions d'euros a été réalisée sur une maturité de 3 ans.

Sur le marché de la titrisation, le groupe a placé pour environ 700 millions d'euros de titres adossés à des prêts automobiles accordés par sa filiale française DIAC et a augmenté de 100 millions de livre sterling sa titrisation privée en Angleterre.

Dans ce contexte de forte volatilité des marchés, l'activité de collecte d'épargne s'est montrée particulièrement résiliente et compétitive en termes de coûts de la ressource collectée vis-à-vis des sources de financements de marché. Les encours de dépôts clients ont progressé de 2,1 milliards d'euros depuis le début d'année pour s'établir à 24,4 milliards d'euros.

Ces ressources, auxquelles s'ajoutent, sur le périmètre Europe, 4,4 Md€ de lignes bancaires confirmées non tirées, 4,6 Md€ de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire des Banques Centrales, 5,8 Md€ d'actifs hautement liquides (HQLA) permettent au groupe Mobilize Financial Services d'assurer le maintien des financements accordés à ses clients pendant près de 11 mois sans accès à la liquidité extérieure. Au 31 décembre 2022, la réserve de liquidité du groupe Mobilize Financial Services (périmètre Europe) s'établit à 14,9 Md€.

6. EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Conformément à la réglementation prudentielle bancaire qui transpose en droit français la Directive 2013/36/UE concernant l'accès à l'activité des établissements de crédit et la surveillance prudentielle des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CRD IV) et le règlement (UE) 575/2013, le groupe Mobilize Financial Services est soumis au respect du ratio de solvabilité et des ratios relatifs à la liquidité, la division des risques ou les équilibres de bilan (ratio de levier). Au 31 décembre 2022, les ratios calculés ne mettent pas en évidence un non-respect des exigences réglementaires.

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Note 1 : Secteurs opérationnels

1.1 - Segmentation par marché

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2022
Encours productif moyen	36 936	6 443		43 379
Produit net bancaire	1 586	215	244	2 045
Résultat brut d'exploitation	1 058	160	185	1 403
Résultat d'exploitation	842	181	185	1 208
Résultat avant impôts	687	181	182	1 050

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2021
Encours productif moyen	36 254	7 146		43 400
Produit net bancaire	1 516	181	131	1 828
Résultat brut d'exploitation	1 031	135	86	1 252
Résultat d'exploitation	932	172	86	1 190
Résultat avant impôts	937	171	86	1 194

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Au niveau du Produit Net Bancaire, étant donné que la majorité des produits sectoriels du groupe Mobilize Financial Services provient d'intérêts, ces derniers sont présentés nets des charges d'intérêts.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'Encours Productif Moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe Mobilize Financial Services tels que présentés aux notes 6 et 7 des Annexes : Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

Les Actifs Productifs Moyens sont un autre indicateur utilisé pour le suivi des encours. Il correspond aux encours productifs moyens auxquels sont ajoutés les actifs liés aux activités de location opérationnelle.

Pour la clientèle, il s'agit de la moyenne des actifs productifs à fin. Pour le réseau il s'agit de la moyenne des actifs productifs journaliers.

1.2 - Segmentation géographique

En millions d'euros	Année	Encours net à fin (1)	dont Encours Clientèle net à fin (1)	dont Encours Réseaux net à fin
Europe	2022	45 125	35 387	9 738
	2021	40 832	34 551	6 281
<i>dont Allemagne</i>	2022	7 981	6 803	1 178
	2021	7 809	6 828	981
<i>dont Espagne</i>	2022	3 883	3 204	679
	2021	3 593	3 253	340
<i>dont France</i>	2022	17 264	12 711	4 553
	2021	15 319	12 359	2 960
<i>dont Italie</i>	2022	5 752	4 942	810
	2021	5 352	4 875	477
<i>dont Royaume-Uni</i>	2022	5 302	4 383	919
	2021	4 371	3 936	435
<i>dont Autres pays (2)</i>	2022	4 943	3 344	1 599
	2021	4 388	3 300	1 088
Afrique - Moyen-Orient	2022	505	369	136
	2021	496	384	112
Asie - Pacifique	2022	1 255	1 242	13
	2021	1 414	1 409	5
<i>dont Corée du Sud</i>	2022	1 255	1 242	13
	2021	1 414	1 409	5
Amérique	2022	2 607	2 065	542
	2021	2 227	1 855	372
<i>dont Argentine</i>	2022	213	101	112
	2021	166	94	72
<i>dont Brésil</i>	2022	1 694	1 324	370
	2021	1 475	1 201	274
<i>dont Colombie</i>	2022	700	640	60
	2021	586	560	26
Eurasie	2022			
	2021	14	14	
Total groupe RCI Banque	2022	49 492	39 063	10 429
	2021	44 983	38 213	6 770

(1) Y compris opérations de location opérationnelle

(2) Belgique, Pays-Bas, Suisse, Autriche, Suède, Hongrie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovénie, Slovaquie, Croatie, Irlande, Portugal, Roumanie.

Les produits provenant des clients externes sont affectés aux différents pays en fonction du pays d'appartenance de chacune des entités. En effet, chaque entité n'enregistre que des produits provenant de clients résidents dans le même pays que l'entité.

Note 2 : Caisse et Banques centrales

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Caisse et Banques centrales	5 836	6 729
Caisse et Banques centrales	5 836	6 729
Créances à terme sur Banques centrales	38	16
Créances rattachées	38	16
Total des Caisse et Banques centrales	5 874	6 745

Note 3 : Instruments dérivés de couverture

En millions d'euros	12/2022		12/2021	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés dans la catégorie des dérivés détenus à des fins de transaction	105	29	12	17
Instruments dérivés de taux	91	5	7	1
Instruments dérivés de change	14	24	5	16
Juste valeur des actifs et passifs financiers désignés en couverture	329	322	135	27
Instruments dérivés de taux et de change : Couverture de juste valeur		315	84	6
Instruments dérivés de taux : Couverture de flux de trésorerie futurs	329	7	51	21
Total des instruments dérivés	434	351	147	44

Ces postes comprennent essentiellement des instruments dérivés contractés sur les marchés de gré à gré par le groupe Mobilize Financial Services dans le cadre de sa politique de couverture de l'exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les instruments dérivés qualifiés dans des relations de couverture de flux de trésorerie sont adossés à des dettes à taux variable et, depuis l'application du troisième volet d'IFRS9 depuis le mois de janvier 2020, à des ensembles agrégés composés d'une dette à taux fixe et d'un swap de taux d'intérêt payeur variable.

Dans le cadre de la couverture de certains passifs à taux variable (Dépôts et TLTRO), le groupe Mobilize Financial Services a mis en place des dérivés de taux non qualifiés comptablement de dérivés de couverture selon les dispositions d'IFRS9). Le produit net bancaire a été positivement impacté par un effet de valorisation de ces swaps de 80 MEUR dû à la hausse actuelle des taux d'intérêt. Il convient de noter que cet impact de valorisation est temporaire et tendra vers un impact nul à l'échéance de ces swaps.

Le groupe Mobilize Financial Services est amené à couvrir l'impact des effets de change structurel depuis cette année 2022. Ces instruments de couverture sont classés en "Couverture des investissements nets".

Les opérations ayant donné lieu à une comptabilisation dans ce poste sont décrites dans les règles et méthodes comptables aux points : "Les passifs financiers" et "Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture".

Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers de couvertures de flux de trésorerie

En millions d'euros	Couvertures de flux de trésorerie	Echéancier de transfert en résultat de la réserve de couverture de flux de trésorerie		
		< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Solde au 31 décembre 2020	(22)	(3)	(19)	
Variation de juste valeur en capitaux propres	27			
Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés	11			
Solde au 31 décembre 2021	16	1	15	
Variation de juste valeur en capitaux propres	198			
Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés	4			
Solde au 31 décembre 2022	218	15	203	

Le tableau ci-dessus indique pour les couvertures de flux de trésorerie, les périodes au cours desquelles RCI Banque S.A s'attend à ce que les flux de trésorerie interviennent et influent sur le résultat.

La variation de la réserve de couverture de flux de trésorerie résulte d'une part de la variation de la juste valeur des instruments de couverture portée en capitaux propres, ainsi que du transfert en résultat de la période selon le même rythme que l'élément couvert.

Ventilation des nominaux d'instruments dérivés par durée résiduelle et par intention de gestion

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2022	<i>Dt entreprises liées</i>
Couverture du risque de change					
<u>Opérations de change à terme</u>					
Ventes	1 489			1 489	
Achats	1 451			1 451	
<u>Opérations de change au comptant</u>					
Prêts	1			1	
Emprunts	1			1	
<u>Opérations de swap de devises</u>					
Prêts	122	136		258	
Emprunts	122	137		259	
Couverture du risque de taux					
<u>Opérations de swap de taux</u>					
Prêteurs	11 172	12 628	250	24 050	
Emprunteurs	11 172	12 628	250	24 050	

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2021	Dt entreprises liées
Couverture du risque de change					
<u>Opérations de change à terme</u>					
Ventes	922			922	
Achats	912			912	
<u>Opérations de swap de devises</u>					
Prêts	187	72		259	
Emprunts	195	73		268	
Couverture du risque de taux					
<u>Opérations de swap de taux</u>					
Prêteurs	13 410	9 303	750	23 463	
Emprunteurs	13 410	9 303	750	23 463	

Note 4 : Actifs financiers

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (**)	521	837
Effets publics et valeurs assimilées	401	713
Obligations et autres titres à revenus fixes	119	123
Participations dans les sociétés non consolidées	1	1
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	119	137
Titres à revenus variables	36	30
Obligations et autres titres à revenus fixes	71	70
Participations dans les sociétés non consolidées	12	37
Total des actifs financiers (*)	640	974
(*) Dont entreprises liées	13	8
(**) Dont actifs dédiés à l'assurance	180	145

Note 5 : Prêts et créances au coût amorti sur les établissements de crédit

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Créances à vue sur les établissements de crédit	1 638	1 236
Comptes ordinaires débiteurs	1 589	1 175
Prêts au jour le jour	49	61
Créances à terme sur les établissements de crédit	52	58
Comptes et prêts à terme en bucket 1	27	58
Comptes et prêts à terme en bucket 2	25	
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit (*)	1 690	1 294

(*) Dont entreprises liées

2

Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

Les comptes courants bancaires détenus par les fonds commun de titrisation contribuent pour partie au rehaussement de crédit des fonds. Ils s'élèvent à 1 169 millions d'euros à décembre 2022 et sont classés parmi les comptes ordinaires débiteurs.

Les opérations de prêt au jour le jour avec la Banque Centrale figurent dans la rubrique « Caisse, Banques Centrales ».

Note 6 : Opérations avec la clientèle et assimilées

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Prêts et créances sur la clientèle	48 631	44 074
Opérations avec la clientèle	33 901	29 894
Opérations de location financière	14 730	14 180
Opérations de location opérationnelle	1 383	1 344
Total opérations avec la clientèle et assimilées	50 014	45 418

La valeur brute des encours restructurés (y compris le non-performing), suite à l'ensemble des mesures et de concessions envers les clients emprunteurs qui rencontrent (ou sont susceptibles à l'avenir de rencontrer) des difficultés financières, s'élève à 238 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 272 millions d'euros au 31 décembre 2021. Elle est dépréciée à hauteur de 78 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 80 millions d'euros au 31 décembre 2021.

6.1 - Opérations avec la clientèle

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Créances sur la clientèle	34 046	29 985
Affacturage sain	217	164
Affacturage dégradé depuis l'origination	7	13
Autres créances commerciales saines	3	4
Autres crédits sains à la clientèle	31 038	27 105
Autres crédits à la clientèle dégradés depuis l'origination	1 729	1 687
Comptes ordinaires débiteurs sains	375	339
Créances en défaut	677	673
Créances rattachées sur clientèle	80	62
Autres crédits à la clientèle en non défaut	41	41
Comptes ordinaires débiteurs en non défaut	36	17
Créances en défaut	3	4
Eléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle	560	594
Etalement des frais de dossiers et divers	(59)	(67)
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(265)	(307)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	884	968
Dépréciation des créances sur la clientèle	(785)	(747)
Dépréciation sur créances saines	(151)	(134)
Dépréciation sur créances dégradées depuis l'origination	(110)	(98)
Dépréciation des créances en défaut	(409)	(409)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(115)	(106)
Total net des créances sur la clientèle	33 901	29 894

Les opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturage résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales cédées par l'alliance Renault-Nissan. La dépréciation de la Valeur résiduelle concerne le crédit (en risque porté et non porté).

6.2 - Opérations de location financière

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Créances sur opérations de location financière	14 878	14 334
Crédit-bail et location longue durée contrats sains	13 029	12 384
Crédit-bail et location longue durée contrats dégradés depuis l'origination	1 512	1 584
Créances en défaut	337	366
Créances rattachées sur opérations de location financière	8	7
Crédit-bail et location longue durée en non défaut	7	6
Créances en défaut	1	1
Eléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière	162	116
Etalement des frais de dossiers et divers	28	49
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(229)	(273)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	363	340
Dépréciation des créances sur opérations de location financière	(318)	(277)
Dépréciation sur créances saines	(79)	(51)
Dépréciation sur créances dégradées depuis l'origination	(75)	(72)
Dépréciation des créances en défaut	(163)	(153)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(1)	(1)
Total net des créances sur opérations de location financière	14 730	14 180

Rapprochement entre l'investissement brut dans les contrats de location financière à la date de clôture et la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2022
Location financière - Investissement net	6 504	8 505	39	15 048
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	489	487	15	991
Location financière - Investissement brut	6 993	8 992	54	16 039
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	4 950	5 054	1	10 005
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>2 823</i>	<i>2 069</i>		<i>4 892</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	4 170	6 923	54	11 147

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2021
Location financière - Investissement net	6 432	7 983	42	14 457
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	400	374	2	776
Location financière - Investissement brut	6 832	8 357	44	15 233
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	4 428	4 657	4	9 089
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>2 611</i>	<i>2 015</i>		<i>4 626</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	4 221	6 342	44	10 607

6.3 - Opérations de location opérationnelle

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Immobilisations données en location	1 402	1 360
Valeur brute des immobilisations données en location	2 148	1 985
Amortissements sur immobilisations données en location	(746)	(625)
Créances sur opérations de location opérationnelle	19	12
Créances saines et dégradées depuis l'origine	12	9
Créances en défaut	13	9
Produits et charges restant à étaler	(6)	(6)
Dépréciation des opérations de location opérationnelle	(38)	(28)
Dépréciation des créances en défaut	(9)	(7)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(29)	(21)
Total net des opérations de location opérationnelle (*)	1 383	1 344
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(1)</i>	<i>(1)</i>

Montant des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location opérationnelle non résiliables

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Inférieur à 1 an	79	87
De 1 an à 5 ans	255	157
Supérieur à 5 ans	304	429
Total	638	673

6.4 - Exposition maximale au risque de crédit sur la qualité des créances jugées saines

L'exposition consolidée maximale au risque de crédit s'établit à 63 461 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 58 532 millions d'euros au 31 décembre 2021. Cette exposition comprend principalement les encours nets de financement des ventes, débiteurs divers et produits dérivés actifs ainsi que les engagements de financement irrévocables présents au hors bilan consolidé du groupe Mobilize Financial Services (cf. note 23 Engagements reçus).

Montant des créances échues

En millions d'euros	12/2022	dont non défaut (1)	12/2021	dont non défaut (1)
Depuis 0 à 3 mois	611	362	570	324
Depuis 3 à 6 mois	57		65	
Depuis 6 mois à 1 an	59		59	
Depuis plus de 1 an	48		52	
Total des créances échues	775	362	746	324

(1) Ne comprend que les créances de financement des ventes non classées en bucket 3.

Les risques sur la qualité des crédits de la clientèle font l'objet d'une évaluation (par système de score) et d'un suivi par type d'activité (Clientèle et Réseau). A la date de clôture des comptes, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances de financement des ventes non échues et non dépréciées.

Par ailleurs, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle du Financement des ventes au regard des dispositions réglementaires.

Le montant des garanties détenues sur les créances douteuses ou incidentées est de 784 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 805 millions d'euros au 31 décembre 2021.

6.5 - Valeur résiduelles en risque porté par le groupe Mobilize Financial Services

Le montant total de l'exposition au risque sur valeurs résiduelles porté en propre par le groupe Mobilize Financial Services (hors expositions sur batteries et expositions au risque résiliation anticipée) s'élève à 2 506 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 2 110 millions d'euros au 31 décembre 2021. Cette exposition est provisionnée à hauteur de 56 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 47 millions d'euros au 31 décembre 2021 pour la provision valeur résiduelle des véhicules en risque portée hors risque batterie et hors risque sur Voluntary Termination (concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni). La provision pour valeur résiduelle en risque porté, est une provision qui couvre la perte de valeur portée par le groupe Mobilize Financial Services à la revente d'un véhicule.

Note 7 : Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2022
Valeur brute	40 154	10 477	524	51 155
Créances saines	36 083	10 261	522	46 866
<i>En % du total des créances</i>	<i>89,9%</i>	<i>97,9%</i>	<i>99,6%</i>	<i>91,6%</i>
Créances dégradées depuis l'origination	3 091	167		3 258
<i>En % du total des créances</i>	<i>7,7%</i>	<i>1,6%</i>		<i>6,4%</i>
Créances en défaut	980	49	2	1 031
<i>En % du total des créances</i>	<i>2,4%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,4%</i>	<i>2,0%</i>
Dépréciation	(1 091)	(48)	(2)	(1 141)
Dépréciation créances saines	(354)	(20)	(1)	(375)
<i>En % du total des dépréciations</i>	<i>32,4%</i>	<i>41,7%</i>	<i>50,0%</i>	<i>32,9%</i>
Dépréciation créances dégradées depuis l'origination	(179)	(6)		(185)
<i>En % du total des dépréciations</i>	<i>16,4%</i>	<i>12,5%</i>		<i>16,2%</i>
Dépréciation créances en défaut	(558)	(22)	(1)	(581)
<i>En % du total des dépréciations</i>	<i>51,1%</i>	<i>45,8%</i>	<i>50,0%</i>	<i>50,9%</i>
Taux de couverture	2,7%	0,5%	0,4%	2,2%
<i>Créances saines</i>	<i>1,0%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,8%</i>
<i>Créances dégradées depuis l'origination</i>	<i>5,8%</i>	<i>3,6%</i>		<i>5,7%</i>
<i>Créances en défaut</i>	<i>56,9%</i>	<i>44,9%</i>	<i>50,0%</i>	<i>56,4%</i>
Total des valeurs nettes (*)	39 063	10 429	522	50 014
	1	489	207	697

(*) Dt entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2021
Valeur brute	39 188	6 845	437	46 470
Créances saines	35 073	6 619	436	42 128
<i>En % du total des créances</i>	<i>89,5%</i>	<i>96,7%</i>	<i>99,8%</i>	<i>90,7%</i>
Créances dégradées depuis l'origination	3 124	165		3 289
<i>En % du total des créances</i>	<i>8,0%</i>	<i>2,4%</i>		<i>7,1%</i>
Créances en défaut	991	61	1	1 053
<i>En % du total des créances</i>	<i>2,5%</i>	<i>0,9%</i>	<i>0,2%</i>	<i>2,3%</i>
Dépréciation	(975)	(75)	(2)	(1 052)
Dépréciation créances saines	(274)	(37)	(2)	(313)
<i>En % du total des dépréciations</i>	<i>28,1%</i>	<i>49,3%</i>	<i>100,0%</i>	<i>29,8%</i>
Dépréciation créances dégradées depuis l'origination	(161)	(9)		(170)
<i>En % du total des dépréciations</i>	<i>16,5%</i>	<i>12,0%</i>		<i>16,2%</i>
Dépréciation créances en défaut	(540)	(29)		(569)
<i>En % du total des dépréciations</i>	<i>55,4%</i>	<i>38,7%</i>		<i>54,1%</i>
Taux de couverture	2,5%	1,1%	0,5%	2,3%
<i>Créances saines</i>	<i>0,8%</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,7%</i>
<i>Créances dégradées depuis l'origination</i>	<i>5,2%</i>	<i>5,5%</i>		<i>5,2%</i>
<i>Créances en défaut</i>	<i>54,5%</i>	<i>47,5%</i>		<i>54,0%</i>
Total des valeurs nettes (*)	38 213	6 770	435	45 418
	9	505	264	778

(*) Dt entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)

La classification « Autres » regroupe principalement les comptes acheteurs et ordinaires avec les concessionnaires et le Groupe Renault.

Sur l'activité clientèle, le taux de provisionnement des buckets 2 augmente légèrement de 5,2% à 5,8 % sous l'effet défavorable du forward-looking et des paramètres LGD, en partie compensé par une amélioration du paramètre PD, tandis que le taux de provisionnement des buckets 3 passe de 54,5% à 56,9 % entre fin décembre 2021 et fin décembre 2022, sous l'effet du forward-looking et du paramètre LGD, spécifiquement en France et au Brésil. Quant au taux de provisionnement du bucket 1, il passe de 0,8% à 1%.

Note 7.1 : Ventilation des opérations avec la clientèle par buckets et zones géographiques

En millions d'euros	Valeur brute des créances			Dépréciation des créances			Total 12/2022
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	
France	16 150	1 315	362	(83)	(68)	(205)	17 471
Allemagne	7 546	496	63	(22)	(20)	(30)	8 033
Italie	5 446	357	95	(21)	(16)	(68)	5 793
Royaume-Uni	5 159	286	40	(136)	(6)	(20)	5 323
Espagne	3 719	225	83	(29)	(18)	(63)	3 917
Brésil	1 470	212	110	(19)	(19)	(56)	1 698
Corée du Sud	1 209	53	35	(8)	(2)	(31)	1 256
Suisse	768	76	11	(2)	(3)	(2)	848
Colombie	634	43	67	(8)	(12)	(23)	701
Pologne	667	67	41	(3)	(4)	(14)	754
Pays-Bas	698	7	7	(1)		(1)	710
Portugal	598	21	6	(7)	(2)	(5)	611
Autriche	543	16	2	(7)	(2)	(1)	551
Maroc	483	26	81	(14)	(8)	(54)	514
Autres pays	1 776	58	28	(15)	(5)	(8)	1 834
	46 866	3 258	1 031	(375)	(185)	(581)	50 014

En millions d'euros	Valeur brute des créances			Dépréciation des créances			Total 12/2021
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	
France	14 091	1 362	367	(63)	(61)	(187)	15 509
Allemagne	7 332	516	65	(13)	(13)	(32)	7 855
Italie	5 005	370	113	(19)	(20)	(73)	5 376
Royaume-Uni	4 154	342	44	(116)	(4)	(23)	4 397
Espagne	3 487	153	94	(21)	(17)	(73)	3 623
Brésil	1 260	200	100	(17)	(23)	(44)	1 476
Corée du Sud	1 351	67	35	(7)	(2)	(29)	1 415
Suisse	685	66	10	(1)	(3)	(3)	754
Colombie	526	34	58	(13)	(3)	(16)	586
Pologne	598	53	41	(4)	(3)	(15)	670
Pays-Bas	557	4	1	(2)		(1)	559
Portugal	526	22	4	(9)	(1)	(3)	539
Autriche	570	11	7	(6)	(2)	(4)	576
Maroc	469	30	82	(13)	(8)	(53)	507
Autres pays					(1)	(3)	1 576
	42 128	3 289	1 053	(313)	(170)	(569)	45 418

Note 7.2 : Variation des opérations avec la clientèle

En millions d'euros	12/2021	Augmentation (1)	Transfert (2)	Remboursements	Abandons	12/2022
Créances saines	42 128	53 116	(1 418)	(46 960)		46 866
Créances dégradées depuis l'origination	3 289		1 098	(1 129)		3 258
Créances en défaut	1 053		320	(206)	(136)	1 031
Total opérations avec la clientèle (VB)	46 470	53 116		(48 295)	(136)	51 155

(1) Augmentations = Nouvelle production

(2) Transfert = Changement de classification

Note 7.3 : Variation des dépréciations des opérations avec la clientèle

En millions d'euros	12/2021	Augmentation (1)	Diminution (2)	Transfert (3)	Variations (4)	Autres (5)	12/2022
Dépréciation sur créances saines (*)	313	93	(67)	(152)	190	(2)	375
Dépréciation sur créances dégradées depuis l'origination	170	32	(24)	(3)	9	1	185
Dépréciation des créances en défaut	569	65	(192)	154	(10)	(5)	581
Total dépréciations des opérations avec la clientèle	1 052	190	(283)	(1)	189	(6)	1 141

(1) Augmentations = Dotation suite à nouvelle production

(2) Diminution = Reprise suite à remboursements, cessions ou abandons

(3) Transfert = Changement de classification

(4) Variations = Variation suite à ajustements des critères de risques (PD, LGD, ECL ...)

(5) Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre

A noter : les mouvements en augmentation (1), en diminution (2), et variation (3) passent au compte de résultat dans des rubriques du Produit net bancaires ou du coût du risque.

Les autres mouvements (4) et (5) ne sont que des variations bilantielles.

(*) Les dépréciations sur créances saines comprennent des dépréciations sur les valeurs résiduelles (véhicules et batteries) pour un montant de 144 M€ au 31/12/2022 contre 129 M€ au 31/12/2021.

Note 8 : Comptes de régularisation et actifs divers

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Créances d'impôts et taxes fiscales	386	312
Actifs d'impôts courants	41	21
Actifs d'impôts différés	220	179
Créances fiscales hors impôts courants	125	112
Comptes de régularisation et actifs divers	1 041	957
Créances sociales	1	1
Autres débiteurs divers	537	476
Comptes de régularisation actif	84	63
Autres actifs	3	2
Valeurs reçues à l'encaissement	353	310
Part des réassureurs dans les provisions techniques	63	105
Total des comptes de régularisation et actifs divers (*)	1 427	1 269
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	223	169

Les actifs d'impôts différés sont analysés en note 32.

Note 9 : Participations dans les entreprises associées et coentreprises

En millions d'euros	12/2022		12/2021	
	Valeur bilan des SME	Résultat	Valeur bilan des SME	Résultat
Orfin Finansman Anonim Sirketi (y compris R9879 - Ajustement pour Ofrin Finansman Anonim)	15	(3)	16	4
RN SF B.V.	0	(110)	94	13
Nissan Renault Financial Services India Private Limited	37	2	36	2
Mobility Trader Holding GmbH (RCI)	14	(16)		
Total des participations dans les entreprises associées et coentreprises	66	(127)	146	19

Note 10 : Immobilisations corporelles et incorporelles

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Valeur nette des immobilisations incorporelles	34	11
Valeur brute	75	48
Amortissements et provisions	(41)	(37)
Valeur nette des immobilisations corporelles	22	28
Valeur brute	127	126
Amortissements et provisions	(105)	(98)
Valeur nette des droits d'utilisation des actifs loués	67	55
Valeur brute	121	92
Amortissements et provisions	(54)	(37)
Total net des immobilisations corporelles et incorporelles	123	94

Les valeurs nettes des droits d'utilisation intègrent les contrats immobiliers ou mobiliers activés sous IFRS 16 (voir paragraphe 3.A - Évolution des principes comptables)

Les entités de BIPI ont contribuées une hausse de 29 M€ sur le droit d'utilisation en valeur brute, et 10 M€ en amortissement.

Note 11 : Goodwill

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Royaume-Uni	35	37
Allemagne	12	12
Italie	9	9
Corée du Sud	19	19
République tchèque	3	4
Espagne	59	68
Total des goodwill ventilés par pays	137	149

L'ensemble de ces goodwill a fait l'objet de tests de dépréciation (selon les méthodes et hypothèses décrites en note B). Ces tests n'ont pas fait apparaître de risque de dépréciation significative au 31 décembre 2022.

Le groupe a finalisé la détermination des justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris de la société Bipi Mobility SL et ses filiales qu'il a acquise en juillet 2021 à 100% pour un prix de 67 millions d'euros. Cette société évolue dans l'offre de location flexible de véhicules. Les principaux ajustements portent sur la marque reconnue pour 8 millions d'euros et la technologie reconnue pour 5 millions d'euros. Le goodwill définitif calculé est de 59 millions d'euros.

Note 12 : Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle ou représentées par un titre**12.1 - Banques centrales**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Comptes et emprunts à terme	3 711	3 738
Dettes rattachées	4	
Total Banques centrales	3 715	3 738

La valeur comptable du collatéral présenté à la Banque de France (3G) s'élève au 31 décembre 2022 à 8 907 M€, soit 7 647 M€ en titres de véhicules de titrisations et 1 261 M€ en créances privées.

Le groupe a pu bénéficier du programme TLTRO III émis par la BCE. Trois tirages ont été réalisés au cours de l'année 2020 :

- 750M€ à maturité juin 2023
- 500M€ à maturité septembre 2023
- 500M€ à maturité décembre 2023

Deux tirages ont été réalisés au cours de l'année 2021 :

- 750M€ à maturité septembre 2024
- 750M€ à maturité décembre 2024

La décision de l'IFRS IC visant à clarifier l'analyse et la comptabilisation des transactions TLTRO III a été rendue définitive en mars 2022. Cette décision s'applique aux tirages TLTRO III auxquels le Groupe a choisi d'appliquer IFRS 9, en considérant que le taux fixé par la BCE est un taux de marché. En effet, il s'applique de la même manière à l'ensemble des banques bénéficiant du programme et la BCE peut le modifier de manière unilatérale à tout moment.

Le taux d'intérêt applicable à ces financements est calculé sur la base de la moyenne du taux des facilités de dépôt « DFR » (Deposit Facility Rate) de la Banque Centrale Européenne. Ce taux variable pouvait être bonifié selon des critères de croissance d'octroi de crédit.

Le taux d'intérêt effectif des tirages prend en compte l'atteinte par le groupe des objectifs d'octroi de crédit fixés pour la période de référence se terminant au mois de mars 2021. L'atteinte de ces objectifs a été confirmée par la BCE au mois de septembre 2021. Le groupe a reçu le 10 juin 2022 la confirmation que les objectifs d'octroi de crédit concernant la période spéciale de référence additionnelle (octobre 2020 – décembre 2021) étaient atteints et percevra en conséquence une bonification de taux sur la période spéciale de taux d'intérêts correspondante (juin 2021 – juin 2022). En application des dispositions d'IFRS9, cette bonification de taux non anticipée dans le taux d'intérêt effectif des tirages a donné lieu à un ajustement de la valeur des lignes de dettes liées au TLTRO de 14 millions d'euros.

Programme TFSME

Le groupe a également pu bénéficier du programme TFSME émis par la Banque d'Angleterre en 2020 et a pu effectuer en 2021 des tirages cumulés de 409,3mGBP avec une maturité en septembre et en octobre 2025.

Le taux d'intérêt applicable est calculé sur la base du taux de base de la Banque d'Angleterre (3,5% au 31 décembre 2022) plus une marge de 0,25%.

Le groupe a appliqué IFRS9 à ces financements, en considérant ce taux ajustable comme un taux de marché applicable à toutes les banques bénéficiant du programme TFSME.

12.2 - Dettes envers les établissements de crédit

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Dettes à vue envers les établissements de crédit	183	260
Comptes ordinaires créditeurs	12	16
Autres sommes dues	171	244
Dettes à terme envers les établissements de crédit	1 829	1 737
Comptes et emprunts à terme	1 734	1 669
Dettes rattachées	95	68
Total des dettes envers les établissements de crédit	2 012	1 997

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

12.3 - Dettes envers la clientèle

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Comptes créditeurs de la clientèle	25 367	21 928
Comptes ordinaires créditeurs	256	202
Comptes créditeurs à terme	701	723
Comptes d'épargne - Livrets ordinaires	17 647	15 715
Dépôts à terme de la clientèle	6 763	5 288
Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées	106	102
Autres sommes dues à la clientèle	60	65
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à vue	14	21
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à terme	1	
Dettes rattachées sur comptes d'épargne - Livrets ordinaires	14	8
Dettes rattachées sur dépôts à terme de la clientèle	17	8
Total des dettes envers la clientèle (*)	25 473	22 030

(*) Dont entreprises liées

769

740

Les comptes créditeurs à terme tiennent compte d'une convention de gage-espèces accordée à RCI Banque S.A. par le constructeur Renault pour un montant de 700 millions d'euros couvrant sans distinction géographique les risques de défaillance du groupe Renault Retail Group.

Le groupe Mobilize Financial Services a lancé son activité d'épargne en février 2012 en France, en février 2013 en Allemagne, en avril 2014 en Autriche, en juin 2015 au Royaume-Uni, en mars 2019 au Brésil, et en novembre 2020 en Espagne, en commercialisant des comptes sur livrets ainsi que des dépôts à terme. Le groupe a déployé en juillet 2021 son activité de collecte d'épargne au Pays-Bas par l'intermédiaire de la fintech Raisin.

La collecte de dépôts a progressé de 3 422 millions d'euros (dont 1 938 millions d'euros de dépôts à vue et 1 484 millions d'euros de dépôts à terme) au cours de l'année 2022, pour atteindre 24 441 millions d'euros (dont 17 661 millions d'euros de dépôts à vue et 6 780 millions d'euros de dépôts à terme), classés en autres dettes porteuses d'intérêts.

12.4 - Dettes représentées par un titre

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Titres de créances négociables (1)	1 221	1 063
Certificats de dépôt	1 013	1 050
Billets de trésorerie, Papiers commerciaux et assimilés	175	
Dettes rattachées sur titres de créances négociables	33	13
Autres dettes représentées par un titre (2)	3 319	3 097
Autres dettes représentées par un titre	3 317	3 095
Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre	2	2
Emprunts obligataires et assimilés	13 568	13 811
Emprunts obligataires	13 369	13 695
Dettes rattachées sur emprunts obligataires	199	116
Total des dettes représentées par un titre	18 108	17 971

- (1) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie et les papiers commerciaux sont émis par RCI Banque S.A., Banco RCI Brasil S.A., RCI Colombia S.A. Compania de Financiamiento et Diac S.A.
- (2) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation allemande (RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland), britannique (RCI Financial Services Ltd) et française (Diac S.A.).

12.5 - Ventilation des dettes par méthode d'évaluation

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Dettes évaluées au coût amorti - Hors couverture juste valeur	44 417	39 827
Banques centrales	3 715	3 738
Dettes envers les établissements de crédit	2 012	1 997
Dettes envers la clientèle	25 473	22 030
Dettes représentées par un titre	13 217	12 062
Dettes évaluées au coût amorti - Couverture juste valeur	4 891	5 909
Dettes représentées par un titre	4 891	5 909
Total des dettes financières	49 308	45 736

12.6 - Ventilation de l'endettement par taux avant dérivés

En millions d'euros	Variable	Fixe	12/2022
Banques centrales	3 715		3 715
Dettes sur les établissements de crédit	760	1 252	2 012
Dettes envers la clientèle	17 483	7 990	25 473
Titres de créances négociables	855	366	1 221
Autres dettes représentées par un titre	3 311	8	3 319
Emprunts obligataires	2 708	10 860	13 568
Total de l'endettement par taux	28 832	20 476	49 308

12.7 - Ventilation de l'endettement par durée restant à courir

La ventilation des dettes par échéance est exposée en note 18.

Note 13 : Titrisation

TITRISATION - Opérations publiques												
Pays	France	France	France	France	France	Italie	Allemagne	Allemagne	Allemagne	Allemagne	Espagne	Royaume-Uni
Entités cédantes	DIAC SA	DIAC SA	DIAC SA	DIAC SA	DIAC SA	RCI Banque Succursale Italiana	RCI Bank Niederlassung	RCI Bank Niederlassung	RCI Bank Niederlassung	RCI Bank Niederlassung	RCI Banque Sucursal en Espana	RCI Financial Services
Collatéral concerné	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants	Crédits automobiles à la clientèle	LOA automobiles (Loyer)	LOA automobiles (Loyer)	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle
Véhicule d'émission	CARS Alliance Auto Loans France FCT Master	FCT Cars Alliance DFP France	CARS Alliance Auto Loans France V 2022-1	CARS Alliance Auto Leases France V 2020-1	CARS Alliance Auto Leases France Master	Cars Alliance Auto Loans Italy 2015 s.r.l.	CARS Alliance Auto Loans Germany Master	CARS Alliance Auto Loans Germany V 2021-1	Cars Alliance DFP Germany 2017	Cars Alliance Auto Loans Germany V 2019-1	Cars Alliance Auto Loans Spain 2022	CARS Alliance UK Master Plc
Date de début	mai 2012	juillet 2013	mai 2022	octobre 2020	octobre 2020	juillet 2015	mars 2014	octobre 2021	juillet 2017	mai 2019	novembre 2022	octobre 2021
Maturité légale des fonds	août 2030	juillet 2028	novembre 2032	octobre 2036	octobre 2038	décembre 2031	mars 2031	juin 2034	août 2031	août 2031	octobre 2036	septembre 2032
Montant des créances cédées à l'origine	715M€	1 020 M€	759 M€	1 057 M€	533 M€	1 234 M€	674 M€	1 009 M€	852 M€	1 107 M€	1 223 M€	1 249 M€
Réhaussement de crédit à la date initiale	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 13,3%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 12,5%	Cash reserve pour 0,7% Sur-collatéralisation en créances de 13,7%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 9%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 11,05%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 14,9%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 8%	Cash reserve pour 0,75% Sur-collatéralisation en créances de 7,5%	Cash reserve pour 1,5% Sur-collatéralisation en créances de 20,75%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 7,5%	Cash reserve pour 1,1% Sur-collatéralisation en créances de 8,8%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 28%
Créances cédées au 31 décembre 2022	747 M€	1 267 M€	748 M€	770 M€	1 082 M€	1 780 M€	1 228 M€	1 018 M€	640 M€	276 M€	1 121 M€	1 348 M€
Titres émis au 31 décembre 2022 (y compris parts éventuellement souscrites par le groupe RCI Banque)	Class A Notation : AAA 667 M€	Class A Notation : AA 1 000 M€	Class A Notation : AAA 650 M€	Class A Notation : AAA 727 M€	Class A Notation : AAA 1 026 M€	Class A Notation : AA 1835M€	Class A Notation : AAA 1 097 M€	Class A Notation : AAA 900M€	Class A Notation : AAA 540M€	Class A Notation : AAA 206 M€	Class A Notation : AA 1 120 M€	Class A Notation : AA 846 M€
			Class B Notation : AA 52 M€	Class B Notation : AA 42 M€				Class B Notation : AA 24 M€		Class B Notation : AA 26 M€		
	Classe B Non noté 102 M€		Class C Non noté 45 M€	Class C Non noté 53 M€	Class B Non noté 128 M€	Class J Non noté 296 M€	Class B Non noté 83 M€	Class C Non noté 49 M€		Class C Non noté 51 M€	Class B Non noté 108 M€	Classe B Non noté 345M€
Période	Revolving	Revolving	Revolving	Amortissement	Revolving	Revolving	Revolving	Revolving	Revolving	Amortissement	Revolving	Revolving
Nature de l'opération	auto-souscrite	Auto-souscrite	Marché	Marché	Auto-souscrite	Auto-souscrite	Auto-souscrite	Marché	Auto-souscrite	Marché	Auto-souscrite	Auto-souscrite

En 2022 le groupe Mobilize Financial Services a procédé à une opération de titrisation publique en France et une opération de titrisation auto-souscrite en Espagne par l'intermédiaire de véhicules ad hoc.

En complément et dans le cadre de la diversification du refinancement, des opérations ont été assurées par des banques ou des conduits et ces émissions étant privées, leurs modalités ne sont pas détaillées dans le tableau ci-dessus.

Au 31 Décembre 2022, le montant total des financements obtenus à travers les titrisations privées est de 1 079 M€, le montant des financements obtenus par les titrisations publiques placées sur les marchés est de 2 626 M€.

Toutes les opérations de titrisation du groupe répondent à l'exigence de rétention de 5% du capital économique mentionné à l'article 405 de la directive européenne n° 575/2013. Ces opérations n'ont pas eu pour conséquence la décomptabilisation des créances cédées, le montant des créances de financement des ventes ainsi maintenu au bilan s'élève à 13 926 M€ au 31 Décembre 2022 (12 590 M€ au 31 Décembre 2021), soit :

- pour les titrisations placées sur le marché : 2 812 M€
- pour les titrisations auto-souscrites : 9 211 M€
- pour les titrisations privées : 1 903 M€

La juste valeur de ces créances est de 13 534 M€ au 31 décembre 2022.

Un passif de 3 319 M€ a été comptabilisé en « Autres dettes représentées par un titre » correspondant aux titres émis lors des opérations de titrisation, la juste valeur de ce passif est de 3 377 M€ au 31 décembre 2022.

La différence entre le montant des créances cédées et le montant du passif cité précédemment correspond au rehaussement de crédit nécessaire à ces opérations ainsi qu'à la quote-part des titres conservés par le groupe Mobilize Financial Services, constituant une réserve de liquidité.

Note 14 : Comptes de régularisation et passifs divers

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Dettes d'impôts et taxes fiscales	951	827
Passifs d'impôts courants	108	136
Passifs d'impôts différés	818	670
Dettes fiscales hors impôts courants	25	21
Comptes de régularisation et passifs divers	2 004	1 916
Dettes sociales	64	61
Autres créiteurs divers	952	857
Dettes sur actifs loués	69	58
Comptes de régularisation passif	508	569
Dettes rattachées sur autres créiteurs divers	400	366
Comptes d'encaissement	11	5
Total des comptes de régularisation et passifs divers (*)	2 955	2 743
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>119</i>	<i>212</i>

Les passifs d'impôts différés sont analysés en note 32.

De plus, les autres créiteurs divers et les dettes rattachées sur créiteurs divers concernent les factures non parvenues, les provisions des commissions d'apporteurs d'affaires à payer, les commissions d'assurance à payer par les entités maltaises et la valorisation des puts sur minoritaires.

Note 15 : Provisions

En millions d'euros	12/2021	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2022
			Utilisées	Non Utilisées		
Provisions sur opérations bancaires	476	320	(49)	(277)		470
Provisions sur engagement par signature	8	11		(8)		11
Provisions pour risques de litiges	6	4		(2)	1	9
Provisions techniques des contrats d'assurance	436	299	(48)	(261)	(1)	425
Autres provisions	26	6	(1)	(6)		25
Provisions sur opérations non bancaires	122	32	(16)	(4)	9	143
Provisions pour engagements de retraite et ass.	51	5	(3)		(16)	37
Provisions pour restructurations	15	19	(10)	(2)		22
Provisions pour risques fiscaux et litiges	53	5	(1)	(1)	23	79
Autres provisions	3	3	(2)	(1)	2	5
Total des provisions	598	352	(65)	(281)	9	613

(*) *Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre*

(**) *Provisions sur engagement de signature = Concernent essentiellement des engagements de financement*

Chacun des litiges connus dans lesquels RCI Banque S.A. ou des sociétés du groupe sont impliquées fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

Les provisions sur opérations bancaires sont principalement constituées de la provision technique d'assurance correspondant aux engagements des captives d'assurance vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats. La provision technique d'assurance s'élève à 425 M€ à fin décembre 2022.

Les autres variations sur la provision pour risques fiscaux et litiges sont expliqués principalement par le reclassement bilantiel de la provision Pis & Cofin (Brésil) en 2022, à l'origine classée en « Autres créiteurs divers ».

Les provisions pour restructuration correspondent au plan de dispense d'activité, un dispositif d'aménagement des fins de carrière financé par l'entreprise.

Les provisions pour risques de litiges concernent les frais des dossiers facturés aux sociétés commerciales.

Risque d'assurance

Le risque principal encouru par le groupe du fait des contrats d'assurance et de réassurance souscrits consiste en ce que le montant réel des sinistres et des indemnités et/ou la cadence de paiement de ceux-ci peut différer des estimations. La fréquence des sinistres, leur gravité, l'évaluation des indemnités versées, la nature des sinistres dont certains sont à développement long, ont une influence sur le risque principal encouru par le groupe. Le groupe veille à ce que ses provisions disponibles soient suffisantes pour couvrir ses engagements.

L'exposition au risque est limitée par la diversification du portefeuille de contrats d'assurance et de réassurance ainsi que celle des zones géographiques de souscription. La volatilité des risques est également réduite par une sélection stricte des contrats, le respect des guides de souscription et le recours à des accords de réassurance.

Afin de limiter ses risques, le groupe a recours à la réassurance. Les contrats cédés en réassurance sont conclus sur une base proportionnelle. Les traités de réassurance en quote-part sont conclus afin de réduire les expositions globales du groupe pour toutes les activités et dans tous les pays. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont évalués conformément à la provision pour sinistres et conformément aux traités de réassurance. La réassurance ne décharge cependant pas la cedante de ses engagements face aux assurés. Dans la mesure où le réassureur ne serait pas en mesure de respecter ses obligations, le groupe est exposé à un risque de crédit sur les contrats cédés. Les traités de réassurance sont conclus avec une contrepartie de notation A. Le groupe surveille de manière active la notation du réassureur. Le groupe a évalué les risques couverts par les contrats de réassurance et est d'avis qu'aucune rétrocession n'est nécessaire.

Hypothèse clés

La principale hypothèse sous-jacente aux estimations de passif est que l'évolution des sinistres futurs suivra un modèle identique à l'évolution des sinistres passés du groupe.

Le groupe a donc considéré un taux de perte ultime afin d'estimer le coût total des sinistres et de ses provisions (IBNR). Compte tenu des traités de réassurance conclus, une dégradation ou une amélioration de ce taux de perte n'aura pas un impact significatif sur les résultats de l'année.

Provisions pour engagements de retraite et assimilés

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Montant de la provision sociétés françaises	25	32
Montant de la provision sociétés étrangères	12	19
Total de la provision pour engagements de retraite	37	51

Filiales sans fond de pension

Principales hypothèses actuarielles retenues	France	
	12/2022	12/2021
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Evolution des salaires	1,84%	1,82%
Taux d'actualisation financière	3,10%	0,92%
Taux de départ	9,80%	7,24%

Filiales avec un fond de pension

Principales hypothèses actuarielles retenues	Royaume-Uni		Suisse		Pays Bas	
	12/2022	12/2021	12/2022	12/2021	12/2022	12/2021
Duration moyenne	17 ans	20 ans	18 ans	20 ans	21 ans	21 ans
Taux d'indexation des salaires			1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Taux d'actualisation	4,90%	1,90%	1,80%	0,50%	0,80%	0,80%
Taux de rendement réel des actifs de couverture	-38,10%	9,30%	1,00%	1,00%	0,80%	0,80%

Variation des provisions pour engagements de retraite au cours de l'exercice

En millions d'euros	Valeur actuarielle de l'obligation	Juste valeur des actifs du régime	Plafonnement de l'actif	Passif (actif) net au titre de prestations définies
	(A)	(B)	(C)	(A)-(B)-(C)
Solde à l'ouverture de la période	110	59		51
Coût des services rendus de la période	4			4
Intérêt net sur le passif (actif) net	2	1		1
Charge (produit) au compte de résultat	6	1		5
Pertes et gains actuariels sur l'obligation découlant des changements d'hypothèses démographiques	1			1
Pertes et gains actuariels sur l'obligation découlant des changements d'hypothèses financières	(31)			(31)
Rendement des actifs du régime (hors partie en intérêts nets)		(15)		15
Pertes et gains actuariels sur l'obligation découlant des effets d'expérience	19			19
Réévaluation du passif (actif) net en Autres éléments du résultat global	(11)	(15)		4
Contributions versées au régime		1		(1)
Prestations payées au titre du régime	(4)	(1)		(3)
Effet des variations de cours de change	(20)	(2)		(18)
Solde à la clôture de l'exercice	81	43		38

Nature des fonds investis

En millions d'euros	12/2022		12/2021	
	Côtés sur un marché actif	Non cotés sur un marché actif	Côtés sur un marché actif	Non cotés sur un marché actif
Actions	11		18	
Obligations	26		35	
Autres	6		6	
Total	43		59	

Note 16 : Dépréciations et provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie

En millions d'euros	12/2021	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2022
			Utilisées	Non Utilisées		
Dépréciations sur opérations bancaires	1 052	423	(219)	(109)	(6)	1 141
Opérations avec la clientèle	1 052	423	(219)	(109)	(6)	1 141
<i>Dont dépréciation sur créances saines</i>	<i>313</i>	<i>185</i>	<i>(64)</i>	<i>(57)</i>	<i>(2)</i>	<i>375</i>
<i>Dont dépréciation sur créances dégradées depuis l'origination</i>	<i>170</i>	<i>94</i>	<i>(59)</i>	<i>(21)</i>	<i>1</i>	<i>185</i>
<i>Dont dépréciation des créances en défaut</i>	<i>569</i>	<i>144</i>	<i>(96)</i>	<i>(31)</i>	<i>(5)</i>	<i>581</i>
Provisions sur opérations non bancaires	3	1	(1)	(1)		2
Autres couvertures d'un risque de contrepartie	3	1	(1)	(1)		2
Provisions sur opérations bancaires	14	15		(10)	1	20
Provisions sur engagement par signature	8	11		(8)		11
Provisions pour risques de litiges	6	4		(2)	1	9
Total couverture des risques de contreparties	1 069	439	(220)	(120)	(5)	1 163

(*) *Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre*

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées aux opérations avec la clientèle est présentée en note 7.

Note 17 : Dettes subordonnées

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Dettes évaluées au coût amorti	872	876
Titres subordonnés	856	856
Dettes rattachées sur titres subordonnés	16	20
Dettes évaluées à la juste valeur	14	17
Titres participatifs	14	17
Total des dettes subordonnées	886	893

Les dettes évaluées au coût amorti représentent les titres subordonnés émis par RCI Banque SA en novembre 2019 pour 850 M€ ainsi que le titre subordonné émis par RCI Finance Maroc SA en décembre 2020 pour 6,3 M€.

Les dettes évaluées à la juste valeur représentent les titres participatifs émis en 1985 par Diac SA pour un montant initial de 500 000 000 Francs.

Le système de rémunération comprend :

- une partie fixe égale 60% du TAM (Taux Annuel Monétaire)
- une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du dernier exercice sur celui de l'exercice précédent.

La rémunération annuelle est comprise entre 100 % et 130 % du TAM, et est assortie d'un taux plancher de 6,5 %.

L'emprunt est perpétuel.

Note 18 : Ventilation des actifs et passifs financiers par durée restant à courir

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2022
Actifs financiers	16 691	16 386	23 676	516	57 269
Caisse et Banques centrales	5 836	31	7		5 874
Instruments dérivés	42	76	316		434
Actifs financiers	160	205	155	120	640
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 690				1 690
Prêts et créances sur la clientèle	8 963	16 074	23 198	396	48 631
Passifs financiers	21 752	9 059	17 515	2 219	50 545
Banques centrales	4	1 750	1 961		3 715
Instruments dérivés	19	23	301	8	351
Dettes envers les établissements de crédit	446	594	972		2 012
Dettes envers la clientèle	18 907	2 573	3 293	700	25 473
Dettes représentées par un titre	2 361	4 119	10 988	640	18 108
Dettes subordonnées	15			871	886

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2021
Actifs financiers	15 979	14 057	22 671	527	53 234
Caisse et Banques centrales	6 729	15	1		6 745
Instruments dérivés	8	19	120		147
Actifs financiers	375	343	118	138	974
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 294				1 294
Prêts et créances sur la clientèle	7 573	13 680	22 432	389	44 074
Passifs financiers	19 461	5 864	19 027	2 321	46 673
Banques centrales	1		3 737		3 738
Instruments dérivés	14	19	8	3	44
Dettes envers les établissements de crédit	621	567	809		1 997
Dettes envers la clientèle	17 152	1 525	2 653	700	22 030
Dettes représentées par un titre	1 654	3 752	11 820	745	17 971
Dettes subordonnées	19	1		873	893

Les emprunts Banque Centrale correspondent aux opérations de financement à Long terme (TLTRO) qui ont été introduites fin 2014 et progressivement utilisées par RCI Banque S.A. Le groupe Mobilize Financial Services a également pu bénéficier du programme TFSME émis par la Banque d'Angleterre en 2020.

Note 19 : Ventilation des flux futurs contractuels par échéance

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2022
Passifs financiers	22 166	9 611	18 622	2 327	52 726
Banques centrales		1 750	1 961		3 711
Instruments dérivés	5	82	252	2	341
Dettes envers les établissements de crédit	423	523	972		1 918
Dettes envers la clientèle	18 873	2 561	3 293	700	25 427
Dettes représentées par un titre	2 664	4 003	10 923	640	18 230
Dettes subordonnées	15			866	881
Intérêts futurs à payer	186	692	1 221	119	2 218
Engagements de financements et garanties donnés	4 199	25		1	4 225
Total flux futurs contractuels par échéance	26 365	9 636	18 622	2 328	56 951

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2021
Passifs financiers	19 733	6 031	19 211	2 311	47 286
Banques centrales			3 737		3 737
Instruments dérivés	22	11	5		38
Dettes envers les établissements de crédit	603	515	809		1 927
Dettes envers la clientèle	17 121	1 519	2 653	700	21 993
Dettes représentées par un titre	1 581	3 677	11 798	745	17 801
Dettes subordonnées	19			865	884
Intérêts futurs à payer	387	309	209	1	906
Engagements de financements et garanties donnés	3 329	44		2	3 375
Total flux futurs contractuels par échéance	23 062	6 075	19 211	2 313	50 661

La somme des flux futurs contractuels n'est pas égale aux valeurs bilancielle notamment en raison de la prise en compte des intérêts futurs contractuels et des coupons de swaps non actualisés.

Pour les dérivés passifs, les flux contractuels correspondent aux montants à décaisser.

Pour les autres passifs financiers non dérivés, les flux contractuels correspondent au remboursement du nominal et au paiement des intérêts.

Pour les instruments financiers à taux variable, les intérêts ont été estimés sur la base du taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2022.

**Note 20 : Juste Valeur des actifs et passifs financiers (en application d'IFRS 7 et d'IFRS 13)
et décomposition par niveau des actifs et des passifs à la juste valeur**

En millions d'euros - 31/12/2022	Valeur Comptable	Fair Value				Ecart (*)
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	JV (*)	
Actifs financiers	57 269	627	7 998	48 317	56 942	(327)
Caisse et Banques centrales	5 874		5 874		5 874	
Instruments dérivés	434		434		434	
Actifs financiers	640	627		13	640	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 690		1 690		1 690	
Prêts et créances sur la clientèle	48 631			48 304	48 304	(327)
Passifs financiers	50 545	15	50 414		50 429	116
Banques centrales	3 715		3 760		3 760	(45)
Instruments dérivés	351		351		351	
Dettes envers les établissements de crédit	2 012		1 986		1 986	26
Dettes envers la clientèle	25 473		25 473		25 473	
Dettes représentées par un titre	18 108		18 085		18 085	23
Dettes subordonnées	886	15	759		774	112

(*) JV : Juste valeur - Ecart : Gains ou pertes latents

Les actifs financiers classés en niveau 3 correspondent à des titres de participation de sociétés non consolidées.

Les prêts et créances sur la clientèle, classés en Niveau 3, sont évalués au coût amorti au bilan. Les calculs de juste valeur sont communiqués à titre d'information et doivent être interprétés comme étant uniquement des estimations. En effet, dans la majeure partie des cas, les valeurs communiquées n'ont pas vocation à être réalisées et ne pourraient généralement pas l'être en pratique. Ces valeurs ne sont pas des indicateurs utilisés pour les besoins de pilotage des activités de la banque dont le modèle de gestion est un modèle d'encaissement des flux de trésorerie attendus.

Les hypothèses retenues pour évaluer la juste valeur des instruments au coût amorti sont présentées ci-dessous.

En millions d'euros - 31/12/2021	Valeur Comptable	Fair Value				Ecart (*)
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	JV (*)	
Actifs financiers	53 234	936	8 186	43 823	52 945	(289)
Caisse et Banques centrales	6 745		6 745		6 745	
Instruments dérivés	147		147		147	
Actifs financiers	974	936		38	974	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 294		1 294		1 294	
Prêts et créances sur la clientèle	44 074			43 785	43 785	(289)
Passifs financiers	46 673	17	46 734		46 751	(78)
Banques centrales	3 738		3 690		3 690	48
Instruments dérivés	44		44		44	
Dettes envers les établissements de crédit	1 997		2 065		2 065	(68)
Dettes envers la clientèle	22 030		22 030		22 030	
Dettes représentées par un titre	17 971		18 140		18 140	(169)
Dettes subordonnées	893	17	765		782	111

(*) JV : Juste valeur - Ecart : Gains ou pertes latents

Hypothèses et méthodes retenues

La hiérarchie à 3 niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7 est la suivante :

- Niveau 1 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments.

Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si le groupe Mobilize Financial Services ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont :

• Actifs financiers

Les prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés par le groupe Mobilize Financial Services au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

Les titres en niveau 3 correspondent aux titres de participations non consolidés pour lesquels il n'existe pas de cotation.

• Prêts et créances à la clientèle

Les créances de financement des ventes ont été estimées en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022.

Les créances à la clientèle qui ont une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées, leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec la valeur nette comptable.

• Passifs financiers

La juste valeur des passifs financiers a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés au groupe Mobilize Financial Services au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les flux prévisionnels sont donc actualisés selon une courbe de taux zéro-coupon, incluant le spread de RCI Banque S.A. des émissions sur le marché secondaire contre 3 mois.

Note 21 : Accords de compensation et autres engagements similaires**Convention cadre relative aux opérations sur instruments financiers à terme et accords similaires**

Le groupe Mobilize Financial Services négocie ses contrats d'instruments dérivés à terme sous les conventions-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et de la FBF (Fédération Bancaire Française).

La survenance d'un cas de défaut donne à la partie non défaillante le droit de suspendre l'exécution de ses obligations de paiement et au paiement ou à la réception d'un solde de résiliation pour l'ensemble des transactions résiliées.

Les conventions-cadre ISDA et FBF ne répondent pas aux critères de compensation dans les états financiers. Le groupe Mobilize Financial Services ne dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés uniquement en cas de défaut ou d'événement de crédit.

Tableau de synthèse des compensations des actifs et passifs financiers

En millions d'euros - 31/12/2022	Valeur Brute comptable avant compensation	Montants bruts compensés	Montant net au bilan	Montants non compensés			Exposition nette
				Instruments financiers au passif	Garantie au Passif	Garantie hors bilan	
Actifs	1 346		1 346	334	720		292
Dérivés	434		434	334			100
Créances de financements Réseau (1)	912		912		720		192
Passifs	351		351	334			17
Dérivés	351		351	334			17

(1) La valeur brute comptable des créances de financement réseau correspondent pour 538 M€ à celles du groupe Renault Retail Group, dont les expositions sont couvertes à hauteur de 531 M€ par un gage espèces accordé par le constructeur Renault (cf note 12.3) et pour 374 M€ aux concessionnaires financés par Banco RCI Brasil S.A., dont les expositions sont couvertes à hauteur de 189 M€ par nantissement des *letras de cambio* souscrites par les concessionnaires.

En millions d'euros - 31/12/2021	Valeur Brute comptable avant compensation	Montants bruts compensés	Montant net au bilan	Montants non compensés			Exposition nette
				Instruments financiers au passif	Garantie au Passif	Garantie hors bilan	
Actifs	878		878	26	586		266
Dérivés	147		147	26			121
Créances de financements Réseau (1)	731		731		586		145
Passifs	44		44	26			18
Dérivés	44		44	26			18

(1) La valeur brute comptable des créances de financement réseau correspondent pour 452 M€ à celles du groupe Renault Retail Group, dont les expositions sont couvertes à hauteur de 452 M€ par un gage-espèces accordé par le constructeur Renault (cf note 9.3) et pour 279 M€ aux concessionnaires financés par Banco RCI Brasil S.A., dont les expositions sont couvertes à hauteur de 134 M€ par nantissement des *letras de cambio* souscrites par les concessionnaires.

Note 22 : Engagements donnés

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Engagements de financement	4 209	3 400
Engagements en faveur de la clientèle	4 209	3 400
Engagements de garantie	305	29
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	140	27
Engagements d'ordre de la clientèle	165	2
Autres engagements donnés	86	58
Engagements sur locations mobilières et immobilières	86	58
Total des engagements donnés (*)	4 600	3 487
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	3	2

Note 23 : Engagements reçus

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Engagements de financement	4 714	4 608
Engagements reçus d'établissements de crédit	4 714	4 608
Engagements de garantie	18 242	17 146
Engagements reçus d'établissements de crédit	175	159
Engagements reçus de la clientèle	6 511	6 150
Engagements de reprise reçus	11 556	10 837
Autres engagements reçus	88	52
Autres engagements reçus	88	52
Total des engagements reçus (*)	23 044	21 806
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	5 869	5 726

Le groupe Mobilize Financial Services dispose au 31 décembre 2022 de 4 714 M€ de lignes de sécurité confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions à court et moyen termes et de 4 562 M€ d'actifs éligibles et mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne ou de la Banque d'Angleterre (après prise en compte des décotes, hors titres et créances mobilisées à la date de clôture).

La majeure partie des engagements reçus des parties liées concerne les engagements de reprise convenus avec les constructeurs dans le cadre de la location financière

Garanties et collatéraux

Les garanties ou collatéraux permettent de se prémunir partiellement ou en totalité contre le risque de pertes dû à l'insolvabilité du débiteur (hypothèques, nantissements, lettres d'intention, garanties bancaires à la première demande pour l'octroi de prêts aux concessionnaires et à la clientèle particulière dans certains cas). Les garants font l'objet d'une notation interne ou externe actualisée au moins annuellement.

Dans le but de réduire sa prise de risques, le groupe Mobilize Financial Services mène donc une gestion active et rigoureuse de ses suretés notamment en les diversifiant : assurance-crédit, garanties personnelles et autres.

Note 24 : Exposition au risque de change

En millions d'euros - 12/2022	Bilan		Hors Bilan		Position Nette		
	Position longue	Position courte	Position longue	Position courte	Total	Dt Monétaire	Dt Structurelle
Position en GBP	802			(474)	328	1	327
Position en JPY	1				1	1	
Position en CHF	302			(298)	4		4
Position en CZK	72			(54)	18		18
Position en ARS	3				3		3
Position en BRL	124				124		124
Position en PLN	563			(551)	12		12
Position en HUF	5				5		5
Position en RON	30			(30)			
Position en KRW	159				159		159
Position en MAD	26				26		26
Position en DKK	35			(35)			
Position en TRY	4				4		4
Position en SEK	93			(93)			
Position en RUB	16			(17)	(1)	(1)	
Position en INR	24				24		24
Position en COP	23				23		23
Expositions totales	2 282			(1 552)	730	1	729

En millions d'euros - 12/2021	Bilan		Hors Bilan		Position Nette		
	Position longue	Position courte	Position longue	Position courte	Total	Dt Monétaire	Dt Structurelle
Position en GBP	620			(274)	346		346
Position en CHF	164			(160)	4		4
Position en CZK	43			(26)	17		17
Position en ARS	5				5		5
Position en BRL	111				111		111
Position en PLN	438			(425)	13	1	12
Position en HUF	5				5		5
Position en RON			2		2	2	
Position en KRW	159				159		159
Position en MAD	28				28		28
Position en DKK	41			(40)	1	1	
Position en TRY	5				5		5
Position en SEK	92			(93)	(1)	(1)	
Position en RUB	15			(15)			
Position en INR	25				25		25
Position en COP	26				26		26
Expositions totales	1 777		2	(1 033)	746	3	743

La position de change structurelle correspond à la valeur historique de souscription des titres de participations en devises détenus par RCI Banque SA.

Note 25 : Intérêts et produits assimilés

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Intérêts et produits assimilés	2 965	2 604
Opérations avec les établissements de crédit **	154	36
Opérations avec la clientèle	1 950	1 811
Opérations de location financière	730	661
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	80	74
Intérêts courus et échus des instruments financiers	51	22
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	(813)	(838)
Opérations avec la clientèle	(603)	(639)
Opérations de location financière	(210)	(199)
Total des intérêts et produits assimilés (*)	2 152	1 766
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	546	575

(**) dont 21 M€ au 31 Décembre 2022 suite à la résiliation de swaps couvrant le portefeuille de dépôts à vue et enregistrés à leur valeur de marché (voir également note 28)

La hausse des intérêts et produits assimilés s'explique principalement par la hausse des taux de marché en 2022 qui a abouti à une hausse des taux facturés aux clients afin de protéger notre marge financière.

La titrisation des créances n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

Note 26 : Intérêts et charges assimilées

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Opérations avec les établissements de crédit	(240)	(194)
Opérations avec la clientèle	(158)	(94)
Opérations de location financière	(8)	(8)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(31)	(43)
Charges sur dettes représentées par un titre	(429)	(248)
Autres intérêts et charges assimilées	(17)	(12)
Total des intérêts et charges assimilées (*)	(883)	(599)

(*) Dont entreprises liées

(3)

La hausse des intérêts et charges assimilées s'explique principalement par la hausse des taux de marché en 2022.

Note 27 : Commissions

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Produits sur commissions	679	639
Commissions	20	20
Frais de dossiers	17	16
Commissions sur activités de services	126	111
Commissions de courtage d'assurance	61	54
Commissions d'assurance accessoires aux contrats de financement	244	236
Commissions d'entretien accessoires aux contrats de financement	150	138
Autres commissions accessoires aux contrats de financement	61	64
Charges sur commissions	(311)	(282)
Commissions	(31)	(29)
Commissions sur les activités de services	(98)	(83)
Commissions d'assurance accessoires aux contrats de financement	(47)	(35)
Commissions d'entretien accessoires aux contrats de financement	(108)	(98)
Autres commissions accessoires aux contrats de financement	(27)	(37)
Total des commissions nettes (*)	368	357

(*) Dont entreprises liées

9

9

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

Note 28 : Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Gains (Pertes) nets sur instruments financiers	75	4
Gains et pertes nets sur opérations de change	(20)	12
Gains et pertes nets sur les instruments dérivés classés en opé. de transaction	82	(1)
Gains et pertes nets sur titres participatifs évalués à la juste valeur	2	(3)
Couvertures de juste valeur : variation instruments de couverture	(372)	(128)
Couvertures de juste valeur : variation éléments couverts	383	124
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	(6)	4
Dividendes reçus des titres de participation non consolidés	1	8
Gains et pertes sur actifs en juste valeur par résultat	(7)	(4)
Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur (*)	69	8
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>1</i>	<i>8</i>

La plus grande partie du résultat sur instruments financiers comptabilisés à la juste valeur pour 80 M€ provient des swaps de taux couvrant le portefeuille de dépôts à vue dont la rémunération est ajustée périodiquement mais n'est pas indexée sur un taux de marché. Ces opérations ne sont pas éligibles à la documentation de couverture et sont donc enregistrées à leur valeur de marché. La hausse des taux a conduit à constater une plus-value sur ces instruments en 2022 alors que l'augmentation du coût des dépôts impactera le compte d'exploitation graduellement au fil du temps. Le résultat des swaps de taux enregistrés en valeur de marché qui ont fait l'objet d'une résiliation avant leur maturité contractuelle est enregistré dans la rubrique « opération avec les établissements de crédit » de la note 25.

Note 29 : Produits et charges nets des autres activités

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Autres produits d'exploitation bancaire	995	1 072
Produits des activités d'assurance	422	415
Produits liés aux fins de contrats de location non-douteux	258	363
dont reprise de dépréciation des valeurs résiduelles	49	106
Opérations de location opérationnelle	295	267
Autres produits d'exploitation bancaire	20	27
dont reprise de provisions pour risques bancaires	7	12
Autres charges d'exploitation bancaire	(669)	(776)
Coûts des activités d'assurance	(114)	(113)
Charges liées aux fins de contrats de location non-douteux	(229)	(317)
dont dotation de dépréciation des valeurs résiduelles	(67)	(114)
Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	(85)	(98)
Opérations de location opérationnelle	(213)	(201)
Autres charges d'exploitation bancaire	(28)	(47)
dont dotation aux provisions pour risques bancaires	(8)	(10)
Autres produits et charges d'exploitation	13	
Autres produits d'exploitation	28	19
Autres charges d'exploitation	(15)	(19)
Total des produits et charges nets des autres activités (*)	339	296
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	2	(3)

Les produits et les coûts des activités de services comprennent les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par les captives d'assurance du groupe.

Produits nets de l'activité d'assurance en risque propre

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Primes brutes émises	388	360
Variation des provisions techniques	10	26
Sinistres payés	(48)	(44)
Autres charges des prestations des contrats	(2)	
Sinistres mis à la charge des réassureurs	12	12
Charges et produits nets de cessions en réassurance	(48)	(50)
Total des produits nets de l'activité d'assurance	312	304

Note 30 : Charges générales d'exploitation et des effectifs

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Frais de personnel	(362)	(305)
Rémunération du personnel	(233)	(206)
Charges de retraites et assimilées - Régime à cotisations définies	(22)	(19)
Charges de retraites et assimilées - Régime à prestations définies	(1)	6
Autres charges sociales	(77)	(72)
Autres charges de personnel	(29)	(14)
Autres frais administratifs	(260)	(251)
Impôts et taxes hors IS	(54)	(48)
Loyers	(7)	(9)
Autres frais administratifs	(199)	(194)
Total des charges générales d'exploitation (*)	(622)	(556)
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>11</i>	<i>(1)</i>

Les honoraires des commissaires aux comptes sont analysés dans la partie 5.1.4 « honoraires des commissaires aux comptes et de leur réseau », dans la partie « informations générales ».

De plus, les services autres que la certification des comptes fournis par KPMG S.A. et Mazars au cours de l'exercice à RCI et aux entités qu'elle contrôle concernent essentiellement (i) des lettres de confort dans le cadre d'émissions obligataires (ii) des missions d'attestation, et (iii) des procédures convenues réalisées principalement pour des raisons de réglementation locale.

Les autres charges de personnel comprennent les flux relatifs aux provisions pour restructuration et pour risques liés au personnel pour un montant de -19 millions d'euro au 31 décembre 2022 contre -6 millions d'euro au 31 décembre 2021.

Effectif moyen en nombre	12/2022	12/2021
Financements et services en France	1 801	1 750
Financements et services à l'étranger	2 286	2 099
Total Groupe RCI Banque	4 087	3 849

Note 31 : Coût du risque par catégorie de clientèle

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Coût du risque sur financement clientèle	(210)	(98)
Dotations pour dépréciation	(331)	(448)
Reprises de dépréciation	221	465
Pertes sur créances irrécouvrables	(128)	(145)
Récupérations sur créances amorties	28	30
Coût du risque sur financement des Réseaux	21	37
Dotations pour dépréciation	(25)	(28)
Reprises de dépréciation	54	67
Pertes sur créances irrécouvrables	(8)	(2)
Coût du risque sur autres activités	(6)	(1)
Variation des dépréciations des autres créances	(3)	
Autres corrections de valeurs	(3)	(1)
Total du coût du risque	(195)	(62)

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

Le coût du risque sur financement clientèle augmente de 112 M€ principalement lié à la mise à jour des paramètres de pertes en cas de défaut (Loss Given Default - LGD) IFRS9 sur l'entité France et Brésil, ainsi qu'à la mise en place de la provision Inflation et Clients Fragiles dans de nombreux pays et ainsi qu'à de faibles reprises en 2022 contrairement à 2021, exercice durant lequel de fortes reprises de provisions avaient été enregistrées après les dotations importantes de 2021 liées au Covid-19.

Sur l'activité clientèle, les mouvements intervenus en 2022 sont :

- Une augmentation de provision de 27 M€ sur les encours non performants
- Une augmentation de provision de 83 M€ sur les encours performants

Sur l'activité Réseau (financement des concessionnaires), le coût du risque se décompose en :

- 22M€ de reprise de provision sur les encours performants : lié essentiellement à la reprise des provisions forward-looking
- 7 M€ de reprise de provision sur les encours non performants liée à la baisse des portefeuilles douteux en Espagne, Pologne et Italie.
- 8 M€ de perte sur créances majoritairement en Espagne

Note 32 : Impôts sur les bénéfices

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Impôts exigibles	(288)	(266)
Impôts courants sur les bénéfices	(288)	(266)
Impôts différés	(42)	(62)
Impôts différés	(42)	(62)
Total de la charge d'impôts sur les bénéfices	(330)	(328)

Le montant de la CVAE classé en impôts courants sur les bénéfices s'élève à -4,3 M€.

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

La charge d'impôt au 31 décembre 2022 tient compte d'un produit d'impôt de 53 M€. Ce produit d'impôt correspond au remboursement par l'Etat Maltais d'un crédit d'impôt équivalent à 6/7 de la charge d'impôt 2021 (soit 6/7 de 62 M€).

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit-bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

Ventilation du solde net bilantiel des impôts différés

En millions d'euros	12/2022	12/2021
ID sur provisions	24	54
ID sur provisions et autres charges déductibles lors de leur paiement	5	(6)
ID sur déficits reportables	92	108
ID sur autres actifs et passifs	(9)	61
ID sur opérations de location	(708)	(702)
ID sur immobilisations	7	3
Provisions sur impôts différés actif	(9)	(9)
Total des impôts différés nets au bilan	(598)	(491)

Le différentiel de taux sur les entités françaises est essentiellement dû à un mécanisme de plafonnement des déductions charges financières, moins avantageux (effet rabot).

Impôts différés constatés sur les autres éléments du résultat global

En millions d'euros	Var. 2022 des capitaux propres			Var. 2021 des capitaux propres		
	Avant IS	IS	Net	Avant IS	IS	Net
Opérations de couverture de flux de trésorerie	265	(66)	199	70	(23)	47
Variation de JV des actifs financiers	(12)	4	(8)	(4)	1	(3)
Ecart actuariels sur engagements de retraite	15	(4)	11	10	(2)	8
Différences de conversion	(1)		(1)	53		53
Autres gains et pertes latents				(0)		(0)

Note 33 : Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'évènement postérieur à la clôture.

FILIALES ET SUCCURSALES DU GROUPE

A) Liste des sociétés consolidées et des succursales à l'étranger

	Pays	Participati on directe de RCI	Participation indirecte de RCI		Pourcentage d'intérêt	
			%	Détenu par	2022	2021
SOCIETE-MERE : RCI Banque S.A.						
Succursales de RCI Banque :						
RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland	Allemagne					
RCI Banque Sucursal Argentina	Argentine					
RCI Banque SA Niederlassung Osterreich	Autriche					
RCI Banque S.A. Sucursal en Espana	Espagne					
RCI Banque Sucursal Portugal	Portugal					
RCI Banque S.A. Bancna Podruznicna Ljubljana	Slovénie					
RCI Banque Succursale Italiana	Italie					
RCI Banque Branch Ireland	Irlande					
Renault Finance Nordic, Bankfilial till RCI Banque S.A. Frankrike	Suède					
RCI Banque Spółka Akcyjna Oddział w Polsce	Pologne					
SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT :						
RCI Versicherungs Service GmbH	Allemagne	100			100	100
Rombo Compania Financiera S.A.	Argentine	60			60	60
Courtage S.A.	Argentine	95			95	95
RCI Financial Services SA	Belgique	100			100	100
AUTOFIN	Belgique	100			100	100
Administradora De Consorcio RCI Brasil Ltda.	Brésil	99,92			99,92	99,92
Banco RCI Brasil S.A. (ex Companhia de Arrendamento Mercantil RCI Brasil)	Brésil	60,11			60,11	60,11
Corretora de Seguros RCI Brasil S.A.	Brésil	100			100	100
RCI Brasil Serviços e Participações Ltda	Brésil	100			100	100
RCI Colombia S.A. Compania De Financiamiento	Colombie	51			51	51
RCI Servicios Colombia S.A.	Colombie	100			100	100
RCI Usluge d.o.o*	Croatie	100			100	0
RCI Financial Services Korea Co, Ltd	Corée du sud	100			100	100
RCI Insurance Service Korea Co.Ltd*	Corée du sud	100			100	0
Overlease S.A.	Espagne	100			100	100
Bipi Mobility SL **	Espagne	100			100	100
Diac S.A.	France	100			100	100
Diac Location S.A.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
Bipi Mobility France **	France	-	100	Bipi Mobility SL	100	100
RCI ZRT	Hongrie	100			100	100
ES Mobility SRL	Italie	100			100	100
Bipi Mobility Italy S.R.L **	Italie	-	100	Bipi Mobility SL	100	100
RCI Services Ltd	Malte	100			100	100
RCI Insurance Ltd	Malte	-	100	RCI Services Ltd	100	100
RCI Life Ltd	Malte	-	100	RCI Services Ltd	100	100
RCI Finance Maroc S.A.	Maroc	100			100	100
RDFM S.A.R.L	Maroc	-	100	RCI Finance Maroc S.A.	100	100
RCI Financial Services B.V.	Pays-Bas	100			100	100
Bipi Mobility Netherlands B.V.*	Pays-Bas	-	100	Bipi Mobility SL	100	0
RCI Leasing Polska Sp. z.o.o	Pologne	100			100	100
RCI COM S.A.	Portugal	100			100	100
RCI GEST SEGUROS – Mediadores de Seguros, Lda	Portugal	-	100	RCI COM S.A.	100	100
RCI Finance CZ s.r.o.	R. Tchéque	100			100	100
RCI Financial Services s.r.o.	R. Tchéque	50			50	50

	Pays	Participati on directe de RCI	Participation indirecte de RCI		Pourcentage d'intérêt	
			%	Détenue par	2022	2021
RCI Broker De Asigurare S.R.L.	Roumanie	-	100	RCI Finantare Romania	100	100
RCI Finantare Romania	Roumanie	100			100	100
RCI Leasing Romania IFN S.A.	Roumanie	100			100	100
RCI Financial Services Ltd	Royaume-Uni	-	100	RCI Bank UK Ltd	100	100
RCI Bank UK Ltd	Royaume-Uni	100			100	100
Bipi Mobility UK Limited*	Royaume-Uni	-	100	Bipi Mobility SL	100	0
RNL Leasing	Russie	100			100	100
RCI Finance S.A.	Suisse	100			100	100
RCI Finance SK S.r.O*	Slovaquie	100			100	0
RCI Lizing d.o.o*	Slovénie	100			100	0
SPV						
CARS Alliance Auto Loans Germany Master	Allemagne		(cf note 13)	RCI Banque Niederlassung Deutschland		
CARS Alliance Auto Leases Germany	Allemagne			RCI Banque Niederlassung Deutschland		
CARS Alliance DFP Germany 2017	Allemagne		(cf note 13)	RCI Banque Niederlassung Deutschland		
CARS Alliance Auto Loans Germany V 2019-1	Allemagne		(cf note 13)	RCI Banque Niederlassung Deutschland		
CARS Alliance Auto Loans Germany V 2021-1 **	Allemagne		(cf note 13)	RCI Banque Niederlassung Deutschland		
CARS Alliance Auto Loans Spain 2022 *	Espagne		(cf note 13)	RCI Banque Sucursal en Espana		
FCT Cars Alliance DFP France	France		(cf note 13)	Diac S.A.		
CARS Alliance Auto Loans France FCT Master	France		(cf note 13)	Diac S.A.		
CARS Alliance Auto Leases France V 2020-1	France		(cf note 13)	Diac S.A.		
CARS Alliance Auto Leases France Master	France		(cf note 13)	Diac S.A.		
CARS Alliance Auto Loans France V 2022-1 *	France		(cf note 13)	Diac S.A.		
Diac RV Master **	France			Diac S.A.		
CARS Alliance Auto Loans Italy 2015 SRL	Italie		(cf note 13)	RCI Banque Succursale Italiana		
CARS Alliance UK Master Plc **	Royaume-Uni		(cf note 13)	RCI Financial Services Ltd		
CARS Alliance Auto UK 2015 Limited	Royaume-Uni			RCI Financial Services Ltd		
SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE :						
RN SF B.V.	Pays-Bas	50			50	50
BARN B.V.	Pays-Bas	-	60	RN SF B.V.	30	30
RN Bank	Russie	-	100	BARN B.V.	30	30
Orfin Finansman Anonim Sirketi	Turquie	50			50	50
Renault Crédit Car	Belgique	-	50,10	AUTOFIN	50,10	50,10
Nissan Renault Financial Services India Private Ltd	Inde	30			30	30
Mobility Trader Holding Gmbh *	Allemagne	4,97				

* Entités entrées dans le périmètre en 2022 - ** Entités entrées dans le périmètre en 2021

B) Filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives.

En millions d'euros - 31/12/2022 - Avant élimination des opérations intra groupe	RCI Financial Services, S.r.o.	Rombo Compania Financiera S.A.	Banco RCI Brasil S.A	RCI Colombia S.A.
Pays d'implantation	République tchèque	Argentine	Brésil	Colombie
Pourcentage d'intérêts détenu par les participations ne donnant pas le contrôle	49,90%	40,00%	39,89%	49,00%
Pourcentage des droits de vote par les participations ne donnant pas le contrôle	49,90%	40,00%	39,89%	49,00%
Nature	Filiale	Filiale	Filiale	Filiale
Méthode de consolidation	Intégration globale	Intégration globale	Intégration globale	Intégration globale
Résultat Net - Part des participations ne donnant pas le contrôle	2	1	12	8
Capitaux propres - Part des participations ne donnant pas le contrôle				1
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle (actionnaires m	3		2	7
Prêts et créances aux établissement de crédit	2	19	120	36
Encours nets de crédit et de location financière	105	100	1 618	701
Autres Actifs	4	3	176	11
Total Actif	111	122	1 914	748
Dettes sur établissement de crédit & clientèle et dettes représentées par un titre	81	108	1 544	661
Autres Passifs	4	8	116	15
Situation nette	26	6	254	72
Total Passif	111	122	1 914	748
Produit Net Bancaire	8	5	93	52
Impôts sur les bénéfices	(1)	1	(9)	(10)
Résultat net	5	1	29	16
Autres éléments du résultat global			11	(1)
Résultat global	5	1	40	15
Flux de trésorerie des opérations d'exploitation	3	5	(5)	70
Flux de trésorerie liés aux financements	(10)		(9)	(28)
Flux de trésorerie liés aux investissements				(1)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(7)	5	(14)	41

Les pourcentages de droits de vote sont identiques.

En décembre 2022, le groupe Mobilize Financial Services a actualisé la méthode de calcul de la valeur d'utilité sur ces 4 entités. L'impact de cette actualisation comparé avec juin 2022 est une reprise de 10 millions d'euros.

Le montant de la dette au titre des puts sur minoritaires pour l'entité brésilienne, Banco RCI Brasil S.A. est classé en "Autres dettes" pour un montant de 117 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 102 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Le montant de la dette au titre des puts sur minoritaires pour ROMBO Compania Financiera est classé en "Autres dettes" pour un montant de 4 millions d'euros au 31 décembre 2022, montant inchangé depuis le 31 décembre 2021.

Le montant de la dette au titre des puts sur minoritaires pour RCI Colombia S.A. est classé en "Autres dettes" pour un montant de 49 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 63 au 31 décembre 2021.

Le montant de la dette au titre des puts sur minoritaires pour RCI Financial services S.r.o. est classé en "Autres dettes" pour un montant de 16 millions d'euros au 31 décembre 2022.

En millions d'euros - 31/12/2021 - Avant élimination des opérations intra groupe	RCI Financial Services, S.r.o.	Rombo Compania Financiera S.A.	Banco RCI Brasil S.A	RCI Colombia S.A.
Pays d'implantation	République tchèque	Argentine	Brésil	Colombie
Pourcentage d'intérêts détenu par les participations ne donnant pas le contrôle	50,00%	40,00%	39,89%	49,00%
Pourcentage des droits de vote par les participations ne donnant pas le contrôle	50,00%	40,00%	39,89%	49,00%
Nature	Filiale	Filiale	Filiale	Filiale
Méthode de consolidation	Intégration globale	Intégration globale	Intégration globale	Intégration globale
Résultat Net - Part des participations ne donnant pas le contrôle	3		10	8
Capitaux propres - Part des participations ne donnant pas le contrôle	13	(1)	(1)	
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle (actionnaires m	2		16	2
Prêts et créances aux établissement de crédit	3	21	88	20
Encours nets de crédit et de location financière	112	94	1 442	585
Autres Actifs	5	2	111	7
Total Actif	120	117	1 641	612
Dettes sur établissement de crédit & clientèle et dettes représentées par un titre	90	101	1 330	523
Autres Passifs	4	9	99	10
Situation nette	26	7	212	79
Total Passif	120	117	1 641	612
Produit Net Bancaire	9	6	86	41
Impôts sur les bénéfices	(1)	(1)	(16)	(7)
Résultat net	5	1	26	16
Autres éléments du résultat global			15	(1)
Résultat global	5	1	41	15
Flux de trésorerie des opérations d'exploitation	(4)	25	100	16
Flux de trésorerie liés aux financements	(9)		(68)	(6)
Flux de trésorerie liés aux investissements			(1)	
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(13)	25	31	10

C) Entreprises associées et co-entreprises significatives

En millions d'euros - 31/12/2022 - Avant élimination des opérations intra groupe	RN SF B.V.	ORFIN Finansman Anonim Sirketi	Nissan Renault Financial Services India Private Ltd	Mobility Trader Holding GmbH
Pays d'implantation	Russie	Turquie	Inde	Allemagne
Pourcentage d'intérêts détenu	30,00%	50,00%	30,00%	4,97%
Nature	Entreprise associée	Co-entreprise	Entreprise associée	Entreprise associée
Méthode de consolidation	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises	(110)	(3)	2	(16)
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises		15	37	14
Dividendes reçus des entreprises associées et co-entreprises				
Prêts et créances aux établissements de crédit	206	78	19	59
Encours nets de crédit et de location financière	845	294	426	
Autres Actifs	28	5	10	287
Total Actif	1 079	377	455	346
Dettes sur établissement de crédit & clientèle et dettes représentées par un titre	678	339	196	
Autres Passifs	30	8	137	60
Situation nette	371	30	122	286
Total Passif	1 079	377	455	346
Produit Net Bancaire	88	11	20	(318)
Impôts sur les bénéfices	(8)	(1)	(3)	
Résultat net	31	5	9	(318)
Autres éléments du résultat global				
Résultat global	31	5	9	(318)
Flux de trésorerie des opérations d'exploitation	113	70	2	59
Flux de trésorerie liés aux financements				
Flux de trésorerie liés aux investissements				
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	113	70	2	59

Les titres de participation dans RN SF B.V. ont fait l'objet d'une provision pour la totalité de leur valeur au 31 décembre 2022.

En millions d'euros - 31/12/2021 - Avant élimination des opérations intra groupe	RN SF B.V.	ORFIN Finansman Anonim Sirketi	Nissan Renault Financial Services India Private Ltd
Pays d'implantation	Russie	Turquie	Inde
Pourcentage d'intérêts détenu	30,00%	50,00%	30,00%
Nature	Entreprise associée	Co-entreprise	Entreprise associée
Méthode de consolidation	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises	13	4	2
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises	94	16	36
Dividendes reçus des entreprises associées et co-entreprises			
Prêts et créances aux établissements de crédit	83	11	23
Encours nets de crédit et de location financière	1 181	274	388
Autres Actifs	33	5	9
Total Actif	1 297	290	420
Dettes sur établissement de crédit & clientèle et dettes représentées par un titre	959	249	151
Autres Passifs	30	9	150
Situation nette	308	32	119
Total Passif	1 297	290	420
Produit Net Bancaire	79	17	20
Impôts sur les bénéfices	(10)	(2)	(3)
Résultat net	40	9	8
Autres éléments du résultat global			
Résultat global	40	9	8
Flux de trésorerie des opérations d'exploitation	(6)	2	(70)
Flux de trésorerie liés aux financements	(1)		
Flux de trésorerie liés aux investissements			
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(7)	2	(70)

D) Restrictions importantes

Le groupe n'a pas de restrictions importantes sur sa capacité à accéder ou utiliser ses actifs et régler ses passifs autres que celles résultant du cadre réglementaire dans lequel les filiales opèrent. Les autorités de supervision locales peuvent exiger des filiales bancaires de garder un certain niveau de capital et de liquidités, de limiter leur exposition à d'autres parties du groupe et de se conformer à d'autres ratios.

ANNEXE 1 : Informations sur les implantations et activités

En millions d'euros - 31/12/2022

Pays	Nom des implantations	Nature d'activité	Effectifs (fin de période)	Produit net bancaire	Résultat avant impôt	Impôts exigibles	Impôts différés	Subv. publiques reçues
France	RCI Banque S.A.	Holding	425	244,0	196,0	(10,4)	(58,7)	
Allemagne	RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland	Financement	369	216,2	97,4	(31,4)	(4,7)	
	RCI Versicherungs-Service GmbH	Service						
	Mobility Trader Holding GmbH	Service						
Argentine	RCI Banque Sucursal Argentina	Financement	64	58,5	15,7	(5,3)	1,1	
	Rombo Compania Financiera S.A.	Financement						
	Courtage S.A.	Service						
Autriche	RCI Banque S.A. Niederlassung Österreich	Financement	53	26,8	14,3	(2,6)	(0,7)	
Belgique	RCI Financial Services S.A.	Financement	31	15,4	10,0	(1,9)		
	Autofin S.A.	Financement						
	Renault Crédit Car S.A.	Financement						
Brésil	Administradora de Consórcio RCI Brasil Ltda	Financement	171	109,1	50,9	(27,1)	13,6	
	Banco RCI Brasil S.A.	Financement						
	RCI Brasil Serviços e Participações Ltda	Service						
	Corretora de Seguros RCI Brasil S.A.	Service						
Colombie	RCI Colombia S.A. Compania de Financiamiento	Financement	96	52,2	26,2	(11,7)	1,5	
	RCI Servicios Colombia S.A.	Financement						
Corée du Sud	RCI Financial Services Korea Co. Ltd	Financement	117	53,9	29,6	(7,2)		
	RCI Insurance Service Korea Co. Ltd	Service						
Croatie	RCI Usluge d.o.o	Financement	8	1,8	1,4	(0,1)		
Espagne	Rci Banque S.A. Sucursal En España	Financement	403	129,1	66,5	(26,6)	6,4	
	Overlease S.A.	Financement						
	Bipi Mobility SL	Service						
France	Diac S.A.	Financement	1 136	437,0	169,8	(64,8)	(17,4)	
	Diac Location S.A.	Financement						
	Bipi Mobility France	Service						
Hongrie	RCI Zrt	Financement	4	1,6	0,9			
Inde	Nissan Renault Financial Services India Private Limited	Financement	131		2,6			
Irlande	RCI Banque, Branch Ireland	Financement	30	13,6	7,2	(0,9)		
Italie	RCI Banque S.A. Succursale Italiana	Financement	230	154,1	93,6	(29,6)	(2,0)	
	ES Mobility S.R.L.	Financement						
	Bipi Mobility Italy S.R.L.	Service						
Malte	RCI Services Ltd	Holding	31	177,3	169,2	(10,9)	4,5	
	RCI Insurance Ltd	Service						
	RCI Life Ltd	Service						
Maroc	RCI Finance Maroc S.A.	Financement	46	29,9	13,6	(6,9)	0,1	
	RDFM S.A.R.L.	Service						
Pays-Bas	RCI Financial Services B.V.	Financement	47	19,0	9,6	(2,7)	0,3	
	Bipi Mobility Netherlands B.V.	Service						
Pologne	RCI Banque Spółka Akcyjna Oddział w Polsce	Financement	63	24,0	13,0	(6,0)	8,9	
	RCI Leasing Polska Sp. z o.o.	Financement						
Portugal	RCI Banque S.A. Sucursal Portugal	Financement	41	14,2	6,3	(1,7)	0,2	
	RCI COM SA	Financement						
	RCI Gest Seguros - Mediadores de Seguros Lda	Service						
Rep. Tchèque	RCI Finance C.Z., S.r.o.	Financement	22	10,4	11,1	(1,6)		
	RCI Financial Services, S.r.o.	Financement						
Roumanie	RCI Finantare Romania S.r.l.	Financement	68	19,8	14,2	(2,6)	(0,1)	
	RCI Broker de asigurare S.R.L.	Service						
	RCI Leasing Romania IFN S.A.	Financement						
Royaume-Uni	RCI Financial Services Ltd	Financement	313	176,9	112,4	(29,3)	4,7	
	RCI Bank Uk Limited	Financement						
	Bipi Mobility UK Limited	Service						
Russie	RNL Leasing	Financement	200	1,4	(114,5)	(0,2)	0,4	
	Sous groupe RNSF BV, BARN BV et RN Bank	Financement						
Slovénie	RCI BANQUE S.A. Bančna podružnica Ljubljana	Financement	39	12,1	8,0	(1,5)		
	RCI Lizing d.o.o.	Financement						
Slovaquie	RCI Finance SK S.r.o.	Financement	3	7,6	7,0	(0,3)		
Suède	Renault Finance Nordic Bankfilial till RCI Banque S.A., Frankrike	Financement	19	8,3	4,9	(1,1)	(0,1)	
Suisse	RCI Finance S.A.	Financement	49	30,8	16,3	(3,6)		
Turquie	ORFIN Finansman Anonim Sirketi	Financement	55		(3,2)			
TOTAL			4 264	2 045	1 050	(288)	(42)	

ANNEXE 2 : LES RISQUES FINANCIERS

REFINANCEMENT ET GESTION DE BILAN

La Direction Financements et Trésorerie assure le refinancement des entités du groupe éligibles au refinancement centralisé. Elle emprunte les ressources nécessaires à la continuité de l'activité commerciale (émission d'obligations et de titres de créances négociables, titrisations, emprunts interbancaires...), procède aux équilibres actif-passif et aux ajustements de trésorerie des sociétés du groupe, tout en gérant et minimisant l'exposition aux risques financiers par l'utilisation des swaps de taux d'intérêt et de change ainsi que d'opérations de change au comptant et à terme.

Les principes de politique financière s'étendent à l'ensemble des filiales consolidées du Mobilize Financial Services et sont adaptés et déclinés au sein des filiales dont le refinancement n'est pas centralisé.

Le refinancement des filiales situées dans un pays hors zone euro dont le risque de transfert et convertibilité est jugé matériel par le groupe Mobilize Financial Services est généralement réalisé localement afin de limiter tout risque « transfrontière ». Les procédures groupe prévoient néanmoins la possibilité pour la centrale de refinancement d'accorder ponctuellement des financements cross border aux filiales situées dans ces pays pour des montants limités, ou dans le cas où une police d'assurance couvre le risque de non-convertibilité et de non-transfert.

Ces filiales sont également soumises aux mêmes exigences de suivi des risques financiers que les autres filiales du groupe : respect des limites de risque de taux et de change, suivi du risque de liquidité, limitation du risque de contrepartie et suivi spécifique par le biais d'un comité financier dédié et d'un reporting ad hoc.

Les opérations sur instruments financiers réalisées par la holding Mobilize Financial Services sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe.

L'ORGANISATION DU CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif spécifique de contrôle des risques de marché s'inscrit dans le cadre du dispositif global de contrôle interne du groupe Mobilize Financial Services, selon des normes validées par le Conseil d'administration de Mobilize Financial Services. La gestion des risques de marché (risque global de taux, de liquidité et de change) et le respect des limites qui s'y rapportent sont assurés, pour l'ensemble du périmètre groupe Mobilize Financial Services, par la Direction Financements et Trésorerie de Mobilize Financial Services. Le système des limites qui encadre le dispositif est validé par l'actionnaire et périodiquement actualisé. Le Service des Risques Financiers, rattaché au Département Risques et Réglementation Bancaire (Direction de la Gestion des Risques), assure la production d'un reporting quotidien et la surveillance de l'exposition du groupe aux risques financiers.

Une liste des produits autorisés, validée par le Directeur Général de Mobilize Financial Services, précise les instruments de change et de taux ainsi que la nature des devises susceptibles d'être utilisées au titre de la gestion des risques de marché.

LA GESTION DES RISQUES GLOBAUX DE TAUX D'INTÉRÊT, DE CHANGE, DE CONTREPARTIE ET DE LIQUIDITÉ

RISQUE DE TAUX

Le risque global de taux d'intérêt représente l'impact d'une variation potentielle des taux sur la valeur économique et les revenus futurs.

L'objectif du groupe Mobilize Financial Services est de limiter au maximum ce risque.

Deux indicateurs de suivi sont utilisés en interne pour le risque de taux :

- La sensibilité actualisée (economic value - EV), qui consiste à mesurer à un instant t l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la valeur de marché des flux du bilan d'une entité. La valeur de marché est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux de marché à l'instant. Cette mesure sert à fixer les limites applicables aux entités de gestion du groupe.
- La marge nette d'intérêt qui consiste à mesurer un gain ou une perte, selon une vision compte de résultat. Il est présenté comme la différence de revenu d'intérêts futurs sur un horizon défini. La particularité de la sensibilité en

vision MNI, comparativement à la vision actuarielle de la sensibilité, est la linéarisation de l'impact des nouvelles opérations.

Pour tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts avec celle des prêts, une souplesse limitée est admise dans la couverture du risque de taux par chaque filiale.

Cette souplesse se traduit par l'attribution d'une limite en sensibilité pour chaque filiale validée par le comité financier, déclinaison individuelle de la limite globale définie par le Conseil d'Administration de Mobilize Financial Services.

Limite centrale de refinancement : 32 M€
 Limite des filiales de financement des ventes : 25,15 M€
 Non Alloués : 12,85 M€

Total limite de sensibilité en M€ accordé par le Conseil d'administration sur avis du comité des risque de RCI Banque : 70 M€

Conformément aux évolutions réglementaires (EBA/GL/2018/12), Mobilize Financial Services mesure également la sensibilité de la marge nette d'intérêts (MNI) et la sensibilité de la valeur économique des Fonds Propres (EVE).

Les calculs sont basés sur des échéanciers (gap) actif et passif moyens mensuels qui intègrent les opérations à taux fixe et les opérations à taux variable jusqu'à leur prochaine date de révision.

Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (remboursements anticipés, etc.), complétés d'hypothèses sur certains agrégats (fonds propres, etc.).

Le calcul de sensibilité est effectué quotidiennement par devise et par entité de gestion (centrale de refinancement, filiales de financement des ventes françaises et étrangères) et permet une gestion globale du risque de taux sur le périmètre consolidé groupe Mobilize Financial Services. Le suivi est réalisé par le Service des Risques Financiers, qui est rattaché au Département Risques et Réglementation Bancaire (Direction de la Gestion des Risques).

La situation de chaque entité au regard de sa limite est vérifiée chaque jour, et des directives de couverture immédiate sont données aux filiales si la situation l'impose.

Le résultat des contrôles fait l'objet d'un reporting mensuel au comité financier qui vérifie la conformité des positions avec la stratégie financière du groupe ainsi qu'avec les notes de procédure en vigueur.

Au 31 Décembre 2022, la sensibilité globale au risque de taux de Mobilize Financial Services s'est maintenue en dessous de la limite fixée par le groupe (70 M€).

Au 31 décembre 2022, une hausse parallèle des taux¹ aurait un impact sur la marge nette d'intérêt (MNI) du groupe Mobilize F.S de 5.7 m€ en valeur absolue des devises. La contribution par devise est la suivante :

Devise	K€	Devise	K€	Devise	K€	Devise	K€
ARS	122	CZK	320	HUF	164	SEK	15
BRL	-256	EUR	-1 593	KRW	-40	RON	244
CHF	-294	DKK	-9	MAD	1 107	RUB	-288
COP	171	GBP	1 013	PLN	109		

La somme des valeurs absolues des sensibilités à un choc de taux parallèle¹ dans chaque devise s'élève à 7,0 M€.

¹ En conformité avec les orientations du régulateur (Guidelines IRRBB de 2018), l'amplitude des chocs de taux est fonction de la devise.

Au 31 décembre 2022 les chocs de taux appliqués pour chaque devise ont été de : + 100 bps pour EUR, CHF, DKK et MAD ; + 150 bps pour SEK et GBP ; + 200 bps pour CZK ; + 250 bps pour le HUF ; + 300 bps pour le RON, COP et PLN ; + 350 bps pour le BRL ; + 500 bps pour ARS et RUB.

L'analyse du risque structurel de taux fait ressortir les points suivants :

FILIALES DE FINANCEMENT DE VENTES

La quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle par les filiales de financement des ventes est effectuée à taux fixe pour des durées comprises entre un et soixante-douze mois.

Ces prêts sont couverts par des ressources à taux fixe de même structure. Ils sont adossés en macro-couverture et ne génèrent qu'un risque de taux résiduel.

Dans les filiales où la ressource est à taux variable, le risque de taux est couvert grâce à des swaps de taux d'intérêt de macro-couverture.

CENTRALE DE REFINANCEMENT

L'activité principale de RCI Holding est d'assurer le refinancement des filiales commerciales du groupe.

Les encours des filiales de financement des ventes sont adossés à des ressources à taux fixe, pour certaines micro-couvertes par des swaps de taux d'intérêt, et à des ressources à taux variable.

Des opérations de macro-couverture réalisées sous la forme de swaps de taux d'intérêt, permettent de maintenir la sensibilité du holding de refinancement sous la limite définie par le groupe (32 M€).

Ces swaps sont valorisés en juste valeur par les réserves conformément à la norme IFRS 9. Ces opérations de macro-couverture couvrent des ressources à taux variables et / ou des ressources à taux fixe variabilisées par la microcouverture de swaps.

Des tests sont réalisés mensuellement afin de vérifier :

- l'efficacité de la couverture des ressources à taux fixe par les swaps d'intérêts les micro-couvrant ;
- la pertinence des opérations de macro-couverture, en confrontant celles-ci aux ressources à taux variable / à taux fixe variabilisées

Ces données sont calculées sur la base de scénarios simplifiés, en partant de l'hypothèse que toutes les positions courent jusqu'à leur maturité et qu'elles ne sont pas réajustées pour tenir compte des nouvelles conditions de marché.

La sensibilité des réserves à une variation des taux d'intérêts exposée ci-dessus ne saurait aucunement être représentative d'un impact sur les résultats futurs.

LE RISQUE DE LIQUIDITÉ

Mobilize Financial Services porte une grande attention à la diversification de ses sources d'accès à la liquidité.

A cette fin, le groupe s'impose des normes internes strictes.

Le pilotage du risque de liquidité de Mobilize Financial Services repose sur les éléments suivants :

La liquidité statique

Cet indicateur mesure l'écart entre le passif et l'actif à une date donnée sans hypothèses de renouvellement de passif ou d'actif. Il matérialise des impasses ou « gaps » de liquidité statique. La politique du groupe est de refinancer ses actifs par des passifs d'une durée supérieure, maintenant ainsi des gaps de liquidité statique positifs sur l'ensemble des pôles du bilan.

La réserve de liquidité

La réserve de liquidité correspond aux sources de liquidité d'urgence utilisables par Mobilize Financial Services en cas de besoin. Elle se compose d'actifs hautement liquides, High Quality Liquid Assets (HQLA) tels que définis par le comité de Bâle pour le calcul du ratio de liquidité LCR, d'actifs financiers non reconnus comme HQLA par le comité de Bâle, de lignes bancaires bilatérales confirmées et de collatéral mobilisable auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE) et non déjà compté en HQLA ou actifs financiers. Au sein du périmètre de refinancement centralisé et pour les entités en refinancement local matérielles, des niveaux minimum et adéquat de réserve de liquidité sont définis semestriellement par le Comité Financier.

Scénarios de stress

Le Comité Financier est informé chaque mois de l'horizon pendant lequel l'entreprise peut assurer la continuité de son

activité en utilisant sa réserve de liquidité dans divers scénarios de stress. Les scénarios de stress comprennent des hypothèses de fuite des dépôts, de perte d'accès à de nouveaux financements, d'indisponibilité partielle de certains éléments de la réserve de liquidité ainsi que des prévisions de production de nouveaux crédits. Les hypothèses de fuite des dépôts stressées sont très conservatrices et font l'objet de backtestings réguliers.

LE RISQUE DE CHANGE

La position de change peut être décomposé en :

- La position de change structurelle, qui résulte des investissements à long terme du groupe dans les fonds propres de ses filiales étrangères.
- La position de change transactionnelle, qui découle des flux de trésorerie libellés dans des devises autres que la devise patrimoniale,

Depuis 2022, Mobilize Financial Services dispose d'une allocation de capital couvrant son exposition au risque de change structurel.

Le Groupe bénéficie d'une dérogation de la BCE pour les cinq devises les plus significatives (GBP, BRL, KRW, CHF et MAD) lui permettant, pour ces devises, de ne prendre en compte que l'excédent de capital par rapport à la moyenne du CET1 Groupe.

Le risque de change structurel est inclus dans le dispositif d'appétit au risque de Mobilize Financial Services, la position du Groupe dans toutes les devises est contrôlée mensuellement lors du Comité Capital et Liquidité et communiquée trimestriellement au Superviseur.

La position de change transactionnelle est encadrée par des limites.

CENTRALE DE REFINANCEMENT

Très faible historiquement, la position de change de RCI Banque S.A., centrale de refinancement, s'est maintenue en dessous de sa limite, à 10M€, tout au long de l'année.

Aucune position n'est admise dans le cadre de la gestion du refinancement : la salle des marchés assure à cet égard, la couverture systématique de la totalité des flux concernés.

Des positions résiduelles et temporaires en devises, liées aux décalages de flux inhérents à la gestion d'une trésorerie multidevises, peuvent toutefois subsister. Ces positions éventuelles font l'objet d'un suivi quotidien et obéissent au même souci de couverture.

Toute autre opération de change (notamment au titre de l'anticipation de la couverture des dividendes prévisionnels) ne peut être initiée que sur décision du directeur de la Direction Financements et Trésorerie.

FILIALES DE FINANCEMENT DE VENTES

Les filiales de financement des ventes ont l'obligation de se refinancer dans leur propre devise et ne sont donc pas exposées.

Par exception, des limites sont allouées aux filiales où les activités de financement des ventes ou le refinancement sont multidevises, ainsi qu'à celles étant autorisées à placer une partie de leurs excédents de trésorerie dans une devise autre que leur devise patrimoniale.

Le groupe Mobilize Financial Services a lancé, en 2022, le financement d'une activité d'importateur qui génère un risque de change additionnel. Le constructeur (Renault/Nissan) facture l'importateur en EUR alors que le financement par Mobilize Financial Services ne peut être effectué qu'en devise locale.

Une position de risque de change à un jour se crée car la facture est convertie en utilisant le taux de change de J+0 alors que la conversion sera basée sur le taux de change du marché de J+1.

Le risque est relativement limité car l'exposition n'est que du jour au lendemain. Cependant, la consommation de la limite de change transactionnelle peut être significative en termes de montant.

La limite globale du groupe Mobilize Financial Services accordée par le Président du Comité d'Administration sur avis du Président du Comité des Risques du Conseil a donc été portée à 55 M€, en augmentation de 20 M€ par rapport à 2021.

Au 31 Décembre 2022, la position de change transactionnelle consolidée du groupe Mobilize Financial Services est à 12,7M€.

LE RISQUE DE CONTREPARTIE

Le risque de contrepartie bancaire chez Mobilize Financial Services résulte de diverses opérations de marché réalisées par les entités du groupe dans le cadre de leurs activités quotidiennes (placements des excédents de trésorerie, opérations de couverture de taux ou de change, investissements en actifs liquides...).

Les opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre et dont le risque est encadré par des limites définies par Mobilize Financial Services, puis validées par Renault dans le cadre de la consolidation des risques de contrepartie au niveau du groupe.

La calibration des limites s'appuie sur une méthode interne basée sur le niveau des fonds propres, la notation « long terme » par les agences de notation et l'appréciation qualitative de la contrepartie. Ces limites sont suivies quotidiennement. L'ensemble des résultats des contrôles est communiqué mensuellement au comité financier Mobilize Financial Services et intégré au suivi consolidé du risque de contrepartie du Groupe Renault.

De plus, pour satisfaire aux exigences réglementaires résultant de la mise en application du ratio de liquidité à 30 jours « Liquidity Coverage Ratio » (LCR), Mobilize Financial Services a constitué un portefeuille d'investissements en actifs liquides. Ces derniers sont encadrés par des limites en montant et en durée définies pour chaque émetteur.

Mobilize Financial Services a également investi dans des fonds monétaires, des titres de dettes d'entreprises et un fonds composé de titres de créances émises par des agences européennes, des états et des émetteurs supranationaux. Chacun de ces investissements fait l'objet d'une limite spécifique validée en comité financier et revue au moins une fois par an.

Des accords ponctuels sont aussi donnés aux filiales de financement des ventes afin qu'elles puissent investir dans des bons du Trésor ou de la Banque Centrale des pays dans lesquelles elles résident.

Ces limites font également l'objet d'un suivi quotidien et sont remontées mensuellement au comité financier Mobilize Financial Services.

S'agissant des entités financières, le risque prend en compte l'exposition cash (dépôts et intérêts courus) ainsi que l'exposition sur instruments dérivés calculé par la méthode forfaitaire interne telle que présenté ci-après lorsqu'il n'existe pas de dispositif de mitigation du risque par échange de collatéral.

Méthode forfaitaire :

Mobilize Financial Services a revu sa méthode d'évaluation au risque de marché en 2022.

L'utilisation croissante de techniques d'atténuation du risque sur instruments dérivés (chambres de compensation ou échanges de collatéral avec la contrepartie sur une base bilatérale) a incité Mobilize Financial Services à revoir sa méthode d'évaluation au risque de marché.

Mobilize Financial Services distingue les dérivés enregistrés en chambre de compensation, les dérivés non compensés faisant l'objet d'échange de collatéral et les dérivés non compensés sans échange de collatéral. Un coefficient d'équivalent risque est affecté à chaque type d'opération

Le coefficient appliqué dépend de la durée pendant laquelle Mobilize Financial Services est exposé à de potentielles variations de valeurs défavorables des instruments dérivés qu'elle détient.

Ces variations de valeurs dépendent des variations des taux d'intérêt ou de change

- Pour les dérivés compensés en chambre, Mobilize Financial Services est en position au maximum 1 jour
- Pour les dérivés non compensés faisant l'objet d'échange de collatéral hebdomadaire, Mobilize Financial Services est en position 7 jours
- Pour les dérivés non compensés sans échange de collatéral, Mobilize Financial Services est en position de jusqu'à l'échéance de la transaction

À la suite des différentes analyses sur les évolutions des taux et cours de change, Mobilize Financial Services a opté pour des coefficients d'équivalent risque qui sont résumés dans le tableau ci-dessous

Pour s'assurer du caractère conservateur de cette méthode, l'exposition sur dérivés est recalculée périodiquement selon la méthode réglementaire « mark to market positif + add-on » présentée ci-dessous :

Contrat sur taux d'intérêt			Contrat sur taux de change			
SWAPS Compensés	SWAPS Bilatérales de taux	SWAPS d'intérêt non compensés		SWAPS bilatérales de change	SWAPS de change non compensés	
		Durée résiduelle	Coefficient taux		Initial duration	Coefficient change
		Entre 0 et 1 an	2%		Entre 0 et 1 an	6%
		Entre 1 et 2 ans	5%		Entre 1 et 2 ans	18%
		Entre 2 et 3 ans	8%		Entre 2 et 3 ans	22%
		Entre 3 et 4 ans	11%		Entre 3 et 4 ans	26%
		Entre 4 et 5 ans	14%		Entre 4 et 5 ans	30%
		Entre 5 et 6 ans	17%		Entre 5 et 6 ans	34%
		Entre 6 et 7 ans	20%		Entre 6 et 7 ans	38%
		Entre 7 et 8 ans	23%		Entre 7 et 8 ans	42%
		Entre 8 et 9 ans	26%		Entre 8 et 9 ans	46%
		Entre 9 et 10 ans	29%		Entre 9 et 10 ans	50%
0%	2%			6%		

Méthode « mark to market positif + add-on » :

Cette méthode est basée sur la méthode réglementaire dite des grands risques. L'exposition sur produits dérivés (taux et change), est calculée comme la somme des pertes potentielles, calculées sur la base de la valeur de remplacement des contrats réalisés avec la contrepartie sans compensation avec les gains potentiels, augmentée d'un « add-on » représentant le risque potentiel futur. Ce risque potentiel futur est déterminé par la réglementation bancaire française (règlement (UE) n° 575/2013 du parlement européen et du conseil du 26 juin 2013 article 274) comme suit :

Durée résiduelle	Contrats sur taux d'intérêts (en % du nominal)	Contrats sur taux de change et sur l'or (en % du nominal)
<= 1 an	0%	1%
1 an < durée <= 5 ans	0,50%	5%
> 5 ans	1,50%	7,50%

Selon la méthode forfaitaire, il s'élève à 237 millions d'euros au 31 Décembre 2022, contre 201 millions d'euros au 31 décembre 2021. Selon la méthode « mark to market positif + add on », l'équivalent risque de contrepartie s'élève à 43 millions d'euros au 31 Décembre 2022, contre 27 millions d'euros au 31 Décembre 2021. Ces montants ne concernent que des établissements de crédit. Ils ont été déterminés sans prendre en compte les accords de compensation conformément à la méthodologie décrite ci-dessus.